SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA REGION DE LOUGA

2020/2021

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION

ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

Décembre 2023

COMITE DE DIRECTION

Directeur général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Abdou DIOUF
Conseiller à l'Action Régionale	Jean Rodrigue MALOU
Président du Comité de Lecture et de Validation	Elhadji Omar SENGHOR

COMITE DE LECTURE ET DE VALIDATION

Direction générale	Elhadji Omar SENGHOR
	Jean Rodrigue MALOU
	Papa Ibrahima Sylmang SENE
	Mbaye FAYE
	Insa SADIO
	Birane CISSE
Direction des Systèmes d'Informations et de la Diffusion	Elhadji Malick GUEYE
	Alain François DIATTA
	Fodé DIEDHIOU
	Augustin Ndiangue NDIAYE
Direction des Statistiques démographiques et sociales	Djiby DIOP
	Mamadou SIDIBE
Direction de l'Administration générale et des Ressources humaines	N'Deye Binta Diémé COLY
Observatoire de la Pauvreté et des Conditions de Vie des Ménages	Macoumba DIOUF
Direction des Statistiques économiques et de la Comptabilité nationale	Mambodi FALL
	Manga NDIAYE
	Iphygénie SARR
	Bintou DIACK
	Khady BA
Direction de la Méthodologie, de la Coordination statistique et de l'Innovation	Oumy DIOP
	Awa CISSOKHO

COMITE DE REDACTION

Cheffe du Service régional	Amy Colé CISSE
Adjoint	Birane NIANG
Agent d'appui	Sokhna Aminata DIOP

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE
Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal
Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15
Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn
Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers
ISSN 0850-1491

Table des matières

SECTION A. TERRITOIRE - POPULATION 12

CHAPITRE I : TERRITOIRE 13
I.1 LA REGION DE LOUGA DANS LE SENEGAL 14
I.2 ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TERRITORIALE 16

CHAPITRE II : POPULATION 18
II.1 STRUCTURE GLOBALE DE LA POPULATION 19
II.2 REPARTITION DE LA POPULATION PAR DEPARTEMENT ET MILIEU DE RESIDENCE 21
II.3 DYNAMIQUE DE LA POPULATION (FECONDITE, MORTALITE, MIGRATION) 23

CHAPITRE III : OCCUPATION DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT 24
III.1 OCCUPATION PHYSIQUE DU TERRITOIRE 25
III.2 RESSOURCES FORESTIERES, FAUNIQUES ET RISQUES ENVIRONNEMENTAUX 27
III.3 CONDITIONS CLIMATIQUES 29

SECTION B. EMPLOI – TRAVAIL 30

CHAPITRE IV : EMPLOI 31
IV.1 POPULATION EN AGE DE TRAVAILLER 32
IV.2 POPULATION EN EMPLOI 34
IV.3 ETABLISSEMENTS OUVERTS, CONFLITS ET CONTRATS DE TRAVAIL 36

CHAPITRE V : TRAVAIL FAMILIAL, CHOMAGE 38
V.1 TRAVAIL FAMILIAL 39
V.2 CHOMAGE 41

SECTION C. CONDITIONS D'HABITAT – VULNERABILITES 43

CHAPITRE VI : LOGEMENT ET EQUIPEMENT DES MENAGES 44
VI.1 LOGEMENT EQUIPEMENT DES MENAGES 45
VI.2 ACCES A INTERNET 47

CHAPITRE VII : EAU, ASSAINISSEMENT ET ENERGIE 49
VII.1 EAU 50
VII.2 ASSAINISSEMENT 52
VII.3 SOURCES D'ENERGIE DES MENAGES 54

SECTION D. SERVICES SOCIAUX 56

CHAPITRE VIII : ASSISTANCE SOCIALE 57
VIII.1 ASSISTANCES SOCIALES ET SECOURS AUX VICTIMES 58
VIII.2 PROGRAMMES D'ASSISTANCE SOCIALE 60

CHAPITRE IX : SANTE 62
IX.1 PERSONNELS ET EQUIPEMENTS DE SANTE 63
IX.2 RESULTATS DES PROGRAMMES DE SANTE 65
IX.3 ANALYSE FINANCIERE DU SECTEUR DE LA SANTE 67

CHAPITRE X : EDUCATION **69**
X.1 PRESCOLAIRE 70
X.2 ELEMENTAIRE 72
X.3 MOYEN ET SECONDAIRE GENERAL 74
X.4 FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE 76
X.5 ANALYSE FINANCIERE DU SECTEUR DE L'EDUCATION 78

CHAPITRE XI : CULTURE, LOISIRS, JEUNESSE ET SPORTS **80**
XI.1 CULTURE ET LOISIRS 81
XI.2 JEUNESSE ET SPORTS 83

SECTION E. ÉCONOMIE – FINANCES 85

CHAPITRE XII : SITUATION DES MARCHES ET PRIX A LA CONSOMMATION **86**
XII.1 SITUATION DES MARCHES 87

CHAPITRE XIII : POSTE ET SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE **89**
XIII.1 ACTIVITES DES SFD 90
XIII.2 ACTIVITES POSTALES 92

SECTION F. SYSTEME PRODUCTIF 94

CHAPITRE XIV : ENTREPRISES **95**
XIV.1 FORMALISATION DES ENTREPRISES 96
XIV.2 CARACTERISTIQUES DES ENTREPRISES 98

CHAPITRE XV : AGRICULTURES **100**
XV.1 CARACTERISTIQUES DES EXPLOITATIONS 101
XV.2 PRODUCTION 103

CHAPITRE XVI : ELEVAGE, SYLVICULTURE ET PECHE **105**
XVI.1 ELEVAGE 106
XVI.2 SYLVICULTURE 108
XVI.3 PECHE – AQUACULTURE 110

CHAPITRE XVII : MINES - CARRIERES **112**
XVII.1 MINES ET CARRIERES 113

CHAPITRE XVIII : COMMERCE - SERVICES **115**
XVIII.1 COMMERCE 116
XVIII.2 TRANSPORT 118
XVIII.3 TOURISME 120

SECTION G. ANNEXES 122

CHAPITRE XIX : GLOSSAIRES **123**

CHAPITRE XX : INDEX MOTS CLES **128**

Sigles et abréviations

AEP	Approvisionnement en Eau Potable
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ASC	Association Sportive et Culturelle
ARV	Anti Rétro-viraux
CPN	Consultations prénatales
CPON	Consultations postnatales
BAC	Baccalauréat
BCG	Bacille de Calmette et Guérin
BEP	Brevet d'Etudes Professionnelles
BFEM	Brevet de Fin d'Etudes Moyennes
BIT	Bureau International du Travail
BSF	Bourses de Sécurité Familiales
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CCA	Centre de Conseil des Adolescents
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDEPS	Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CEC	Carte d'Egalité des Chances
CFEE	Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires
CMU	Couverture Maladie Universelle
CPRS	Centre de Promotion et de réinsertion Sociale
CRGR-SS	Comité Régional de Gestion et de Relance du Sport Scolaire
CS	Centre de Santé
DAPSA	Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles
DGPSN	Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale
DIPE	Développement Intégré de la Petite Enfance
DRDR	Direction Régionale du Développement Rural
DRH	Division Régionale de l'Hydraulique
DRS-SFD	Direction de la Réglementation et de la Surveillance des SFD
DRU	Division régionale de l'Urbanisme
DS	District Sanitaire
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EHCVM	Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
EJ	Espace Jeune
ENES	Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal
EPS	Etablissements Publics de Santé
FJ	Foyer des jeunes
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GIS	Groupement d'Intervention et de Secours
IA	Inspection d'Académie
IDE	Infirmier d'Etat
IEF	Inspection de l'Enseignement et de la Formation
IMCEC	Institutions Mutualistes Communautaires d'Epargne et de Crédit
IREF	Inspection Régionale des Eaux et Forêts
IRTSS	Inspection régionale du Travail et de la Sécurité Sociale

ISF	Indice Synthétique de Fécondité
IST	Infection Sexuellement transmissible
MILDA	Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée d'Action
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ORCAV	Organisme Régional de Coordination des Activités de Vacances
OSC	Organisations de la Société Civile
PAPEL	Projet d'appui à l'élevage
PNBSF	Programme Nationale des Bourses de Sécurité Familiale
PNDS	Programme National de Développement Sanitaire
PNDSS	Plan National de Développement Sanitaire et Sociale
PS	Poste de Santé
PSE	Plan Sénégal Emergent
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PVVIH	Personne Vivant avec le VIH
RGPHAE	Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage
RM	Région Médicale
RNU	Registre National Unique
SDE	Sénégalaise des Eaux
SESR	Situation Economique et Sociale Régionale
SFD	Systèmes Financiers Décentralisés
SIDA	Syndrome d'Immunodéficience Acquise
SREPA	Service Régional de l'Elevage et des Productions Animales
SSN	Système Statistique National
TAP	Taux d'Achèvement au Primaire
TBA	Taux brut d'Admission
TBPS	Taux Brut de Préscolarisation
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population

Liste des tableaux

Tableau n°I.1 : Densité de population 15
Tableau n°II.1 : Répartition de la population par sexe et par groupe d'âge et rapport de masculinité en 2021 20
Tableau n°II.2 : Répartition de la population par sexe et par grands groupe d'âge en 2021 20
Tableau n°III.1 : Indicateurs de l'urbanisme 26
Tableau n°III.2 : Evolution des indicateurs de protection de la forêt dans la région de Louga 28
Tableau n°III.3 : Situation des feux de brousse par département 28
Tableau n°V1 : Structure de la population en âge de travailler, du taux d'activité et de la population ni en emploi, ni en formation par milieu de résidence, par sexe, par groupe d'âge et par niveau d'instruction en 2021 33
Tableau n°IV.2 : Taux d'emploi rémunéré selon le sexe et le milieu de résidence en 2021 35
Tableau n° IV.3: Population en emploi par milieu de résidence, tranche d'âge, niveau d'instruction et selon le sexe en 2021 35
Tableau n°IV.4 : Evolution de établissements ouverts/fermés et emplois générés/perdus en 2020 et 2021 .. 37
Tableau n°IV.5 : Evolution des contrats enregistrés en 2020 et 2021 selon le type 37
Tableau n°IV.6 : Effectif des travailleurs immatriculés 37
Tableau n°IV.7 : Nombre de conflits individuels de travail 37
Tableau n° V.1: Part des travailleurs familiaux dans la main-d'œuvre par sexe et milieu en 2021 40
Tableau n° V.2: Répartition des aides familiaux par sexe, âge et niveau d'instruction et selon le milieu en 2021 40
Tableau n° V.3: Taux de chômage selon le sexe et le milieu de résidence en 2021 42
Tableau n°V.4 : Structure de la population en chômage selon certains indicateurs en 2021 42
Tableau n°VIII.1 : Indicateurs d'assistance et de secours aux victimes 59
Tableau n°VIII.2 : Indicateurs de la protection sociale 61
Tableau n°IX.1 : Répartition des structures sanitaires et d'hygiène de la région des Louga en 2021 64
Source : Région médicale, Rapport de performance 2021 64
Tableau n°IX.2 : Répartition des structures de l'hygiène, des structures de l'action sociale 64
Source : Région médicale, Rapport de performance 2021 64
Tableau n° IX.3: Répartition du personnel de santé par catégorie et par niveau opérationnel en 2021 64
Tableau n° IX.4: Indicateurs de santé de la mère et de l'enfant 66
Tableau n° IX.5: Bilan de quelques programmes de santé (paludisme, VIH) 66
Tableau n° IX.6: Lutte contre la covid-19 66
Tableau n° IX.7: Récapitulatif exécution budgétaire financement l'Etat et des PTF(2021) 68
Tableau n° X.1 : Répartition des structures du préscolaire par IEF, par statut 71
Tableau n°X.2 : Population préscolarisée (par IEF, par statut, par sexe), évolution 71
Tableau n° X.3: Taux brut de préscolarisation (TBPS) 71
Tableau n°X.4 : Répartition des écoles par département et selon le statut 73
Tableau n° X.5: Taux Brut d'Admission (TBA) au CI et Taux Brut de Scolarisation (TBS) 73
Tableau n°X.6 : Indicateurs d'intensité de l'enseignement é 73
Tableau n°X.9 : Répartition du corps enseignants dans le moyen et secondaire par département et sexe en 2020 et 2021 75
Tableau n° X.10: Indicateurs de l'enseignement moyen et secondaire 75
Tableau n°X.7 : Répartition des établissements par IEF, par type et par statut en 2020 et 2021 75
Tableau n° X.8: Répartition du nombre d'élèves dans le moyen et le secondaire par département et selon le sexe en 2020/2021 75
Tableau n° X.11: Résultats du développement des offres de formation professionnelle et technique 77
Tableau n°X.12 : Sources de financement de l'éducation et situation d'exécution budgétaire 79
Tableau n° X.13: Allocation Budgétaire globale par Nature de dépenses 79
Tableau n° XI.1 : Infrastructures, patrimoine, et activités culturelles de la région de Louga 82
Tableau n°XI.2 : Infrastructures de jeunesse selon le type, par département 84
Tableau n° XI.3: Evolution du nombre d'associations de jeunes selon le type, par département en 2021 84
Tableau n° XI.4: Disciplines sportives, clubs et infrastructures sportives selon le type, par département 84
Tableau n°XII.1 : Répartition des marchés par département et par type en 2021 88
Tableau n°XII.2: Évolution des stocks des principales denrées consommées selon le produit, au niveau régional 88

Tableau n° XIII.2: Evolution du nombre d'épargnants, de crédits en cours et de crédits accordés selon la nature du sociétaire 91
Tableau n°XIII.1 : Couverture en SFD de la région de Louga..... 91
Tableau n°XIII.3 : Evolution de la production de crédits selon la nature 91
Tableau n°XIII.4 : Evolution de la production de crédits le secteur d'activités..... 91
Tableau n°XIII.5 : Évolution du nombre de bureaux de poste et de boites postales par département..... 93
Tableau n°XIII.6 : Évolution du montant des mandats émis selon la structure de transfert et le département 93
Tableau n° XIII.7: Évolution du montant(en FCFA) des mandats payés par la poste selon la structure de transfert d'argent, département 93
Tableau n° XIV.1 : Répartition des immatriculations de 2020 et 2021 par forme juridique 97
Tableau n° XIV.2 : Caractéristiques des entreprises formelles par secteur d'activité en 2021 99
Tableau n° XV.1 : Production agricole en quantités de 2019 à 2021..... 104
Tableau n° XVI.1 : Evolution des effectifs du cheptel, de la volaille et des œufs selon l'espèce par département 107
Tableau n° XVI.3 : Production d'œufs par département..... 107
Tableau n° XVI.2 : Production contrôlée de lait (en litre) par département 107
Tableau n° XVI.4 : Répartition de la production selon la destination (utilisation)..... 111
Tableau n° XVI.5 : Situation du parc de pirogues par catégorie de pêche..... 111
Tableau n° XVI.6 : Production de la pêche continentale et aquaculture 111
Tableau n° XVI.7 : Débarquement de la pêche artisanale 111
Tableau n° XVIII.1 : Répartition des marchés par département et par type en 2021..... 117
Tableau n°XVIII.2 : Évolution des stocks des principales denrées consommées selon le produit, au niveau régional..... 117
Tableau n° XVIII.3 : Situation du parc automobile dans le département de Louga 119
Tableau n° XVIII.4 : Situation du parc automobile dans le département de Kébémer..... 119
Tableau n° XVIII.5: Situation du parc automobile dans le département de Linguère..... 119
Tableau n°XVIII.6: Répartition des réceptifs par types et par département..... 121
Tableau n°XVIII.7: Répartition des chambres par type de réceptifs et par département..... 121
Tableau n°XVIII.8: Répartition des lits par type de réceptifs et par département..... 121

Liste des graphiques

Graphique n°I.1 : Répartition de la population du Sénégal 15
Graphique n°II.1 : Pyramide des âges de la région de Louga 20
Graphique n° II.3: Répartition de la population par milieu de résidence (%)..... 22
Graphique n°II.2: Répartition de la population par département (%) 22
Graphique n°II.4 : Densité de la population par département en 2021..... 22
Graphique n°VI.1 : Répartition des ménages de la région de Louga selon le type du logement occupé (%)... 46
Graphique n°VI.2 : Répartition des ménages de la région de Louga selon le statut d'occupation du logement (%)..... 46
Graphique n°VII.1 : Taux d'accès à l'eau potable 51
Graphique n° VII.2: Taux d'accès par branchement domestique..... 51
Graphique n°VII.3 : Source d'accès à l'eau de boisson..... 51
Graphique n° VII.4 : Répartition des ménages de Louga selon le mode d'évacuation des eaux usées (%)..... 53
Graphique n° VII.4: Répartition des ménages selon le type de combustible utilisé pour la cuisson 55
Graphique n° XIV.2 : Répartition des nouvelles immatriculations par département en 2021..... 97
Graphique n° XIV.1: Répartition des nouvelles immatriculations par sexe en 2021..... 97
Graphique n° XIV. 3: Répartition des entreprises par taille en 2021 99
Graphique n° XV.1 : Répartition (%) des responsables de parcelles selon le sexe 102
Graphique n° XV.2 : Répartition (%) des ménages selon le type d'activité agricole pratiqué..... 102
Graphique n° XV.4 : Répartition (%) des ménages selon le type d'activité agricole pratiqué..... 104
Graphique n° XV.3 : Répartition des responsables de parcelles selon le sexe 104
Graphique n° XVI.2 : Production d'abats par espèce..... 107
Graphique n°XVI.1 : Quantité de viande rouge contrôlée par département en 2021 107
Graphique n° XVI.3 : Recettes issues de l'exploitation forestière 109
Graphique n° XVII.1 : Production de sable (en m^3) en 2020 et 2021 114
Graphique n°XVII.2 : Production de latérite (en m^3) en 2020 et 2021 114

Liste des cartes

Carte n° 1 : La région de Louga dans le Sénégal *15*
Carte n°2 : Découpage administrative de la région *17*
Carte n°V.1 : Taux d'accès à l'internet selon la région. *48*

AVANT PROPOS

La Situation économique et sociale régionale (SESR) est une publication annuelle qui fait la synthèse des informations statistiques émanant de l'ANSD et des autres structures du Système statistique national (SSN), dans le cadre de l'exécution de leurs tâches quotidiennes.

La SESR essaie d'embrasser la quasi- totalité des secteurs de l'activité économique et sociale en mettant en relief l'information quantitative, fournissant ainsi les principaux indicateurs économiques, sociaux et démographiques de la région.

Réalisée pour une année (N) en utilisant les données de l'année précédente (N-1), la SESR constitue un outil de consolidation des données régionales et un véritable instrument de planification et d'aide à la prise de décision pour les principaux acteurs du développement de notre pays.

Exceptionnellement, la présente édition traite de la situation économique et sociale des années 2020 et 2021 pour résorber, en partie, le retard de publication accusé.

La collaboration franche et précieuse de l'ensemble des partenaires de l'ANSD, constitués des membres du SSN, a été le socle de cette réalisation. Je les en remercie vivement.

Vous en souhaitant une bonne lecture, nous serons heureux de mettre vos remarques et suggestions à profit pour améliorer la qualité de ce précieux document.

Ababacar Sédikh BEYE

Directeur général

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

SECTION A. TERRITOIRE - POPULATION

CHAPITRE I : TERRITOIRE

CHAPITRE II : POPULATION

CHAPITRE III : OCCUPATION PHYSIQUE DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

Chapitre I : TERRITOIRE

I.1 La région de Louga dans le Sénégal

Comprise entre la latitude 14° 70 et 16° 10 Nord et la longitude 14° 27 et 16° 50 Ouest, la région de Louga est limitée au nord par la région de Saint-Louis, à l'est par la région de Matam, au sud par les régions de Thiès, Diourbel et Kaffrine. L'océan Atlantique constitue la limite occidentale de la région et lui offre une façade maritime qui s'étale sur près de 50 km. Louga occupe ainsi une position de carrefour qui lui a valu d'être pendant longtemps une zone d'échanges entre plusieurs régions.

En 2013, la population de la région de Louga était de 874 955 habitants contre 13 508 715 pour l'ensemble du pays (RGPHAE, 2013); soit un poids démographique de 6,5%. La région de Louga est ainsi la 6ème région la plus peuplée du Sénégal après celles de Dakar, Thiès, Diourbel, Kaolack et Saint-Louis.

En 2021, les données de projections démographiques estiment la population régionale à 1 092 092 habitants contre en 1061612 en 2020. Ce qui équivaut à un taux d'accroissement annuel de 2,8%.

La densité de la population au niveau de la région est de 44 habitants au kilomètre carré, donc très en deçà de la moyenne nationale qui est de 88 habitants au kilomètre carré. Avec une superficie de 24 847 km^2, la région de Louga est la 4ème région la moins dense du pays devant les régions de Kédougou, Tambacounda et Matam.

La région de Louga est une zone à vocation essentiellement agropastorale. En effet, l'économie régionale dépend essentiellement de l'agriculture et de l'élevage et dans une moindre mesure de la pêche du fait de la rareté des ressources halieutiques. C'est une région à économie très fluctuante qui vacille selon les performances ou contreperformances des activités rurales, qui, malgré la dégradation constante de l'environnement, arrivent à réaliser certains résultats intéressant.

Mais la régression de la qualité des sols, l'insuffisance et la vétusté du matériel agricole et les aléas climatiques influent beaucoup sur les rendements des cultures pluviales dont l'avenir incertain constitue un facteur de promotion du maraîchage qui se développe au niveau des cuvettes des Niayes, des terroirs de Keur Momar Sarr et autour des forages. L'élevage constitue l'une des activités maîtresses de la région en raison de l'appartenance d'une grande partie de son territoire (65%) à la zone sylvopastorale. Il occupe avec l'agriculture plus de 80% de la population. Il est de type extensif et transhumant avec la disponibilité de parcours naturels et l'existence de forages pastoraux. Grâce à l'importance des zones de pâturage (21 000 km^2), à l'expérience longtemps acquise par les éleveurs et la présence d'unités pastorales mise en place par le PAPEL, la région de Louga constitue véritablement une zone d'élevage

Le secteur secondaire encore à la traîne, avec la fermeture d'unités industrielles est caractérisé par des difficultés structurelles, même si par ailleurs l'artisanat jouit d'une bonne réputation dans le domaine de la menuiserie, la tapisserie, la confection de chaussures, d'objets d'art et d'instruments de musique et la poterie. Le commerce connaît un essor certain notamment au niveau des matériaux de construction.

D'autres activités de services nées des nouvelles technologies et du transport (cyber café, services de bureautique, mototaxis) émergent et occupent une bonne partie des jeunes.

Carte n° 1 : La région de Louga dans le Sénégal

Graphique n°1.1 : Répartition de la population du Sénégal

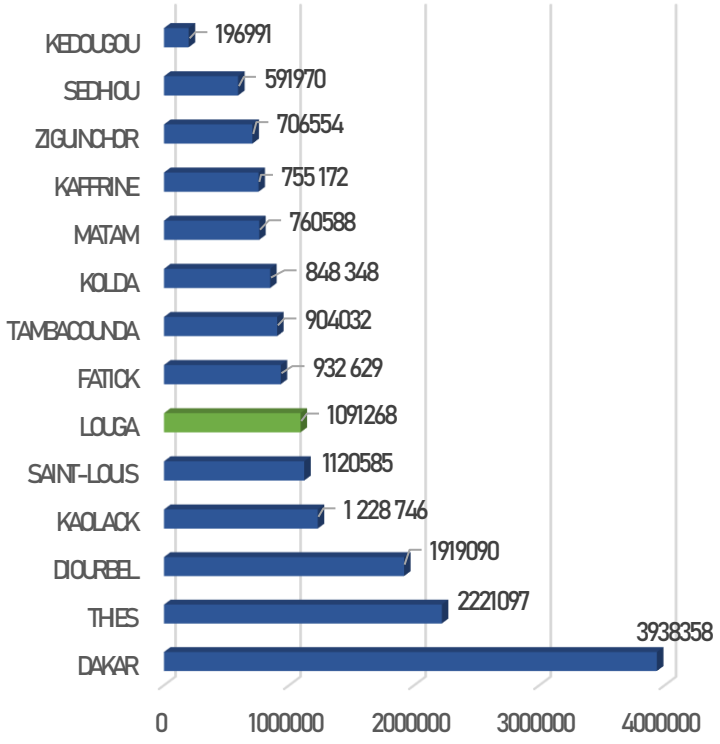

Tableau n°1.1 : Densité de population

REGIONS	SUPERFICIE	DENSITE
Dakar	547	7 200
Diourbel	4 824	398
Thiès	6 670	333
Kaolack	5 357	229
Fatick	6 849	136
Ziguinchor	7 352	96
Sédhiou	7 341	81
Kaffrine	11 262	67
Kolda	13771	62
Saint-Louis	19241	58
Louga	24847	44
Matam	29445	26
Tambacounda	42364	21
Kédougou	16800	12

Source : ANSD/Projections démographiques

I.2 Organisation administrative et territoriale

La région de Louga, anciennement province du Ndiambour, a été mise en place par la réforme administrative de 1976. Elle été alors la huitième région administrative du Sénégal. Créée par la loi n° 76 61 du 26 Juin 1976 qui consacra la partition de l'ex - région de Diourbel en deux entités administratives distinctes, la région de Louga couvre une superficie de 24 847 km^2, soit 12,6% du territoire national. Elle occupe en termes de superficie la 3ème place au niveau national après les régions de Tambacounda (59 602 km^2 : 30,3% du territoire national) et de Matam (29 424 km^2 : 15 % du territoire national).

Elle est scindée en trois départements (Kébémer Linguère et Louga) et compte 11 arrondissements avec un total de 55 communes.

Le département de Linguère est le plus vaste de la région avec une superficie 15 375 km^2. Il compte 4 arrondissements à savoir:

- arrondissement de Barkédji ;
- arrondissement de Dodji ;
- arrondissement de Sagatta Dioloff ;
- arrondissement de Yang Yang.

Le département de Linguère compte au total 19 communes.

Le département de Louga avec une superficie 5649 km^2 , compte 4 arrondissements pour un total de 17 communes.

- arrondissement de Coki ;
- arrondissement de Keur Momar Sarr ;
- arrondissement de Mbédiène ;
- arrondissement de Sakal.

Le département de Kébémer , la moins vaste a une superficie de 3 823 km^2. Il compte 3 arrondissements et 19 communes.

Ces 3 arrondissements sont :

- arrondissement de Ndande.
- arrondissement de Darou Mousty.
- arrondissement de Sagatta Gueth.

Tableaux et graphiques

Carte n°2 : Découpage administrative de la région

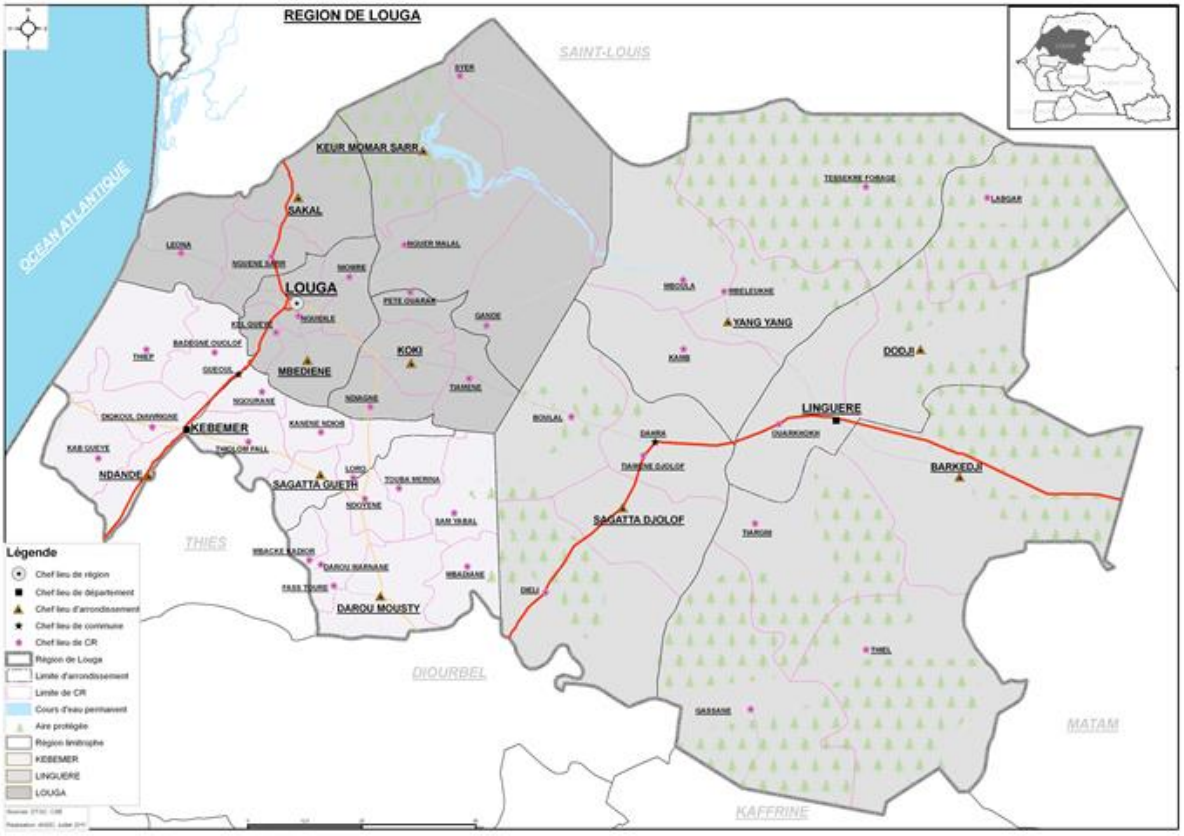

Source: ANSD/BCN 2023

Chapitre II : POPULATION

II.1 Structure globale de la Population

La population totale de la région de Louga est estimée à 1 092 092 habitants en 2021 (contre 1 061 612 en 2020) selon les projections démographiques.

Il convient de remarquer une légère supériorité numérique des femmes avec un effectif de 547 919 soit 50,2% de la population totale contre 543 349 personnes d'hommes (49,8%).

Dans l'analyse de toutes les caractéristiques d'une population, l'âge et le sexe représentent deux variables démographiques fondamentales dont il faut nécessairement tenir compte. La structure par âge et par sexe résulte très largement des choix des individus en matière de procréation, de la mortalité et de l'intensité des flux migratoires.

La pyramide des âges est la représentation graphique de la structure par âge et par sexe d'une population donnée. L'allure de la pyramide (sommet rétréci et base très large) montre que la région de Louga, à l'instar du Sénégal et des autres pays en développement a une population très jeune.

La répartition par sexe de la population de la région de Louga en 2020 et 2021, montre une légère supériorité numérique des femmes sur les hommes.

La répartition par groupes d'âges quinquennaux fait ressortir, la jeunesse de la population. En effet, 62 % de la population a moins de 25 ans. Les plus jeunes âgés de moins de cinq ans constituent 15% de la population. Les personnes âgées de plus de 60 ans constitue seulement 6% de la population. Le rapport de masculinité par groupes d'âges quinquennaux montre que parmi les personnes âgées de moins de 25 ans, les hommes sont plus nombreuses que les femmes (rapport de masculité supérieur à 100). A partir de 25 ans, l'effectitif des femmes devient supérieur à celui des hommes (rapport de masculité inférieur à 100). Cette situation pourrait être la conséquence de la migration internationale qui touche plus les hommes que les femmes.

La structure par sexe et par âge de la population peut également être appréhendée par des grands groupes d'âges selon les besoins de l'analyse. L'indicateur du rapport de dépendance économique peut être analysé à partir l'effectif des groupes d'âges 0-14 ans, 15-59 ans et 60 ans et plus.

L'analyse du rapport de dépendance rend compte de l'effectif des personnes potentiellement inactives qui sont à la charge des personnes potentiellement inactives. Globalement au niveau de la région de Louga, le rapport de dépendance est de 83%, donc 100 parsonnes actifs ont en charge 83 inactifs. Des disparités existent selon le sexe avec 85% chez les hommes et 78% chez les femmes, ce qui signifie que à 85 inactifs pour 100 actifs parmi les hommes contre 78 inactives pour 100 actives parmi les femmes.

Définitions :

Rapport de masculinité : Rapport, dans une population ou un groupe d'âge, de l'effectif masculin à l'effectif féminin, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes. Toute valeur supérieure à 100 indique un surnombre des hommes et inversement.
Rapport de dépendance : Rapport entre l'effectif de la population d'âges généralement inactifs (enfants de moins de 15 ans et personnes âgées de 65 ans ou plus) et l'effectif de la population en âge de travailler (15-64 64 ans). Le résultat s'exprime en nombre de personnes âgées de moins de 15 ans et de 65 ans ou plus pour 100 personnes âgées de 15 à 64 ans.

En savoir plus

- Voir : *Rapport de projection de la population du Sénégal (2013-2063), Edition 2015*

Tableaux et graphiques

Graphique n°II.1 : Pyramide des âges de la région de Louga

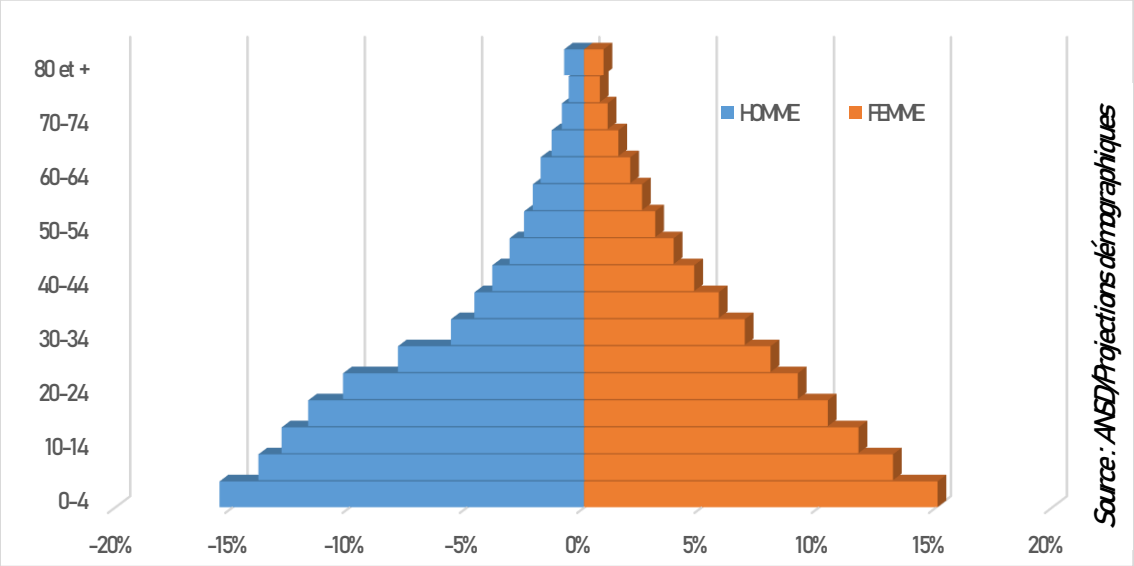

Tableau n°II.1 : Répartition de la population par sexe et par groupe d'âge et rapport de masculinité en 2021

GROUPE D'AGE	HOMME	FEMME	ENSEMBLE	PART (%)	RM
0-4	84 385	82 634	167 843	15%	102%
5-9	75 371	72 162	147 533	14%	106%
10-14	69 996	64 117	134 113	12%	110%
15-19	63 838	56 953	120 791	11%	113%
20-24	55 776	49 931	105 707	10%	111%
25-29	43 052	43 575	86 627	8%	94%
30-34	30 785	37 557	68 342	6%	81%
35-39	25 348	31 480	56 828	5%	81%
40-44	21 213	25 753	46 966	4%	82%
45-49	17 209	20 943	38 152	3%	82%
50-54	13 854	16 643	30 497	3%	84%
55-59	11 836	13 554	25 390	2%	89%
60-64	10 032	10 809	20 841	2%	93%
65-69	7 468	8 023	15 491	1%	93%
70-74	5 096	5 516	10 612	1%	93%
75-79	3518	3707	7225	1%	96%
80 et +	4 572	4 562	9 134	1%	101%
TOTAL	543 349	547 919	1 092 092	100%	99%

Source : ANSD/Projections démographiques

Tableau n°II.2 : Répartition de la population par sexe et par grands groupe d'âge en 2021

Groupe d'âge	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage(%)
0-14 ans	229 752	42%	218 913	40%	449 489	41%
15-64 ans	292 943	54%	307 198	56%	600 141	55%
65 et +	20 654	4%	21 808	4%	42 462	4%
Effectif total	543 349	100%	547 919	100%	1 092 092	100%
Rapport dépendance	85%		78%		82%	

Source : ANSD/Projections démographiques

II.2 Répartition de la population par département et milieu de résidence

La répartition de la population présente des disparités entre les départements.

En terme d'effectif, le département de Louga abrite 465 886 habitants (43% de la population). Le département de Kébémer vient en deuxième position avec 323 417 habitants (30% de la population) et enfin le département de Linguère en troisième position avec 301 965 habitants (28% de la population).

En 2020, l'effectif de la population est estimé à 453 223 habitants dans le département de Louga, 314 627 dans le département de Kébémer et 293 757 dans le département de Linguère.

L'analyse selon le milieu de résidence montre une large supériorité numérique de la population résidente en zone rurale sur celle résidente en zone urbaine (76% contre 24%).

La région de Louga a une densité de population de 44 habitants au km2 . Le département de Kébémer présente la densité de population la plus élevée avec 85 habitants au km^2 suit le département de Louga avec 82 habitants au km^2 et enfin le départemnt de Linguère avec seulement 20 habitants au km^2.

Selon le sexe, on note une légère supériorité numérique des femmes sur les hommes, aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale. Le constat est le même pour les départements de Louga et Kébémer. Par contre dans le département de Linguère, l'effectif des hommes est légèrement supérieur à celui des femmes.

En savoir plus :

- *Voir : Rapport de projection de la population du Sénégal (2013-2063), Edition 2015*

Tableaux et graphiques

Graphique n°II.2: Répartition de la population par département (%)

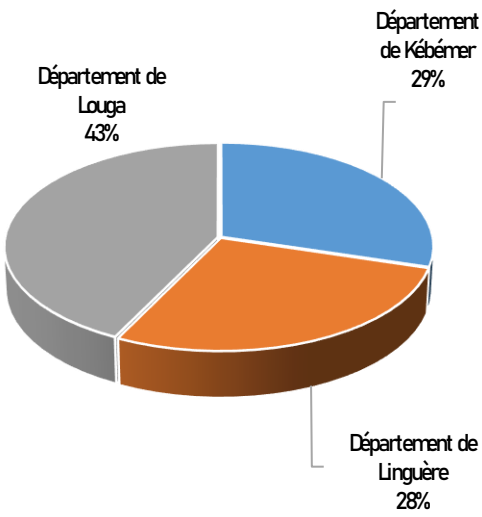

Source : ANSD/Projections démographiques

Graphique n° II.3: Répartition de la population par milieu de résidence (%)

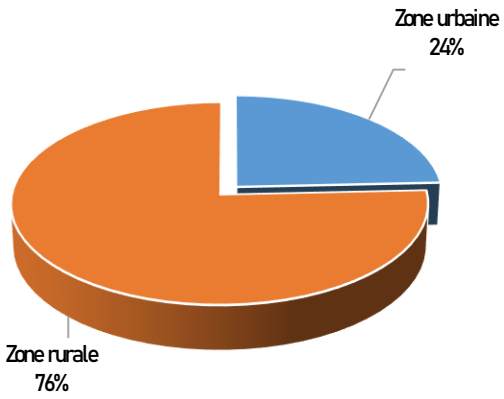

Source : ANSD/Projections démographiques

Graphique n°II.4 : Densité de la population par département en 2021

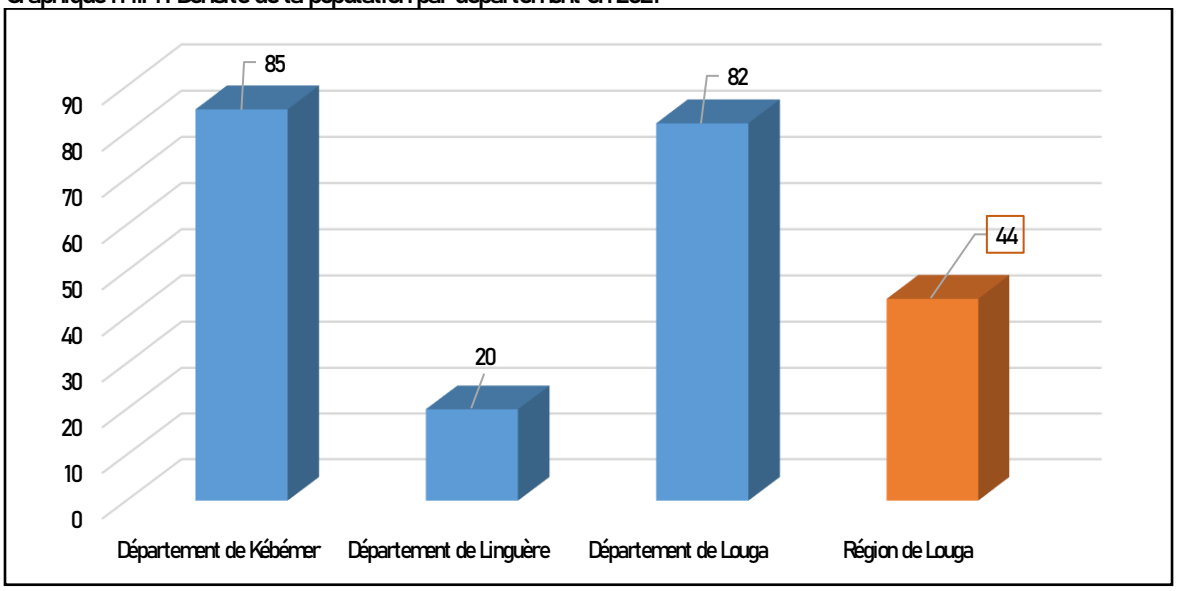

Source : ANSD/Projections démographiques

II.3 Dynamique de la population (Fécondité, Mortalité, Migration)

La fécondité constitue l'un des phénomènes démographiques les plus déterminants de la dynamique des populations. Plusieurs indicateurs peuvent servir à mesurer son ampleur et sa tendance au cours d'une période.

Pour apprécier la fécondité au sein de la région de Louga, l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) est calculé.

D'après le RGPHAE de 2013, au niveau de la région de Louga, le nombre moyen de naissances par femme ou descendance finale qui est de 4,7 enfants contre 5 pour le niveau national. Cet écart de seulement de 0,3 enfant montre que la fécondité reste quasi invariable.

L'Enquête Démographique et de Santé de 2017 (EDS-C-2017) a estimé l'ISF de la région de Louga à 5,1 enfants par femme contre 4,6 pour le niveau national.

Définitions :

Indice Synthétique de Fécondité (ISF) : également appelé somme des naissances réduites ou descendance du moment. Il représente le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme arrivée à la fin de sa vie féconde, si elle connaissait, à chaque âge, les taux de fécondité observés au cours des douze mois ayant précédé le recensement. Il est obtenu en faisant la somme des taux de fécondité par âge observés au cours de cette période.

En savoir plus :

Rapport de l'Enquête Démographique et de Santé Continue de 2017

Chapitre III : OCCUPATION DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

III.1 Occupation physique du territoire

La région de Louga présente un relief plat avec des formations dunaires dans sa partie Occidentale et Septentrionale, des affleurements latéritiques à l'Est et des sols ferrugineux tropicaux lessivés (les sols diors) au centre. La région comporte quatre zones éco-géographiques relativement homogènes :

- Le vieux bassin arachidier sols ferrugineux tropicaux peu lessivés et dégradés en surface à cause des cultures sous pluies inten vvses et sans jachère. La couverture végétale y est devenue un élément rare et les amas de sables se reconstituent au gré des vents assez forts pendant une bonne période de l'année.

- La zone des Niayes, située sur la façade maritime est constituée par une bande de terre s'étendant sur 15 km de large, de la mer vers l'intérieur.

- La zone sylvopastorale, mieux arrosée que les parties Ouest et Nord de la région, reste remarquablement aride en raison de l'influence quasi-permanente du harmattan. L'élevage y apparaît comme étant l'activité principale.

- Le lac de Guiers et la vallée du bas Ferlo avec un potentiel en eau et des superficies irrigables.

Différents types de sols peuvent être observés dans la région de Louga.

- des sols ferrugineux tropicaux peu lessivés (Sols Dior) ;

- des affleurements latéritiques ;

- des sols bruns et brun rouges.

Au cours de l'année 2020, un seul lotissement (avec 540 parcelles) est opéré dans la région (commune de Louga). En 2021, le nombre de lotissements passe à 7 (avec 6 612 parcelles). Le nombre d'autorisations de construire délivrées a également considérablement augmenté entre 2020 et 2021, passant de 28 à 96. Dans le même ordre, le nombre de parcelles attribués est passé de 540 à 3340 et concernent les communes de Louga et de Diokoul Diawrigne (dans le département de Kébémer).

Tableaux et graphiques

Tableau n°III.1 : Indicateurs de l'urbanisme

Indicateurs	2020	2021
Nombre de permis de construire délivrés	28	96
Nombre de lotissements	1	7
Communes	Louga	Louga, Dodoul Diawrigne
Nombre de parcelles	540	6612
Nombre de parcelles distribuées	540	3340

Source : Urbanisme et Habitat, Division Régionale de Louga

III.2 Ressources forestières, fauniques et risques environnementaux

Patrimoine forestier

Le taux de classement de la région de Louga est évalué à 17%. La région de Louga compte globalement 18 forêts classées. Plusieurs produits forestiers sont exploités dans la région principalement le bois de chauffe, les fruits forestiers (le jujube, le soump, le nep nep et le pain de singe), les résines (la gomme arabique et la gomme mbep), etc. L'espace forestier de la région présente un aspect fortement dégradé. Les faibles précipitations, la récurrence des feux de brousse et le mode extensif de l'élevage constituent des facteurs limitant pour une production forestière importante. Pour l'essentiel, les forêts classées sont situées dans le département de Linguère (77,8%) soit 85,3% des superficies pour un taux de classement départemental de 59,7%. Le département de Kébémer ne compte qu'une seule forêt classée représentant seulement 2,3% de la superficie totale soit un taux de classement de 6,5%. Le département de Louga concentre 16,7% des forêts classées de la région pour 12,4% de la superficie globale soit un taux de classement de 23,6%.

Le nombre de pépinières a chuté de 35% dans la région de Louga passant de 23 unités en 2019 à 15 en 2020 (47% en régie et 57% de pépinières communautaires). Durant l'année 2021, 900 111 plants sont produits dans la région de Louga globalement, contre 642 933 plants en 2020.

Situation des feux de brousse

Durant l'année 2021, une superficie de 2724,9 hectares a été ravagée par les feux de brousse dans la région de Louga, soit une augmentation 717,7 hectares par rapport à l'année 2020. Le département de Linguère est le plus touché avec 93,2% des superficies brûlées,soit (2538,9 hectares). L'augementation des surfaces ravagées est constatée dans les départements de Linguère et de Kébémer. Dans le département de Louga, par contre, les surfaces ravagées par les feux de brousse ont considérablement baissées.

Protection des forêts : résultats pour la lutte contre les feux de brousse et la déforestation (coupe abusive)

L'effet du changement climatique combiné aux actions anthropiques notamment les coupes abusives et les feux de brousse, continuent d'accentuer la dégradation forestière. La protection des forêts demeurent un impératif pour un développement économique et social de la région. Dans ce cadre plusieurs actions notamment, le reboisement, l'ouverture et la réhabilitation de pare-feu sont menées dans la région. Ainsi, des reboisements sont opérés sur une superficie de terres de 452,84 hectares en 2020 et 789,13 hectares en 2021. Des pare-feu sont ouverts sur 60 km en 2020 et 852 km en 2021 et d'autres sont réhabilités (191 km en 2021 et 100km en 2020).

Tableaux et graphiques

Tableau n°III.2 : Evolution des indicateurs de protection de la forêt dans la région de Louga

Indicateurs	2020	2021	Variation 2020-2021
Production de plants	642 933	900 111	275 178
Superficies de terres reboisées	452,84	789,13	336,29
Nombres de Km reboisés (brise vent, haies-vives, axes routiers...)	77,14	77,06	-0,08
Nombre de KM de pare-feu ouverts	60	852	792
Nombre de Km pare-feu réhabilités	100	191	91

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts (IREF) de Louga

Tableau n°III.3 : Situation des feux de brousse par département

Département	Superficies brulées (hectares)		Variation 2020-2021
	2020	2021	
Linguère	1014	2538,975	1524,975
Kébémer	30,05	61	30,5
Louga	963,15	180,925	-782,225
Total régional	2007,2	2724,9	717,7

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts (IREF) de Louga

III.3 Conditions climatiques

Température et humidité

La région de Louga fait partie des régions les plus chaudes du Sénégal. Les températures varient en moyenne de 21,2°C à 34,7°C. Il faut noter que c'est au mois de mai que la température la plus élevée de la région est enregistrée avec un maximum de 38,6°C. L'humidité atmosphérique peut être définie comme étant la quantité d'eau contenue dans une masse d'air. Le taux d'humidité dans la région est presque toujours déficitaire. Le taux d'humidité le plus élevé a été enregistré durant la saison des pluies c'est-à-dire entre juillet et septembre (au voisinage de 75%). Le taux le plus faible quant à lui a été enregistré durant la période Décembre-Mars avec une valeur inférieure à 30%.

Pluviométrie

Dans la région, la pluviométrie est inégalement répartie selon les zones. Les deux grandes zones pluviométriques sont :

Dans le département de Louga et la partie Ouest du département de Kébémer, les moyennes d'eau et de jours de pluies enregistrées, ne dépassent guère 300 mm et 24 jours de pluie.

Dans le département de Linguère et les arrondissements de Darou-Mousty, Sagatta, les moyennes ont tendance à dépasser 350 mm et 24 jours de pluie. Les postes de Lingère et Barkédji reçoivent respectivement 398,8 mm en 31 jours et 391,5 mm en 24 jours de pluie.

Vents

Périodiquement trois vents d'origines et de directions diverses s'installent sur la région: les alizés maritimes venant du Nord et soufflant d'octobre à juin, le harmattan ou vent d'Est de direction Nord-Est et la mousson (de juillet à septembre) de direction Sud/Sud-Ouest.

SECTION B. EMPLOI – TRAVAIL

CHAPITRE IV : EMPLOI

CHAPITRE V : TRAVAIL FAMILIAL, CHOMAGE

Chapitre IV : EMPLOI

IV.1 Population en âge de travailler

En 2021, la répartition de la population de Louga en âge de travailler montre que cette frange de la population est plus élevé dans le milieu rural avec 77,7% contre 22,3% dans le milieu urbain. Cette prédominance de la population en âge de travailler en zone rurale dans la région de Louga peut être attribuée à l'importance de l'agriculture dans l'économie locale, à des opportunités d'emploi limitées en zone urbaine et à des facteurs culturels favorisant la résidence en milieu rural.

La structure de la population en âge de travailler par groupe d'âge et par sexe révèle son caractère jeune et féminin avec des niveaux d'instruction faibles. Selon le sexe, 57,8% de la population en âge de travailler est constitué de femmes et de 42,2% d'hommes. Les jeunes âgés entre 15 et 35 ans constituent 62,5 % de la population en âge de travailler. La proportion sans aucun niveau d'instruction (n'ont jamais fréquenté l'école) est la plus importante avec 78,6% de la population en âge de travailler.

La structure par âge et par sexe de la population active montre une légère prédominance des femmes avec 52,5% contre 47,5% d'hommes. Environ, le tiers (33%) de la population active est du groupe d'âge 25-35 ans. Les plus jeunes (15-24 ans) constituent 25,1% de la population active. La majorité de la population active (85,2%) n'a jamais fréquenté l'école, c'est è dire n'ont aucun niveau d'instruction.

Le taux d'activité régional s'élève à 71,2%,. Cependant, des disparités sont notées selon le genre. Les hommes affichent un taux d'activité plus élevé à 80,2%, tandis que celui des femmes est de 64,6%, soit une différence relative de 15,6% . Cela indique que les hommes sont plus susceptibles d'être actifs sur le marché du travail que les femmes dans la région de Louga. Le taux d'activité varie également selon le milieu de résidence et est plus élevé en zone rurale (73,1%) qu'en zone urbaine (65,2%).

La part de la population qui n'est ni en emploi ni en formation est de 41,2% et majoritairemet constituée de femmes avec 90,8% et 9,2% de femmes. Celle résidant en milieu rural est largement plus élevée ave 90,9% contre 19,1% pour le milieu urbain.

Le groupe d'âge des 25-35 ans représente une légère majorité (53%) de la population qui n'est ni en emploi ni en formation, tandis que le groupe des 15-24 ans constitue 47% de cette population.

La proportion de la population sans aucune niveau d'instruction est très importante dans la population qui n'est ni en emploi ni en formation et représente 82,8%.

Définitions :

- L'emploi occupe une place centrale dans la dynamique économique et sociale d'un pays, jouant un rôle crucial tant pour la subsistance individuelle que pour le développement global de la société.
- La population active regroupe les individus d'un pays ou d'une région considérés capables et autorisés à participer à la force de travail, que ce soit en tant qu'employés ou en tant que chercheurs d'emploi.

En savoir plus :

- Voir : Rapport Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal (ENES)

Tableaux et graphiques

Tableau n°VI : Structure de la population en âge de travailler, du taux d'activité et de la population ni en emploi, ni en formation par milieu de résidence, par sexe, par groupe d'âge et par niveau d'instruction en 2021

Indicateurs/Modalités	Population en âge de travailler	Taux d'activité	Population ni en emploi, ni en formation
Mlieu de résidence			
Urbain	22,3%	20,4%	19,1%
Rural	77,7%	79,6%	80,9%
Total	100.0%	100,0%	100,0%
Sexe			
Masculin	42,2%	47,5%	9,2%
Féminin	57,8%	52,5%	90,8%
Total	100.0%	100,0%	100,0%
Groupe d'âge			
[15-24ans]	33,3%	25,1%	47,0%
[25-35ans]	29,2%	33,0%	53,0%
[36-45ans]	14,9%	19,2%	
[46 ans et plus [	22,6%	22,7%	
Total	100.0%	100,0%	100,0%
Nveau d'instruction			
Aucun niveau	78,6%	85,2%	82,8%
Préscolaire/Primaire	6,4%	5,5%	6,3%
Secondaire	13,6%	8,1%	10,0%
Supérieur	1,4%	1,3%	0,9%
Total	100.0%	100,0%	100,0%

Source : ANSD/ENES, 2021

IV.2 Population en emploi

La proportion de la population en emploi est de 43,7 % dans la région de Louga ; 47,5% dans la zone urbaine et 42,6% dans la zone rurale. La population en emploi est majoritairement constituée d'hommes avec 61,6% contre 30,6% de femmes.

L'analyse de la population en emploi selon le milieu de résidence révèle une nette disparité, entre les milieux de résidence avec avec une large prédominance dans le milieu rural avec 75,5% contre 24,5% pour le milieu urbain.

Selon le sexe, la répartition de la population en emploi met en évidence une répartition inégale, avec une majorité d'hommes (59,5 %) par rapport aux femmes (40,5 %).

Pa rapport au groupe d'âge et au niveau d'instruction les résultats dévoilent des disparités significatives. Les groupes d'âge 25-35 ans et 46 ans et plus représentent la majorité de la populatin en emploi, avec 28,8 % et 31,6 % respectivement. Cependant, le niveau d'instruction présente des inégalités marquées, avec une grande majorité (84,4 %) de personnes n'ayant aucun niveau d'instruction formelle.

La répartition de la main-d'œuvre par secteur d'activité montre une répartition inégale de la main-d'œuvre. Le secteur primaire avec l'agriculture occupe une part prépondérante, employant 40,3 % de la population active. Le secteur du commerce vient en deuxième posiiton avec 27,6 %. Cependant, le secteur des services et celui de l'industrie occupe la troislème et la quatrièe place avec des parts non négligeables de 17,4 % et de 14,8 % respectivement. La répartition selon le statut dans l'emploi montre que la population en emploi est essentiellement constituée de travailleurs indépendants non agricoles et agricoles. Les premiers représentent 40,4% et les seconds 39,0%. Les salariés quant à eux représentent 13,4% de la main d'œuvre rémunérée. Il est noté la présence d'apprentis ou stagiaires avec un taux de 6,6%.

Définitions :

- L'emploi rémunéré est un élément essentiel de la vie économique et sociale de toute société. Il est souvent considéré comme un indicateur clé du bien-être économique d'un pays, d'une région ou d'une communauté. L'importance de l'emploi rémunéré réside dans le fait qu'il permet aux individus et aux ménages de subvenir à leurs besoins fondamentaux, de réaliser leurs aspirations personnelles et de contribuer au développement économique global.

- Le taux d'emploi est une mesure qui quantifie la proportion de personnes en âge de travailler au sein d'une population donnée qui sont actuellement employées ou occupent un emploi rémunéré. Il permet de mesurer le degré d'utilisation de la main-d'œuvre disponible et de comprendre l'évolution de l'emploi au fil du temps.

En savoir plus :

- Voir : Rapport Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal (ENES)

Tableaux et graphiques

Tableau n°IV.2 : Taux d'emploi rémunéré selon le sexe et le milieu de résidence en 2021

Sexe	
Masculin	61,6%
Féminin	30,6%
Total	43,7%
Milieu de résidence	
Urbain	47,5%
Rural	42,6%
Total	43,7%

Source : ANSD/ENES, 2021

Tableau n° IV.3: Population en emploi par milieu de résidence, tranche d'âge, niveau d'instruction et selon le sexe en 2021

Milieu de résidence	
Urbain	24,5%
Rural	75,5%
Total	100,0%
Sexe	
Masculin	59,5%
Féminin	40,5%
Total	100,0%
Groupe Age	
[15-24ans]	14,8%
[25-35ans]	28,8%
[36-45ans]	24,7%
[46 ans et plus [	31,6%
Total	100,0%
Niveau d'instruction	
Aucun niveau	84,4%
Préscolaire/Primaire	5,5%
Secondaire	8,4%
Supérieur	1,7%
Total	100,0%
Secteur Activité	
Agriculture	40,3%
Industrie	14,8%
Commerce et Réparation	27,6%
Services	17,4%
Total	100,0%
Statut dans l'emploi	
Salariés	13.4%
Apprentis/Stagiaires	6.6%
Patrons/Employeurs	0.6%
Indépendants non agricoles	40.4%
Indépendants agricoles	39.0%
Aide familiaux	0.0%
Total	100.0%

Source : ANSD/ENES, 2021

IV.3 Etablissements ouverts, conflits et contrats de travail

En 2020, 55 établissements ont été déclarés ouverts, contribuant à la création de 299 emplois. Cependant, 9 de ces établissements ont fermé au cours de la même année, entrainant la perte de 31 emplois. Ces fermetures ont être influence par divers facteurs, y compris les défis économiques induit par la pandémie de covid-19. En 20021, le nombre de déclaration d'établissements ouverts a diminué à 41, mais ceux-ci ont génère 434 emplois, indiquant une augmentation significative de l'efficacité ou de la croissance des entreprises existantes, toutefois, l'année a également enregistre la fermeture de 15 établissements, entrainant la perte de 51 emplois. Cette dynamique suggère une certaine instabilité économique persistante malgré la croissance nette des emplois.

En 2021, l'inspection régional du travail et de la sécurité sociale (IRTSS) a examiné 959 contrats de travail, marquant une diminution par rapport à l'année précédente ou 1372 contrats ont été soumis à leur évaluation. Les CDD sont majoritaires, en 2020 la région enregistrait 1028, chiffre qui a connu une baisse en 2021 pour atteindre 648 contrats. Les CDI ont connu une croissance, passant de 178 contrats en 2020 à 248 en 2021. Cette augmentation témoigne d'une stabilité ou d'une expansion des opportunités d'emploi à long terme dans la région. Bien qu'ils restent en nombre inférieur aux CDD, leur progression suggère une confiance croissante dans des engagements plus durables. Les contrats de stage ont enregistré une diminution, passant de 169 en 2020 à 63 en 2021. Une transition marquante a été observée avec l'introduction de 244 contrat d'Apprentissage en 2021, compares a aucun en 2020. On note une apparition des contrats saisonniers que des contrats temporaires qui sont passés de 0 en 2020 à respectivement 335 et 8 en 2021. En analysant selon le sexe, les hommes ont plus bénéficié que les femmes des différents types de contrats de travail proposés par les employeurs.

L'immatriculation est une exigence légale, assurant que les travailleurs sont légalement autorises à exercer une activité professionnelle et qu'ils bénéficient des droits de protection appropries. Dans ce cadre 97 travailleurs ont été immatricules en 2020 contre 92 en 2021, soit une diminution de 5 travailleurs.

Pour l'année 2020, 61 travailleurs ont déposes des plaintes à L'IRTSS contre 16 en 2021. Sur la dimension genre des conflits individuels et compte tenu du ressort, les hommes sont les plus concernés.

En savoir plus :

En vertu de l'article L220 du code du travail, toute entité, qu'il s'agisse d'une personne physique ou morale envisageant l'établissement ou l'ouverture d'un chantier est tenu de procéder à une déclaration à l'inspection du travail. Cette démarche règlementaire vise à instaurer une traçabilité rigoureuse des activistes économiques, assurant ainsi la conformité aux normes en vigueur en matière d'emploi et de conditions de travail. La portée de cette obligation dépasse l'ouverture initiale d'un établissement et englobe également des changements tels que la fermeture, le transfert, la mutation, ainsi que toute modification substantielle affectant un établissement

Tableaux et graphiques

Tableau n°IV.4 : Evolution de établissements ouverts/fermés et emplois générés/perdus en 2020 et 2021

Indicateurs	Etablissements ouverts		Etablissements fermés	
	Nombre	Emplois générés	Nombre	Emplois perdus
2020	55	299	9	31
2021	41	434	15	51
Variation (%)	25,5%	-45,2%	-66,7%	-64,5%

Source : Inspection Régional du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS)

Tableau n°IV.5 : Evolution des contrats enregistrés en 2020 et 2021 selon le type

Année	Types de contrats												
	CDD		CDI		TEMPORAIRE		STAGE		SAISONNIER		APPRENTIS		TOTAL
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
2020	808	220	135	43	0	0	76	90	0	0	0	0	1372
2021	438	210	155	93	5	3	45	18	164	189	241	3	959
Variation (%)	45,8%	4,5%	-14,8%	-116,3%	-	-	40,8%	80,0%	-	-	-	-	30,1%

Source : Inspection Régional du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS)

Tableau n°IV.6 : Effectif des travailleurs immatriculés

Année	TRAVAILLEURS IMMATRICULES
2020	97
2021	92
Variation (%)	5,2%

Source : Inspection Régional du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS)

Tableau n°IV.7 : Nombre de conflits individuels de travail

ANNEE	TRAVAILLEURS	
	SEXE	NOMBRE
2020	Hommes	60
	Femmes	1
	Total	61
2021	Hommes	14
	Femmes	2
	Total	16
Variation (%)	Hommes	76,7%
	Femmes	-100,0%
	Total	73,8%

Source : Inspection Régional du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS)

Chapitre V : TRAVAIL FAMILIAL, CHOMAGE

V.1 Travail familial

Le niveau du travail familial constitue une mesure de l'utilisation du travail non rémunéré dans la production des biens et services au sens de la comptabilité nationale. L'offre globale de travail des aides familiaux est captée à partir de la proportion des aides familiaux dans la main-d'œuvre.

Au niveau régional, la part des aides familiaux dans la population active est de 13,2%. Les aides familiaux sont nettement plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain avec respectivement 96,3% et 3,7% de l'effectif régional. La répartition par sexe montre une part plus importante des hommes que des femmes avec respectivement 75,9% et 24,1%.

Plus de la moitié des aides familiaux (66,3%) sont âgés entre 15 et 24 ans. Les plus âgés (36 ans et plus) ne constituent que 8% des aides familiaux. La plupart d'entre eux n'ont aucun nivceau d'instruction (91,9%).

La plupart (95,1%) des aides familiaux exercent dans le secteur primaire , notament l'agriculture.

Définitions :

- Le travail familial fait référence aux responsabilités et aux tâches liées à la gestion du foyer et à la prise en charge des membres de la famille.

En savoir plus :

- Voir : Rapport Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal (ENES)

Tableaux et graphiques

Tableau n° V.1: Part des travailleurs familiaux dans la main-d'oeuvre par sexe et milieu en 2021

Mlieu de Résidence	
Urbain	2,4%
Rural	16,0%
Total	13,2%
Sexe	
Masculin	21,1%
Féminin	6,1%
Total	13,2%

Source : ANSD/ENES, 2021

Tableau n° V.2: Répartition des aides familiaux par sexe, âge et niveau d'instruction et selon le milieu en 2021

Mlieu de Résidence	
Urbain	3,7%
Rural	96,3%
Total	100,0%
Sexe	
Masculin	75,9%
Féminin	24,1%
Total	100,0%
Groupe d'âge	
[15-24ans]	66,3%
[25-35ans]	26,7%
[36-45ans]	3,6%
[46 ans et plus [	3,4%
Total	100,0%
Nveau d'instruction	
Aucun niveau	91,9%
Préscolaire/primaire	3,3%
Secondaire	4,4%
Supérieur	0,4%
Total	100,0%
Secteur Activité	
Agriculture	95,1%
Industrie	1,9%
Commerce et Réparation	2,9%
Services	0,1%
Total	100,0%

Source : ANSD/ENES, 2021

V.2 Chômage

Le taux de chômage est souvent utilisé comme indicateur économique pour évaluer la santé économique d'une région ou d'un pays. En 2021, le niveau du chômage dans la région de Louga s'est établit à 25,4% (25,8% en milieu urbain et 24% en milieu rural).

La structure de la population au chômage à Louga peut être analysée en examinant plusieurs dimensions clés, à savoir le milieu de résidence, le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, etc. Ces données fournissent un aperçu important de la composition démographique des chômeurs dans cette région.

Selon le milieu de résidence, la population au chômage est plus élevé en zone rurale qu'en zone urbaine avec 80,7% et 19,3% respectivement en 2021.

La structure selon le sexe montre que 93,3% des chômeurs de la réion sont constitués de femmes et seulement 3,7% d'hommes. Cette disparité de genre dans le chômage peut refléter des obstacles spécifiques auxquels les femmes sont confrontées sur le marché du travail, tels que les discriminations et les rôles de genre traditionnels.

Concernant l'âge, il est clair que les jeunes sont les plus touchés par le chômage à Louga. Près de 28,4 % des chômeurs se situent dans la tranche d'âge de 15 à 24 ans et 46,3 % appartiennent à la tranche d'âge de 25 à 35 ans. Cette concentration de chômage chez les jeunes soulève des préoccupations quant à leur accès limité aux opportunités d'emploi dans la région. La part de la population sans aucun niveau d'instruction est très élevée et représente 83,7% des chômeurs de la région.

Définitions :

Au sens du Bureau internationale du Travail (BIT), les chômeurs comprennent toutes les personnes en âge de travailler qui, au cours de la période de référence, ont été sans travail, disponibles pour travailler durant une période de deux semaines et ont recherché un travail sur la période des quatre semaines ayant précédé la date de collecte.

Toutefois, cette définition s'avère restrictive pour le Sénégal eu égard au marché du travail qui est peu structuré pour la recherche de travail. A cet effet, les personnes sans emploi, qui sont disponibles, mais ne recherchent pas un emploi pour des raisons jugées indépendantes de leur volonté sont comptées parmi les chômeurs et pris ainsi en compte dans la détermination du niveau de chômage dans le pays. Le taux de chômage est un indicateur très conjoncturel et largement tributaire des lois économiques et sociales.

En savoir plus :

- Voir : Rapport Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal (ENES)

Tableaux et graphiques

Tableau n° V.3: Taux de chômage selon le sexe et le milieu de résidence en 2021

Sexe	
Masculin	2,0%
Féminin	46,6%
Total	25,4%
Milieu de résidence	
Urbain	24,0%
Rural	25,8%
Total	25,4%

Source : ANSD/ENES, 2021

Tableau n°V.4 : Structure de la population en chômage selon certains indicateurs en 2021

Indicateurs	*2021*
Milieu de Résidence	
Urbain	19,3%
Rural	80,7%
Total	100,0%
Sexe	
Masculin	3,7%
Féminin	96,3%
Total	100,0%
Groupes d'âge	
[15-24ans]	28,4%
[25-35ans]	46,3%
[36-45ans]	13,9%
[46 ans et plus [	11,3%
Total	100,0%
Niveau d'instruction	
Aucun niveau	83,7%
Préscolaire/Primaire	6,6%
Secondaire	9,1%
Supérieur	0,6%
Total	100,0%

Source : ANSD/ENES, 2021

SECTION C. CONDITIONS D'HABITAT – VULNERABILITES

CHAPITRE VI : LOGEMENT ET EQUIPEMENT DES MENAGES

CHAPITRE VII : EAU, ASSAINISSEMENT ET ENERGIE

CHAPITRE VIII: POPULATION VULNERABLES

Chapitre VI : LOGEMENT ET EQUIPEMENT DES MENAGES

VI.1 Logement équipement des ménages

Dans la région de Louga, plus de 7 ménages sur 10 (78,5%) sont propriétaires de leur logement : 30,7% sont des propriétaires avec titre et 47,8% sont propriétaires sans titre. Les locataires représentent 3,5% des ménages. Par contre, une fraction de ménages est logée gratuitement soit par des parents ou amis (4,6%).

Selon le type de logement, les habitations sont dominées par celles de type « maison basse », avec 71,4%. Les cases occupent le deuxième rang avec 20,6% des habitations. Les appartements dans un immeuble sont inexistants dans la région de Louga.

En savoir plus :

- Voir : Rapport EHCVM 2018/2019

Tableaux et graphiques

Graphique n°VI.1 : Répartition des ménages de la région de Louga selon le type du logement occupé (%)

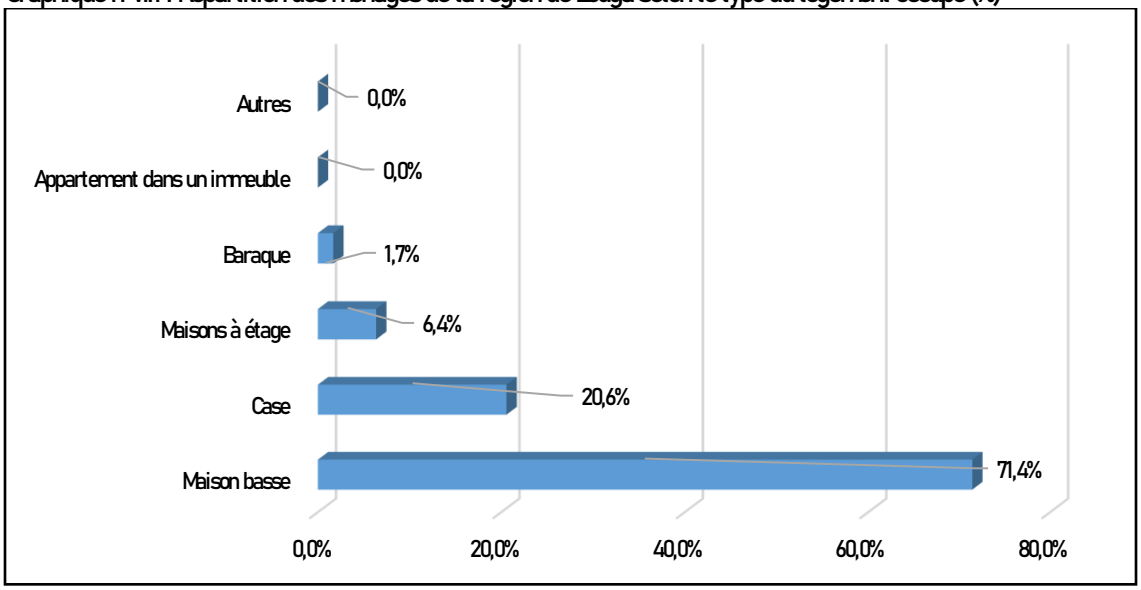

Source : ANSD, EHCVM 2018/2019

Graphique n°VI.2 : Répartition des ménages de la région de Louga selon le statut d'occupation du logement (%)

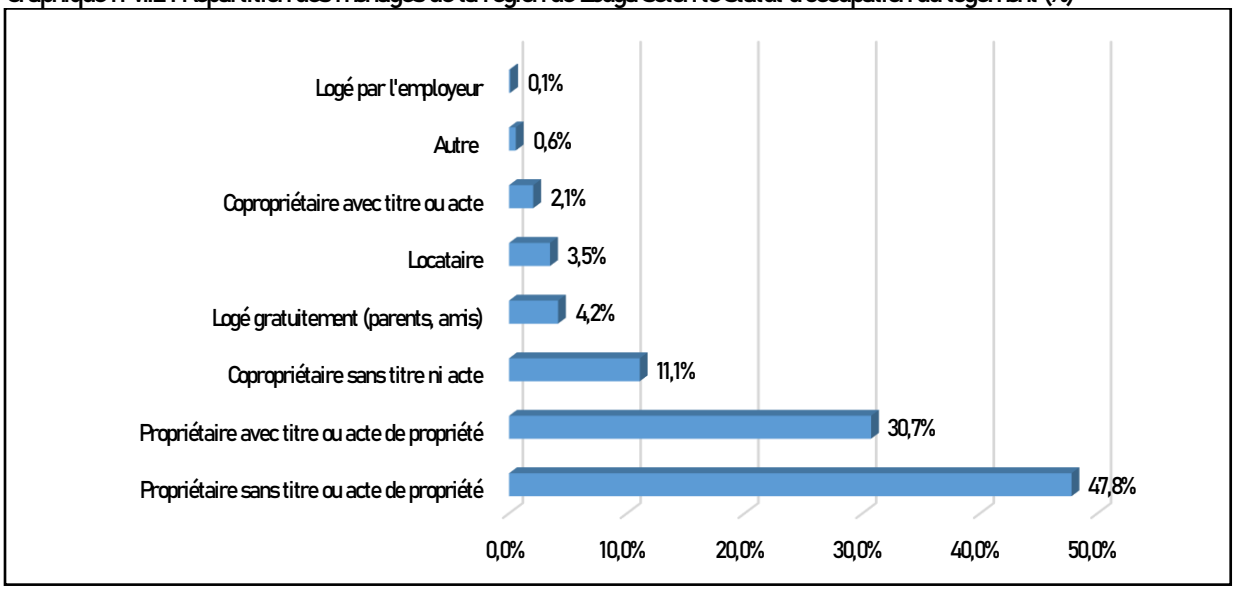

Source : ANSD, EHCVM 2018/2019

VI.2 Accès à Internet

Au niveau de la région de Louga, l'accès à internet demeure faible avec un taux d'accès de 17,1% relevé en 2018/2019. Autrement dit, sur 100 lougatois, environ 17 ont accès à l'internet à travers les modes et/ou lieux de connexion (téléphone, clé internet, au bureau, etc.). Ce taux est en deçà du taux national qui est de 31,7% ; Egalement, une nette différence est notée avec les autres régions.

Définitions :

L'accès à internet a été mesuré dans le cadre de l'EHCVM à travers les modes et/ou lieux de connexion (téléphone, clé internet, au bureau, etc.) des populations.

En savoir plus :

- Voir : Rapport EHCVM 2018/2019

Tableaux et Graphiques

Carte n°V.1 : Taux d'accès à l'internet selon la région.

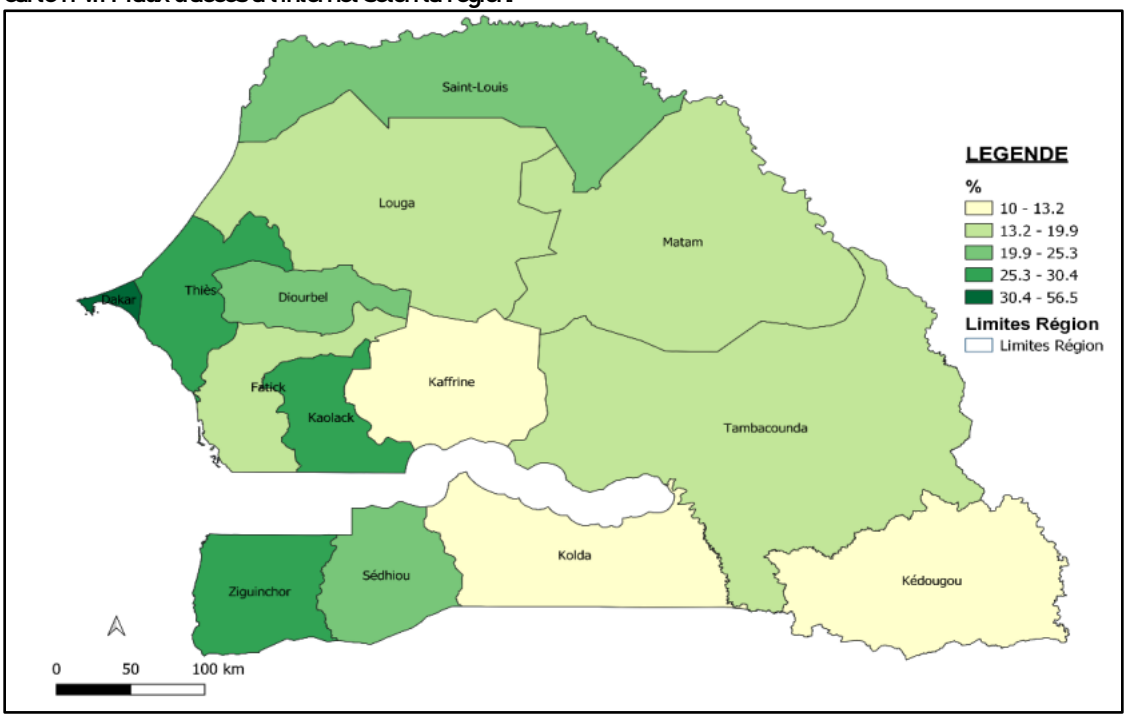

Source : ANSD/ EHCVM 2018/2019

Chapitre VII : EAU, ASSAINISSEMENT ET ENERGIE

VII.1 Eau

Dans la région de Louga, l'accès à l'eau potable des ménages est quasi universel avec un taux de 91,6%. Ce taux cache des disparités selon les départements. La répatition par département des systèmes d'alimentation en eau potable (SAEP) est la suivante :

- Kébémer : 73 SAEP pour un taux d'accès de97,01% ;
- Linguère : 155 SAEP pour un taux d'accès de 81,63% ;
- Louga : 66 SAEP pour un taux d'accès de 96,34%.

Concernant la source d'eau, l'accès à l'eau potable par branchement domestique est de 42,4% au niveau régional avec des disparités entre les départements. Ce taux est de 48,8% dans le département de Louga ; 42,6% à Kébémer et 33,0% à Linguère.

Au niveau régional, le robinet constitue le principal mode d'approvisionnement en eau de boisson des ménages (95,4%). Une légère différence est relevée entre le milieu rural (94,8 %) et le milieu urbain (97,3%). Les autres sources d'approvisionnement ne sont utilisées que par environ 5% des ménages.

Selon le milieu de résidence, de fortes disparités sont notées. En fait, en zone urbaine 92,0% des ménages utilisent comme source d'eau de boisson le robinet du domicile. Cette proportion est de 46,7% en milieu rural.

La région est doté d'un patrimoine hydraulique de 309 forages systèmes d'alimentation en eau potable dont un seul à savoir Ndiagne est doté d'unité de potabilisation d'eau par osmose inverse pour enlever le sel et le fluor.

Le nombre d'abonnés à la SEN EAU (Ex SDE) est de 39 610 ménage en 2021.

En savoir plus :

- Voir : Rapport EHCVM 2018/2019
- Rapport « Situation de l'hydraulique dans la région de Louga », de la Division Régionale de l'hydraulique »
-

Tableaux et Graphiques

Graphique n°VII.1 : Taux d'accès à l'eau potable

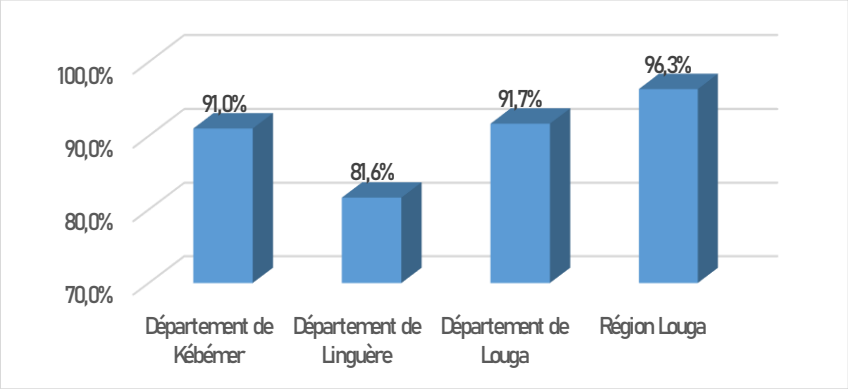

Source : Division régionale de l'hydraulique

Graphique n° VII.2: Taux d'accès par branchement domestique

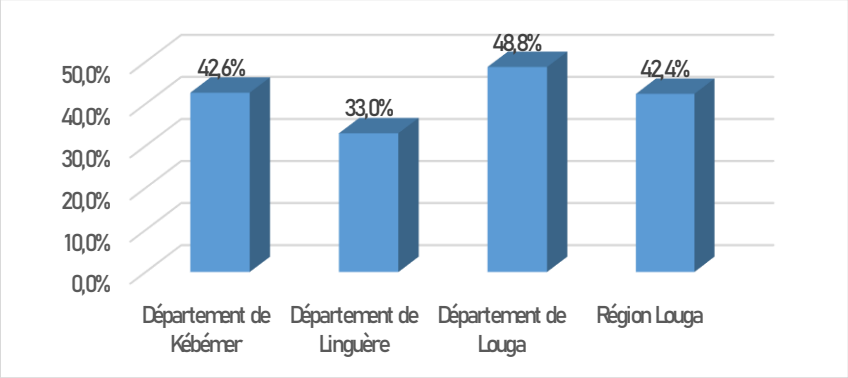

Source : Division régionale de l'hydraulique

Graphique n°VII.3 : Source d'accès à l'eau de boisson

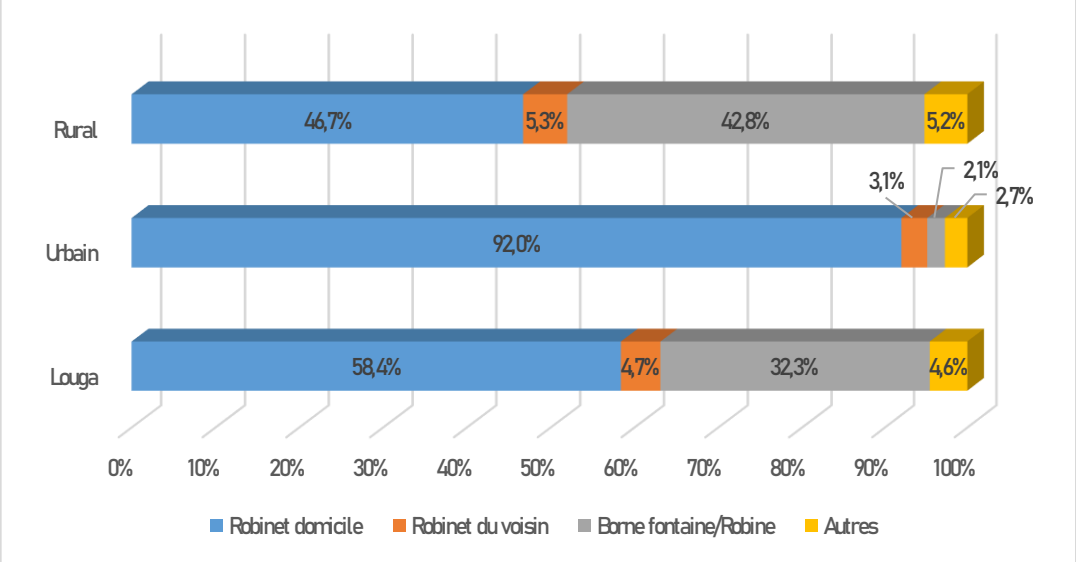

Source : ANSD/EHCVM, 2018/2019

VII.2 Assainissement

Dans la région de Louga, la rue/nature et un trou dans la parcelle, constituent les principaux lieux d'évacuation des eaux usées. Environ, sept ménages sur dix (70,1%) évacuent leurs eaux usées dans la rue/nature ou un trou dans la parcelle.

Le mode d'évacuation des eaux usées de la région de Louga repose sur un vaste réseau de 94 km de canalisation couvrant une bonne partie des espaces habités.

Ce réseau permet de collecter les eaux usées d'origine domestique en les transportant de manière gravitaire vers les différentes stations de pompage repartis dans la ville. Ces stations au nombre de six (06) sont équipées de façon à drainer tous les eaux usées a la STEP (station d'épuration) qui assure le traitement des eaux usées et pluviales avec un bassin d'infiltration et de stockage de 150 000 m³. Le taux d'assainissement global de la région est de 57% en 2021.

Le système d'assainissement pratiqué à Louga est collectif. Il s'agit d'un système d'assainissement dans lequel les eaux usées sont collectées et acheminées vers une station d'épuration de manière collective. Il comprend les équipements de traitement ainsi que le réseau de collecte.

En savoir plus :

- Voir : Rapport EHCVM 2018/2019

Tableaux et Graphiques

Graphique n° VII.4 : Répartition des ménages de Louga selon le mode d'évacuation des eaux usées (%)

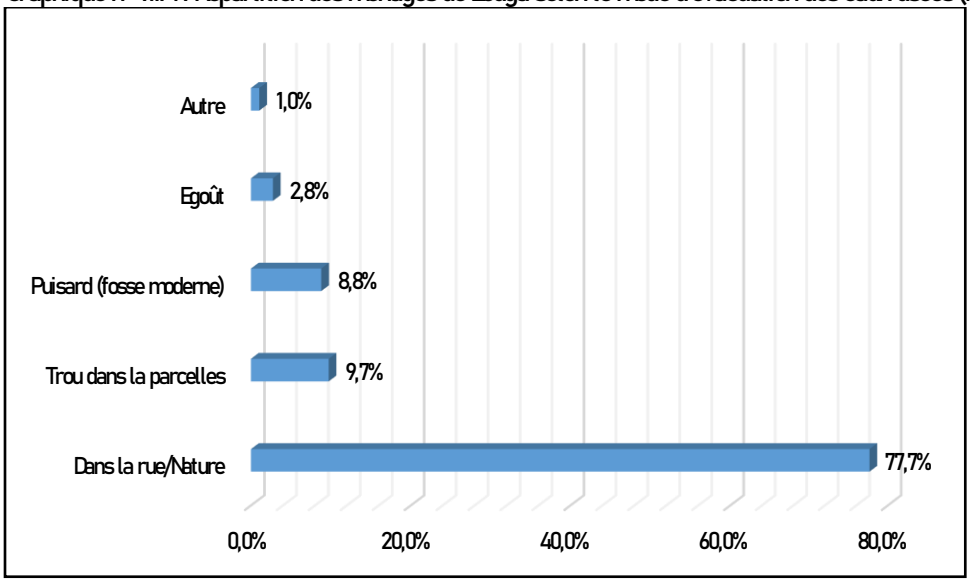

Source : ANSD/EHCVM, 2018/2019

VII.3 Sources d'énergie des ménages

Au niveau de la région de Louga, les principaux combustibles utilisés pour la cuisson sont le bois (69,1% dont 49,3% pour le bois ramassé et 19,8% pour le bois acheté), le gaz (15,0%), le charbon de bois (9,4%) et les déchets d'animaux (6,5%). A l'image du niveau national, l'utilisation de l'électricité comme combustible pour la cuisson est nulle dans la région.

En savoir plus :

- Voir : Rapport EHCVM 2018/2019

Tableaux et Graphiques

Graphique n° VII.4: Répartition des ménages selon le type de combustible utilisé pour la cuisson

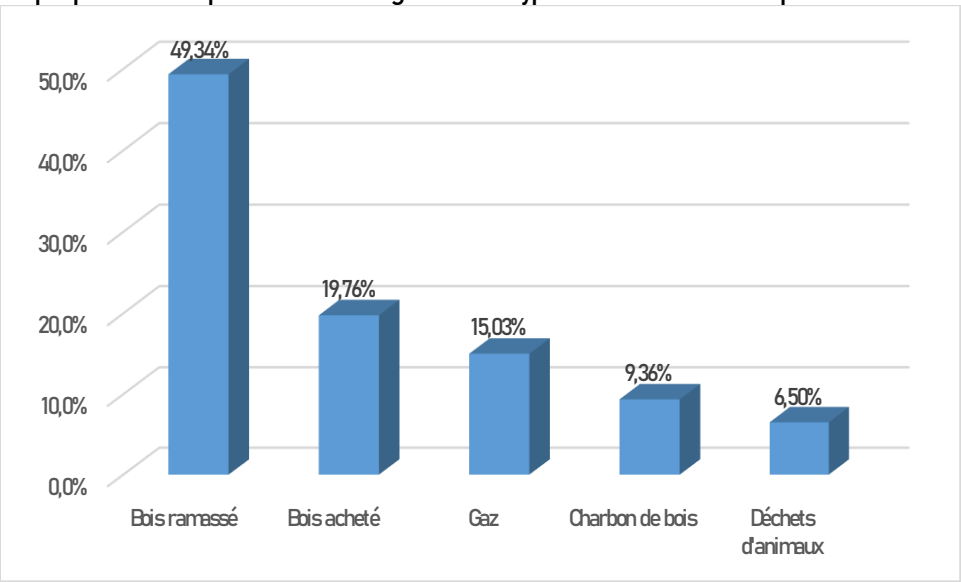

Source : ANSD/EHCVM, 2018/2019

SECTION D. SERVICES SOCIAUX

CHAPITRE IX : ASSISTANCE SOCIALE

CHAPITRE X : JUSTICE

CHAPITRE XI : SANTE

CHAPITRE XII : ÉDUCATION

CHAPITRE XIII : CULTURE, LOISIRS, JEUNESSE ET SPORTS

Chapitre VIII : ASSISTANCE SOCIALE

VIII.1 Assistances sociales et secours aux victimes

Les interventions menées au niveau de la région de Louga entre 2020 et 2021 englobent divers incidents notamment les accidents de la circulation, les effondrements, les accidents de baignade, les situations de malaise sur la voie publique, ainsi que d'autres évènements nécessitants une assistance d'urgence.

Globalement, les interventions effectuées par la 52ème Compagnie d'Incendie et de Secours de Louga ont connu une baisse de 15% dans la région passant de 1342 sorties en 2020 à 1140 en 2021.

Les sorties opérées par la brigade d'incendie et de secours ont pour objectif principal de fournir une assistance aux victimes d'accidents. Une diminution significative des sorties, passant de 1042 en 2020 à 601 en 2021 soit une baisse de 41%, est constatée.

Le nombre de victimes a également diminué entre 2020 et 2021 passant de 1555 à 976, soit une baisse de 37%. Parmi les 1555 individus secouru en 2020, 1479 ont été sauves et 76 ont perdus la vie. En 2021, bien que le nombre total de victimes secourues ait diminué à 976, le taux de sauvetage reste élevé ; 970 ont bénéficié d'une assistance prompte et ont survécu, tandis que 7 ont succombés. La réduction des décès de 76 à 6 est une lueur positive. Néanmoins la perte des 6 vies constitue une poignante illustration des défis durables auxquels sont confrontées les équipes de secours.

En savoir plus :

La Brigade nationale des Sapeurs-pompiers dont la compétence s'étend sur l'ensemble du territoire national, est chargée des secours et de la protection tant contre les incendies que contre les périls ou accidents de toutes natures menaçant la sécurité publique. A ce titre, elle est particulièrement chargée de la prévention et la prévision des risques pour la protection des personnes, des biens et des installations stratégiques, des secours d'urgence et de la lutte contre les incendies, les périls et les accidents de toutes natures pouvant menacer la sécurité publique. Dans le cadre de ses missions, la Brigade nationale des Sapeurs-pompiers concourt avec les autres services concernés, à la gestion des catastrophes et à la protection de l'environnement. Elle peut participer également aux opérations extérieures de l'Etat par l'envoi de personnels ou de détachement organique.

Le Groupement d'Incendie et de Secours n°5 (GIS5), dont l'état-major est situé à Saint-Louis, est territorialement compétent sur l'étendue des régions administratives de Saint-Louis, de Louga et de Matam

Tableaux et Graphiques

Tableau n°VIII.1 : Indicateurs d'assistance et de secours aux victimes

Indicateurs	2020	2021	VARIATION
Nombre de sorties	1342	1140	-15%
Nombres de secours aux victimes	1024	601	-41%
Nombre de victimes	1555	976	-37%
Nombre de survivants	1479	970	-34%
Nombre de décédés	76	6	-92%

Source : 52e Compagnie d'Incendie et de Secours de Louga

VIII.2 Programmes d'assistance sociale

Initié dans le cadre de la mise en œuvre du PSE, des programmes d'équité sociale à l'instar du Programme national de Bourses de Sécurité familiale (PNBSF), du programme de la Couverture Maladie Universelle (CMU), du programme « Carte d'égalité des Chances (CEC) », des programmes de gratuité, etc. sont initiés par l'état du Sénégal.

Dans la région de Louga, le nombre de ménages inscrits sur le registre national unique (RNU), base de données utilisée dans la politique sociale de l'Etat, est de 19 762.

En 2020, le PNBSF a touché 9 328 ménages dans la région de Louga, ce chiffre n'a pas connu d'évolution en 2021. S'agissant du Programme « Carte d'égalité des chances » dédié aux personnes vivant avec un handicap, le nombre de cartes délivrées est de 5 146 en 2021. Les bénéficiaires de la CEC sont enrôlés ou non à la CMU. Le pourcentage de personnes handicapées détentrices de la carte d'égalité des chances s'élève en 2021 à 6,45%.

Le pourcentage des ménages bénéficiant de la Bourse de Sécurité familiale enrôlés dans la couverture maladie universelle (CMU) est de 47,0% en 2020 et 2021, alors que le pourcentage des ménages et individus bénéficiant de la Bourse de Sécurité familiale enrôlés dans la couverture maladie universelle s'élève à 53,0%.

Définitions :

- La Bourse de Sécurité Familiale (BSF) est un filet de protection sociale bâti sur un système de transfert monétaire *destiné à améliorer les conditions d'existence des familles démunies, en vue de contribuer à l'éradication de la pauvreté, et de garantir la dignité aux citoyens*
- La Carte d'égalité des Chances (CEC) est un système de protection sociale institué par la loi d'orientation sociale 2010-15 relative à la promotion et à la protection des droits des personnes handicapées.
- La carte d'egalite des chances favorise l'acces des personnes handicapees aux services essentiels (santé, réadaptation fonctionnelle, éducation, transports, emploi, finances.

Tableaux et Graphiques

Tableau n°VIII.2 : Indicateurs de la protection sociale

Indicateurs	2020	2021	Observations
Nombre de ménages inscrits dans le Registre national unique	19 762	19 762	Source : CR/DGPSN
Nombre d'individus bénéficiant de la Carte d'Égalité des Chances (CEC) enrôlé ou non à la CMU		5 146	Source : SRAS/Région Médicale
Nombre de ménages bénéficiant effectivement d'une bourse de Sécurité familiale	9 328	9 328	Source : CR/ DGPSN
Pourcentage des ménages bénéficiant de la Bourse de Sécurité familiale enrôlés dans la couverture maladie universelle		47%	Source : Région médicale
Pourcentage des ménages et individus bénéficiant de la Bourse de Sécurité familiale enrôlés dans la couverture maladie universelle		53%	Source : SRCMU
Pourcentage de personnes handicapées détentrices de la carte d'égalité des chances		6,45%	Source : Région médicale

Chapitre IX : SANTE

IX.1 Personnels et équipements de santé

La région de Louga est découpée en district sanitaire qui constitue le maillon opérationnel de la pyramide sanitaire, Au total la région compte 8 districts Louga, Koki, Keur Momar Sarr, Sakal, Linguère, Dahra, Kébémer, Darou Mousty chargés de la mise en œuvre des programmes et actions de sante à assises communautaires, Au niveau régional, il est dénombré en 2021, 491 structures publiques et privées, Ces structures sont majoritairement composées de postes de santé (131) et de cases de santé (344), Les centres de santé sont au nombre de 10, La région ne comporte que 2 hôpitaux implantés dans les départements de Louga et de Linguère (hôpital Amadou Sakhir Mbaye et hôpital Magatte LO), Concernant les structures sanitaires privées, la région compte 3 cliniques, 2 cabinets médicaux, 1 centre de santé non confessionnelle, Le nombre des structures n'a pas évolué par rapport à l'année 2020,

En plus des structures susmentionnées, la région compte des établissements publics de santé non hospitaliers à savoir un service d'action sociale, 5 sous brigades d'hygiène intégrées aux centres de santé publiques qui joue le rôle de surveillance, de contrôle et d'inspection en matière d'hygiène et 3 centres de promotion et de réinsertion Sociale (CPRS),

Avec une population de 1091238 habitants en 2021, le calcul des ratios de couverture en infrastructures sanitaires donne 1 hôpital pour 516320 habitants, un centre de santé pour 93876 habitants, un poste de sante pour 8902 habitants, un CPRS pour 34412 habitants, Ainsi, la région de Louga est loin d'atteindre les normes du PNDSS et celles de l'OMS en matière de couverture sauf pour le cas des postes de santé,

En 2021 le personnel des structures de santé de la région de Louga s'élève à 667 agents, Les infirmiers (135), les sages-femmes d'Etat (191), les assistants infirmiers (120), les chauffeurs (119) sont les agents de santé le plus présents de la région, Il est également dénombre 60 médecins, 14 travailleurs sociaux, et 28 techniciens supérieurs de la santé.

Les niveaux de couverture en médecin et en infirmiers nécessite d'être améliorer dans la région en référence aux normes de L'OMS, En effet la region compte en 2021, un médecin pour 18187 habitants, une sage-femme pour 5713 femmes en âges de procréer et un infirmier pour 8083 habitants pendant que l'OMS recommande 1médecin pour 10 000 habitants, une sage-femme pour 6000 femmes en âge de procréer et un infirmier pour 3 000 habitants, Cependant on note une amélioration du ratio nombre habitant par médecin qui est passe de 23591 en 2020 à 18187 en 2021, de même que le ratio nombre d'infirmier par habitant qui passe de 8425 en 2020 à 8083 en 2021, S'agissant de la norme OMS pour le nombre de sage-femme par femme en âge de reproduction, on constate une nette amélioration de l'indicateur par rapport aux normes avec une sage-femme pour 5713 femmes en âge de reproduction en 2021 contre une sege-femme pour 1467 en 2020,

En savoir plus :

- Voir : Région médicale, Rapport de performances, 2020 et 2021

Tableaux et Graphiques

Tableau n°IX1 : Répartition des structures sanitaires et d'hygiène de la région des Louga en 2021

Unité d'organisation	Centre de Santé	Case de santé	Clinique Privée	Privée non confessionnelle	Poste de Santé	Cabinet Médical
DS Dahra	1	37	1	0	19	0
DS Darou-Mousty	2	33	0	0	16	0
DS Kébémer	2	98	0	0	18	0
Keur Momar Sarr	1	30	0	0	13	0
DS Koki	1	36	0	0	11	0
DS Linguère	1	33	0	0	17	0
DS Louga	1	41	2	1	23	2
DS Sakal	1	36	0	0	14	0
RM Louga	**10**	**344**	**3**	**1**	**131**	**2**

Source : Région médicale, Rapport de performance 2021

Tableau n°IX2 : Répartition des structures de l'hygiène, des structures de l'action sociale

District	BRH	SBH	CRS	CPRS	Services départementaux action sociale
Dahra	0	1	0	0	0
Linguère	0	1	0	1	1
Darou Mousty	0	1	1	1	0
Kébémer	0	1	0	0	1
Louga	1	1	0	1	1
Keur M Sarr	0	0	0	0	0
Koki	0	0	0	0	0
Sakal	0	0	0	0	0
Total	1	5	1	3	3

Source : Région médicale, Rapport de performance 2021

Tableau n° IX3: Répartition du personnel de santé par catégorie et par niveau opérationnel en 2021

Unité d'organisation	Médecins	Infirmiers	SFE	Assistants Infirmiers	Travailleurs sociaux	TSS/EA	Chauffeurs
DS Dahra	9	17	26	22	1	0	16
DS Darou-Mousty	5	11	19	16	2	1	16
DS Kébémer	5	14	21	13	0	2	22
DS Keur Momar Sarr	2	12	16	5	0	0	15
DS Koki	2	7	18	11	1	0	5
DS Linguère	3	10	14	3	1	1	15
DS Louga	3	16	25	10	3	2	10
DS Sakal	2	11	18	5	2	1	10
EPS Louga	19	31	26	27	3	21	5
RM Louga	60	135	191	120	14	28	119

Source : Région médicale, Rapport de performance 2021

IX.2 Résultats des programmes de santé

Le *taux de prévalence contraceptive* régionale est de 12,6% avec des disparités selon le district,

Le *taux d'utilisation des consultations prénatales (CPN)* est de 100%, avec un taux d'achèvement de 67,9% et un taux de couverture adéquate de 41,6%,

Le *taux d'accouchement* réalisé dans les structures de santé est de 74,4% alors que celui réalisé à domicile est de 7,6%, 98% sont réalisés par un personnel qualifié,

Le *taux de mortinalité* avoisine les 30 pour 1000 naissances,

Concernant *la prise en charge des enfants malnutris*, on note une proportion de 71,8% de guérris, La proportion d'enfants malnutris sévères traités avec succès est de 86%, Le taux de décès d'enfants malnutris est de 9,7%,

Le *taux de couverture vaccinale* chez les enfants est de 104% pour le penta 3 ; 107% pour le RR1 et 98% pour le RR2,

Lutte contre la tuberculose

Le taux de succès dans la prise en charge de la tuberculose tout cas confondus (nouveaux cas et récidives) est de 91,4% au niveau de la région médicale de Louga avec des disparités relativement légères entre les districts,

Lutte contre le paludisme

Au niveau régional, le taux de réalisation de test des cas suspects de paludisme s'élève à 99,9% avec 2081 cas confirmés, La quasi-totalité des cas de paludisme est prise en charge selon les normes avec un pourcentage de 99,7%,

Le nombre de MILDA distribué en routine a largement augmenté entre 2020 et 2021 passant de 34 420 à 154 473, soit 349% de variation,

Lutte contre le VIH

L'effectif des PVVIH est estimé à 1439 en 2021 dans la région de Louga, Environ, 89% sont suivis et mises sous ARV, Un taux de 2,8% de PVVIH sous ARV sont perdus de vue,

Lutte contre le COVID-19

L'année 2021 étant marquée par la lutte contre la pandémie COVID-19, sur 6044 tests (PCR et TDR) réalisés, 2049 sont positifs, soit un taux de positivité de 33,3% contre 6,9% l'année antérieure, Il est enregistré 1946 cas guérris et 103 décès, Le nombre de personnes complètement vaccinées est de 42168,

Définitions :

- La mortinatalité désigne les enfants nés sans vie après 6 mois de grossesse.
- Le taux de mortinatalité est calculé en rapportant le nombre de mort-nés sur le nombre de naissances totales.
- Vaccin RR: Vaccin Rougeole-Rubéole
- Le test PCR permet de savoir si une personne est contaminée par le SARS-CoV-2 au moment où le test est réalisé.
- Test de Diagnostic Rapide (TDR)

En savoir plus :

- Source : Région médicale de Louga, Rapport de performance, 2021

Tableaux et Graphiques

Tableau n° IX.4: Indicateurs de santé de la mère et de l'enfant

Indicateurs	Cibles (%)	Résultats (%)	
	2021	2020	2021
Taux d'utilisation des CPN	100%	96%	100%
Taux de couverture adéquate en CPN	68,6%	42,5%	41,6%
Proportion d'accouchement réalisé dans les structures	90%	77,29%	74,41%
Taux d'accouchement à domicile	10%	8,87%	7,59%
Proportion d'enfants malnutris guéris (UREN)	84%	80,23%	78,71%
Naissances vivantes	36 155	31 173	29 216
Taux de couverture au penta 3	95	107%	104%
Taux de couverture RR1	90%	104%	107%
Taux de couverture RR2	90%	84%	98%
Taux d'abandon RR1/RR2	<10%	20%	8%

Source : Région médicale, Rapport de performance 2021

Tableau n° IX.5: Bilan de quelques programmes de santé (paludisme, VIH)

Indicateurs	Cibles	Résultats	
	2021	2020	2021
Taux de réalisation de test des cas suspects de paludisme	100%	99,99%	99,95%
Nombre de cas de palu confirmés	3 521	2 304	2 081
Nombre de cas de paludisme grave		235	217
Pourcentage de cas de paludisme PEC selon les normes	100%	99,69	99,71
Nombre de MILDA distribué en routine		34 420	154 473
PVIH estimées	1 439	1 456	1 439
Proportion de PVIH diagnostiquées	95%	91,62%	92,70%
Proportion de PVIH suivies	95%	85,64%	88,95%
Proportion de PVIH mises sous ARV	95%	85,64%	88,66%
Proportion de PVIH ayant bénéficié de Charges virales	95%	43,51%	33,05%
Taux de perdus de vue des PVIH sous ARV	10%	3,75%	2,80%
Taux de mise sous ARV des connectés TB/VIH	100%	100%	100%

Source : Région médicale, Rapport de performance 2021

Tableau n° IX.6: Lutte contre la covid-19

Indicateurs	Cumul	
	2020	2021
Nombre de tests réalisés PCR	3524	4026
Nombre de tests réalisés TDR	0	2018
Nombre de cas confirmés (TDR+PCR)	244	2049
Taux de positivité	6,90%	33,30%
Nombre de cas guéris	233	1946
Nombre de décès enregistrés	11	103
Nombre de personnes complètement vaccinées	0	42168

Source : Région médicale, Rapport de performance 2021

IX.3 Analyse financière du secteur de la santé

Face à l'immensité des besoins et à la rareté des ressources, le secteur de la santé connait des difficultés de financement. Un financement adéquat serait un élément contributif à la performance du système de santé et donc à l'amélioration de l'état de santé de la population, Les principales sources de financement de la santé proviennent essentiellement de l'état, des partenaires extérieurs, des collectivités territoriales et des ménage. L'état du Sénégal demeure le plus important financier du système sanitaire de la région de Louga. L'état finance la santé par les impôts, les emprunts, et les subventions ainsi que les dons sous forme d'appuis budgétaires. Dans la région de Louga, la part du budget allouée au secteur de la santé en 2021 est à hauteur de 2 755 234 661 FCFA**,**

Les partenaires techniques et financiers interviennent sous forme de dons et de subventions et les prêts à des taux d'intérêts concessionnels. En 2021, les partenaires aux développement (UNFPA, LUX-DEV, FM, RSS GAVI, UNICEF, OMS, MACEPA, FHI 360, CRS, AFENET, BID, ANCS, Sight Savers, ACF, PLAN) ont contribués à hauteur de 789236748FCFA dans le secteur de la santé au niveau régional.
Les populations apportent leur contribution directement au financement du secteur de la santé à travers le système de contribution dans les prestations de soins (tickets, tarification des actes médicaux, des hospitalisations et vente des médicaments),

En 2021, les dépenses de santé supportées par l'extérieur et l'état ont été évaluées dans la région de Louga à 3 544 471 409 FCFA,

Malgré les efforts de l'Etat et de ses partenaires techniques et financiers, la mobilisation des ressources financières pour un développement global, équitable et durable de la santé demeure insuffisante,

En savoir plus :

- Source : Région médicale de Louga, Rapport de performance, 2021

Tableaux et Graphiques

Tableau n° IX.7: Récapitulatif exécution budgétaire financement l'Etat et des PTF(2021)

Source de financement	Montant prévu	Montant reçu	Montant dépensé	Taux d'exécution (%)	
				Sur montant prévu	Sur fonds reçu
ETAT *(fonctionnement)*	172 743 000	172 369 000	172 369 000	99,8%	100,0%
ETAT *(investissement)*	84 100 000	83 732 578	83 732 578	99,6%	100,0%
ETAT (subvention EPS)	550 000 000	450 000 000	450 000 000	81,8%	100,0%
COLLECTIVITES LOCALES (investissement)	36 882 578	36 882 578	36 882 578	100,0%	100,0%
COLLECTIVITES LOCALES (FD)	166 070 000	151 770 000	151 770 000	91,4%	100,0%
Comité de Développement Sanitaire (CDS)	103 855 800	68 882 800	68 882 800	66,3%	100,0%
Fonds propres EPS	2 122 516 921	1 791 597 705	1 791 597 705	84,4%	100,0%
Total financement ETAT et CT	3 236 168 299	2 755 234 661	2 755 234 661	85,1%	100,0%
Total PTF	882 807 700	801 791 900	789 236 748	90,8%	98,4%
Total financement ETAT et PTF	4 118 975 999	3 557 026 561	3 544 471 409	86,4%	99,7%

Source : Région médicale, Rapport de performance 2021

Chapitre X : EDUCATION

X.1 Préscolaire

Au niveau de la région de Louga, au cours de l'année scolaire 2020/2021, il est dénombré 306 structures (tous types et statuts confondus) dédiées au Développement Intégré de la Petite Enfance (DIPE).

La répartition des structures par IEF permet de constater que le département de Louga est plus doté et concentre en 2020 à lui seul 239 établissements (78,1%), Le département de Kébémer comptent 31 structures (10,1%) et celui de Linguère en a 38 (11,8%),

Selon le statut, plus de la moitié des établissements (52,3%) sont communautaires, ces derniers se concentrent dans le département de Louga, Les établissements publics viennent en deuxième position avec 33,7% et enfin les privés avec 14,1%.

Entre les années scolaires 2019/2020 et 2020/2021, le nombre d'établissements prescolaires a connu une légère hausse passant de 304 à 306 (0,7%), Cette variation est imputable à une augmentation d'un établissement au niveau des IEF de Linguère et de Louga,

Au niveau régional, l'effectif de la population prescolarisée est de 17 523 élèves durant l'année scolaire 2020/2021 contre 16 626 pour l'année scolaire 2019/2020, soit une hausse de 5,4%. Cependant, il faut noter que dans les IEF de Kébémer et de Linguère, l'effectif de la ppulation préscolarisée a connu une baisse de respectivement 4,7% et 7,4% entre les deux années scolaires. Près de la moitié (49,1%) des élèves fréquentente les établissements communautaires ; 37,2% le public et 13,6% le privé. Au niveau des départements de Kébémer et de Linguère, les effectifs du public sont supérieurs à ceux du privé. La répartition par IEF montre qu'environ trois quarts de la population prescolarisée (74,1%) se retrouve dans le département de Louga, alors que les IEF de Linguère et de Kébémer regroupent respectivement 13,7% et 12,2% des effectifs.

La désagrégation par sexe de la population préscolarisée au niveau de la région montre une supériorité numérique des filles par rapport aux garçons (54,4% de filles). La tendance est la même au niveau départemental, avec un pourcentage de filles de 62,0% à Kébémer ; 52,8% à Linguère et 53,5 à Louga.

L'effectif des élèves prescolarisés a connu globalement une baisse de 5,4% au niveau de la région, Cette baisse est imputable à celle de 10,1% dans le département de Louga, Dans les départements de Kébémer et de Linguère, les effectifs ont relativement augmentés avec des variations de 4,7% et de 7,4% respectivement.

Durant l'année scolaire 2020/2021, le taux brut de prescolarisation (TBPS) régional est évalué à 16,5% au niveau de la région, avec un TBPS des filles plus élevé que celui des garçons avec respectivement 20,3% et 18,4%.

Le TBPS régional a connu une baisse de moins d'un point de pourcentage (0,6%) entre les années scolaires 2019/2020 et 2020/2021.

Comparés aux résultats du niveau national, le TBPS dans la région de Louga est légèrement plus élevé (16,5% contre 16,3%),

En savoir plus :

Voir : Inspection d'académie de Louga, Rapport annuel de performance, 2021

Tableaux et Graphiques

Tableau n° X1 : Répartition des structures du préscolaire par IEF, par statut

Statut	Année scolaire 2020/2021					Année scolaire 2019/2020			
	Public	Privé	Communautaire	Total général	Part (%)	Public	Privé	Communautaire	Total général
IEF de Kébémer	27	4	-	**31**	10,1%	27	4		31
IEF de Linguère	31	4	-	**35**	11,8%	32	4		36
IEF de Louga	45	33	160	**238**	78,1%	44	35	160	239
Total général	**103**	**41**	**160**	**304**	**100,0 %**	103	43	160	306
Part (%)	**33,9%**	**13,5%**	**52,6%**	**100,0%**		**33,7%**	**14,1 %**	**52,3%**	**100,0%**

Source : Inspection d'académie de Louga (Annuaire statistique régional 2020/2021)

Tableau n°X2 : Population préscolarisée (par IEF, par statut, par sexe), évolution

Statut	Année scolaire 2020/2021							Année scolaire 2019/2020	Variation de la population préscolarisée
	Public	Privé	Communautaire	Total général	Part (%)	Total Fille		Total général	
						Effectif	Pourcentage		
IEF de Kébémer	1871	266		2137	12,2%	1325	62,0%	2242	4,7%
IEF de Linguère	2095	307		2402	13,7%	1269	52,8%	2595	7,4%
IEF de Louga	2559	1818	8607	12984	74,1%	6946	53,5%	11789	-10,1%
Total général	6525	2391	8607	17523	100,0%	9540	54,4%	16626	-5,4%
Part (%)	37,2%	13,6%	49,1%	100,0%					

Source : Inspection d'académie de Louga (Annuaire statistique régional 2020/2021)

Tableau n° X3: Taux brut de préscolarisation (TBPS)

TBPS	Résultats niveau national en 2021	Résultats de l'IA		Variation 2020/2021
		en 2020	en 2021	2020
Total	17,7%	17,8%	18,4%	0,6%
Fille	19,2%	19,8%	20,3%	0,5%
Garçon	16,3%	15,9%	16,5%	0,6%

Source : Inspection d'académie de Louga (Annuaire statistique régional 2020/2021)

X.2 Elémentaire

L'enseignement élémentaire est destiné aux enfants âgés de 6 à 11 ans. Dans la région de Louga, les structures d'enseignements primaires se chiffrent à 934 en 2021 contre 943 en 2020 soit une baisse de 0,5%.

Au niveau départemental, il apparait que la majorité des écoles se situent dans Louga avec 391 écoles sont localisées dans ce département, soit 42% du total régional. Les départements de Linguère et de Kébémer disposent respectivement 296 et 247 établissements d'enseignements élémentaires correspondant à des proportions respectives de 32% et 26%.

Selon le statut, la quasi-totalité des structures d'enseignement élémentaire sont publiques. On dénombre 883 écoles publiques contre 51 privées. Le nombre d'établissements publics a baissé de 0,9% soit 9 écoles de moins entre 2020 et 2021, par contre le nombre d'établissements privés n'a pas connu de variation.

L'accès à l'école primaire est mesuré à partir du Taux brut d'Admission (TBA). Au niveau régional le TBA est passe de 85,9% en 2020 à 79,5% en 2021 soit une baisse de 6,4%. Une analyse selon le genre montre que le TBA des filles (88,9%) est plus élevé que celui des garçons (71,5%) ce qui traduit un accès plus élevé des filles à l'enseignement élémentaire.

Au niveau de la région de Louga, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) est de 68,3%, il a baissé de 2,9% comparé à celui de 2020. Cette tendance décroissante du TBS est constatée chez les deux sexes, En effet pour les filles, le TBS passe de 80,3% à 77,3%, et de 62,7% à 59,9% pour les garçons entre 2020 et 2021.

L'efficacité interne du système est appréciée à travers les taux de promotion, de redoublement et d'abandon qui permettent d'avoir aussi une appréciation sur les efforts à fournir pour maintenir les enfants jusqu'à l'achèvement du cycle primaire.

En 2021 le taux de promotion est évalué à 83,8%, soit une hausse de 6% par rapport à 2020.

Le taux d'abandon est estimé à 10,5% en 2020 et à 14,4% en 2021 a augmenté de 4,1%.

Le taux d'achèvement est passé de 47,2% en 2020 à 49,2 % en 2021, soit une hausse de 2%, Le taux de redoublement a baissé de 2,1% passant de 3,9% à 1,8%.

Le taux de réussite au CFEE dans la région de Louga est estime à 65,5% ; il a baissé de 6,7 points comparé à celui de 2020, Au niveau départemental Louga arrive en tête avec 76,2%, suivi de Linguère avec 61,6% et enfin de Kébémer avec 51,0%. Il est important de noter que le taux de réussite des filles est plus élevé dans le département de Linguère et Kébémer.

Définitions :

- Taux de redoublement : proportion des élèves dans une classe donnée au cours d'une année scolaire donnée qui étudient dans la même classe au cours de l'année scolaire suivante,
- Taux de promotion : total des effectifs moins les redoublants de l'année N (2021), exprimé en pourcentage du total des effectifs de l'année d'étude N-1 (2020),
- Taux d'abandon : pourcentage des élèves d'une cohorte inscrit dans une année d'étude donnée dans une année scolaire donnée qui abandonnent l'année scolaire suivante
- Taux Brut d'Admission (TBA) permet de mesurer l'accès à l'école élémentaire, Il indique le nombre d'enfants admis pour la première fois au CI, rapporté à la population ayant l'âge légal de fréquenter ce niveau d'enseignement,
- Taux Brut de Scolarisation (TBS) : nombre total d'inscrits dans un niveau spécifique d'éducation, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée.

Tableaux et Graphiques

Tableau n°X.4 : Répartition des écoles par département et selon le statut

IEF	Année scolaire 2019/2020			Année scolaire 2021/2020				Variation
	Public	Privé	Total général	Public	Privé	Total général	Part(%)	
Kébémer	245	3	248	245	2	247	26%	-0,4%
Linguère	300	2	302	294	2	296	32%	-2,02%
Louga	347	46	393	344	47	391	42%	-0,5%
Total général	892	51	943	883	51	934	100%	-0,9%
Part(%)	95%	5%		95%	5%			

Source : Inspection d'académie de Louga (Annuaire statistique régional 2020/2021)

Tableau n° X.5: Taux Brut d'Admission (TBA) au CI et Taux Brut de Scolarisation (TBS)

Indicateurs	2020	2021	Variation
TBA global au CI	85,9%	79,5%	-6,4%
TBA des garçons au CI	77,4%	71,5%	-5,9%
TBA des filles au CI	94,6%	88,0%	-6,6%
TBS global	71,2%	68,3%	-2,9%
TBS des garçons	62,7%	59,9%	-2,8%
TBS des filles	80,3%	77,3%	-3%

Source : Inspection d'académie de Louga (Annuaire statistique régional 2020/2021)

Tableau n°X.6 : Indicateurs d'intensité de l'enseignement élémentaire

Indicateurs d'intensité	2020	2021	Variation
Taux de redoublement	3,9%	1,8%	-2,1%
Taux d'abandon	10,5%	14,4%	4,10%
Taux de promotion	85,6%	83,8%	-1,8%
Taux d'achèvement	47,20%	49,2%	2%
Taux de réussite au CFEE	72,15%	65,45%	-6,7%

Source : Inspection d'académie de Louga (Annuaire statistique régional 2020/2021)

X.3 Moyen et secondaire général

L'enseignement moyen fait suite à celui du primaire. Il est dispensé dans les Collèges d'Enseignement Moyens (CEM) et le cycle dure 4 ans et se termine avec l'obtention du Brevet de Fin d'Etudes Moyennes (BFEM). L'enseignement secondaire dont l'aboutissement est le baccalauréat est un prolongement de l'enseignement moyen avec un cycle qui dure trois ans. Il y'a des établissements qui regroupent ces deux niveaux d'enseignement : on parle ainsi d'enseignement mixte ou lycée mixte.

Le nombre d'établissements moyens et secondaire dénombrés en 2021 dans la région est de 128 dont 53,9% du public et 25,1% du privé. Ces établissements sont répartis en 81 CEM, 8 lycées et 39 établissements mixtes. Par rapport à l'année 2020, ces établissements ont enregistré un accroissement de 1,8% (soit un établissement de plus). Au niveau départemental, Louga compte le plus d'établissement (57) suivi de kebemer (36) et enfin de Linguère (35).

En 2020, l'effectif des élèves du cycle moyen 2021 est de 35270 avec 55,4% de filles et 44,6% de garçons. La répartition de ces effectifs suivant les départements, indiquent que Louga dispose de la plus grande proportion avec 46,7% suivi de Linguère avec 27,8% et de Kébémer avec 25,7%. Par rapport à 2020, ces effectifs ont baissé de 1,2% au niveau de la région. Dans le cycle secondaire, l'effectif des élèves a connu une hausse de 4,1% passant de 15839 en 2020 à 16494 en 2021. Selon le sexe, la part des filles est légèrement plus élevé que celle des garçons avec respectivement 57,3%% et 43,7%.

Le système d'enseignement moyen secondaire de la région de Louga est composé de 1654 enseignants (303 femmes, et 1351 hommes) en 2021 contre 1821 en 2020 (325 femmes, et 1496 hommes), soit une baisse de 9,2%. Cette baisse est tributaire de celle du nombre d'enseignants dans le département de Louga. Le nombre d'enseignants dans ce département est passé de 894 enseignants à 744 entre 2020 et 2021, soit une baisse de 16,8%. Celle-ci est toutefois, amoindrie par la hausse du nombre d'enseignants dans les départements de Linguère (0,8%)et de kebemer (1,3%).

Dans la région de Louga, le taux de transition au niveau de l'enseignement moyen est de 66,7% en 2020/2021 contre 66,0% en 2019/2020, soit une hausse de 1,7%. Pour le taux de transition de la troisième à la seconde, il est évalué à 71,7% en 2021 contre 59,8% en 2020.

Au niveau régional, le TBS du cycle moyen a légèrement baissé (1,1%) passant de 35,1% en 2020 à 34,0% en 2021. Selon le sexe également, de légères baisses sont notées aussi bien chez les filles que chez les garçons. En effet pour les filles le TBS passe de 41,0% à 39,4%, et de 29,8% à 29,1% pour les garçons. Le TBS pour le cycle secondaire a connu une timide hausse passant de 22,3% à 23,0% (0,7%). Il apparait que l'intensité de la fréquentation scolaire est plus importante chez les filles que chez les garçons.

Le taux d'achèvement au niveau de l'enseignement moyen est passe de 23,9% en 2020 à 27,0% ; soit une hausse de 3,1%. Dans l'enseignement secondaire le taux d'achèvement a augmenté de 1,0% entre 2020 (18,1%) et 2021 (19,1%). Selon le sexe, la proportion des garçons qui achèvent le cycle moyen et secondaire est moins importante que celles des filles. Par rapport au taux de redoublement, il a baissé pour le cycle moyen et secondaire respectivement de 3,60% et 4,29% entre 2020 et 2021. Au titre de l'année scolaire 2020/2021, le taux de réussite est chiffré à 71,7% pour le BFEM et 48,2% au baccalauréat.

Définitions :

- Le taux de transition au niveau de l'enseignement moyen est déterminé par la proportion d'élèves qui passe en classe de seconde pour l'année en cours, Dans l'enseignement secondaire général, une moyenne de10/20 suffit pour passer en seconde indépendamment du BFEM
- Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) d'un cycle est utilisé pour mesurer l'intensité de la fréquentation scolaire dans ce cycle.
- Les taux d'achèvement et de redoublement sont les principaux indicateurs utilisés pour mesurer l'efficacité interne dans l'enseignement moyen et secondaire.

Tableaux et Graphiques

Tableau n°X7 : Répartition des établissements par IEF, par type et par statut en 2020 et 2021

IEF	STATUT	2020				2021				VARIATION (%)
		CEM	ETABLISSEMENT MIXTE	LYCEE	Total général	CEM	ETABLISSEMENT MIXTE	LYCEE	Total général	
IEF Kébémer	PRIVE	4	6		10	4	6		10	
	PUBLIC	21	2	3	23	21	2	3	26	
Total IEF Kébémer		25	8	3	36	25	8	3	36	0,0%
IEF Linguère	PUBLIC	23	6	2	29	23	6	2	31	
	PRIVE		3	1	3		3	1	4	
Total IEF Linguère		23	9	3	35	23	9	3	35	0,0%
IEF Louga	PRIVE	3	15		18	4	14		18	
	PUBLIC	29	7	2	36	29	8	2	39	
Total IEF Louga		32	22	2	56	33	22	2	57	1,8%
Total général		80	39	8	127	81	39	8	128	
PART(%) DU PUBLIC		53,9%								
PART(%) DU PRIVE		25,0%								

Source : Inspection d'académie de Louga (Annuaire statistique régional 2020/2021)

Tableau n° X8: Répartition du nombre d'élèves dans le moyen et le secondaire par département et selon le sexe en 2020/2021

ACADEMIE	EFFECTIF	MOYEN				SECONDAIRE			
		2020/2021	2019/2020	Variation (%)	Part(%)	2020/2021	2019/2020	Part(%)	Variation (%)
IEF KEBEMER	Total	9070	8456	7,3%	25,7%	3895	3766	23,8%	3,4%
	Filles	5164	4941	4,5%		2161	1995		8,3%
	Garçons	3906	3515	11,1%		1734	1771		-2,1%
IEF LINGUERE	Total	9805	10162	-3,5%	27,8%	4682	4543	28,7%	3,1%
	Filles	5432	5737	-5,3%		2581	2460		4,9%
	Garçons	4373	4425	-1,2%		2101	2083		0,9%
IEF LOUGA	Total	16395	16694	-1,8%	46,5%	7917	7530	47,5%	5,1%
	Filles	8870	9115	-2,7%		4369	4045		8,0%
	Garçons	7525	7579	-0,7%		3548	3485		1,8%
IA LOUGA	Total	35270	35712	-1,2%		16494	15839		4,1%
	Filles	19466	19793	-1,7%	55,2%	9111	8500	53,7%	7,2%
	Garçons	15804	15919	-0,7%	44,6%	7383	7339	46,3%	0,6%

Source : Inspection d'académie de Louga (Annuaire statistique régional 2020/2021)

Tableau n°X9 : Répartition du corps enseignants dans le moyen et secondaire par département et sexe en 2020 et 2021

	EFFECTIF	MOYEN SECONDAIRE 2020/2021	MOYEN SECONDAIRE 2019/2020	VARIATION (%)
IEF KEBEMER	total	452	446	1,3%
	femmes	97	96	1,0%
	hommes	328	350	-6,3%
IEF LINGUERE	total	485	481	0,8%
	femmes	49	56	-12,5%
	hommes	436	425	2,6%
IEF LOUGA	total	744	894	-16,8%
	femmes	157	173	-9,2%
	hommes	587	721	-18,6%
IA LOUGA	Total	1654	1821	-9,2%
	FEMMES	303	325	-6,8%
	HOMMES	1351	1496	-9,7%

Source : Inspection d'académie de Louga (Annuaire statistique régional 2020

Tableau n° X10: Indicateurs de l'enseignement moyen et secondaire

INDICATEURS	SEXE	Indicateurs de l'enseignement moyen			Indicateurs de l'enseignement secondaire		
		2020	2021	VARIATION (%)	2020	2021	VARIATION (%)
Taux de transition	Total	66,00%	67,70%	1,70%	59,80%	71,70%	11,90%
	Filles	66,60%	66,50%	-0,10%	57,40%	72,60%	15,20%
	Garçons	65,20%	69,30%	4,10%	62,80%	70,60%	7,80%
Taux brut de scolarisation	Total	35,10%	34,00%	-1,10%	22,30%	23,00%	0,70%
	Filles	41,00%	39,40%	-1,60%	25,50%	26,80%	1,30%
	Garçons	29,80%	29,10%	-0,70%	19,50%	19,50%	0,00%
Taux d'achèvement	Total	23,90%	27,00%	3,10%	18,10%	19,10%	1,00%
	Filles	28,10%	31,30%	3,20%	19,60%	21,30%	1,70%
	Garçons	20,10%	23,00%	2,90%	16,90%	17,20%	0,30%
Taux de redoublement	Total	13,80%	10,20%	-3,60%	18,59%	14,30%	-4,29%
	Filles	7,70%	13,10%	5,40%	20,57%	14,80%	-5,77%
	Garçons	7,60%	12,40%	4,80%	16,35%	13,07%	-3,28%
Taux de réussite au BFEM général	Total	77,77%	71,69%	-6,08%			
Taux de réussite au BAC général	Total				52,70%	48,16%	-4,54%

Source : Inspection d'académie de Louga (Annuaire statistique régional 2020/2021)

X.4 Formation professionnelle et technique

L'Inspection d'Académie de Louga est un service déconcentré à l'échelle régionale chargée de la gestion de l'éducation au niveau pré universitaire en ce qui concerne l'enseignement général et deux ans après le baccalauréat pour ce qui concerne l'enseignement technique.

L'Académie de Louga comprend :

- 3 Inspections de l'Education et de la Formation qui gèrent les écoles préscolaires ; élémentaires, les collèges et les centres de formation professionnelle publics et privés ;
- 3 services rattachés : le Centre régional de Formation des Personnels de l'Education (CRFPE), le Centre Academique de l'Orientation scolaire et professionnelle (CAOSP) et l'Inspection médicale des Ecoles (IME) ;
- 24 lycées dont deux franco arabes ;
- 07 Centres de Formation Professionnelle (CFP) dont 01 sectoriel qui n'est encore fonctionnel ;

L'académie ne compte pas de lycée technique. L'académie de Louga dépend de Saint Louis en ce qui concerne le personnel de contrôle du moyen secondaire et de la formation professionnelle et technique.

Le taux de réussite aux examens professionnels est passé de 79,4% en 2020 à 89,0% en 2021 soit un gain de 9,62%. Ces résultats pourraient s'expliquer par la fonctionnalité des cellules pédagogiques interdisciplinaires, la prise en charge des intrants pédagogiques liés à l'APC mais aussi à l'accompagnement de l'Etat et de partenaires dans les équipements.

Le nombre de formateurs ayant un diplôme professionnel a progressé de 4,53 points entre 2020 et 2021. Ce résultat est la conséquence des recrutements importants dans les écoles de formation de formateurs et mais des efforts dans la formation diplômante.

Le taux d'accroissement des effectifs de la formation professionnelle est passé de 24,3% en 2020 à un taux négatif de 5,23% en 2021, soit un écart négatif de 29,53%. Cette baisse est liée à l'absence de test d'entrée pour certaines filières surtout du niveau attesté. Par contre, les sortants du cycle fondamental inscrits dans la formation professionnelle constituent 40,0% des effectifs en 2021 soit un gain de 35,0%. Cette progression est la conséquence de l'existence de filières techniques avec les niveaux BEP et BT mais aussi une option de plus en plus forte pour la formation professionnelle.

Le pourcentage des sortants du cycle fondamental est certes faible (0,75%) en 2021, mais il a évolué de 0,37% malgré l'absence de lycée technique. Cette faible évolution est le résultat de la campagne de d'information et de communication du CAOSP.

Définitions :

- Taux de réussite aux examens professionnels (CAP, BEP, BP, BT, BTS) (G/F/T)= Nombre de candidats ayant réussi/ Nombre de candidats présents à l'examen ((CAP, BEP, BP, BT, BTS)
- Pourcentage de formateurs ayant un diplôme pédagogique (G/F/T)= Nombre de formateurs ayant un diplôme pédagogique / Nombre total de formateurs de la FPT
- Taux d'accroissement annuel des effectifs d'apprenants de la FPT = (effectif des apprenants à l'année N-effectif des apprenants à l'année N-1)/effectif des apprenants à l'année N-1*100

En savoir plus :

Plus de détails, voir le rapport annuel de performance, 2021 de l'Inspection d'Académie de Louga

Tableaux et Graphiques

Tableau n° X11: Résultats du développement des offres de formation professionnelle et technique

Indicateurs de résultats	Référence en 2020 (a)	Réalisé en 2021 (c)	Ecart d=c-a	Cible 2021 (si disponible) (e)
Taux de réussite aux examens professionnels (CAP, BEP, BP, BT, BTS) *(G/F/T)*	79,37%	88,99%	9,62%	NS
Pourcentage de formateurs ayant un diplôme pédagogique *(G/F/T)*	71,66%	76,19%	4,53%	NS
Taux d'accroissement annuel des effectifs d'apprenants de la FPT	24,30%	-5,23%	-29,53%	5,73%
Pourcentage des sortants du cycle fondamental inscrits dans la formation professionnelle	5,03%	39,97%	34,94%	3%

Source : Inspection d'académie de Louga (Rapport annuel de performance 2021)

X.5 Analyse financière du secteur de l'éducation

L'analyse financière du secteur de l'Éducation va porter sur les ressources allouées par les différents acteurs, l'allocation budgétaire globale et intra sectorielle de l'État en termes de fonctionnement et d'investissement.

L'académie de Louga est financée par l'État, les ménages, le secteur privé, les Collectivités territoriales et les Partenaires Techniques et Financiers. Le montant global investit dans le secteur de l'éducation s'élève à 4 786 232 375 FCFA.

Dans la région de Louga, l'état est le principal bailleur du secteur de l'éducation avec une part dans son financement de 60,8%.

Les ménages participent au financement, à travers les frais d'inscription dans les écoles et établissements à hauteur de 14,8%.

La part des PTF dans le financement de l'éducation n'est pas négligeable avec 10,9%. Les ONG/OSC contribuent à hauteur de 8,9%. La contrubution des collectivités territoriales quant à elle est de 4,2%. En plus de ces acteurs précités, il convient de noter la contribution d'autres acteurs. Les dépenses de personnels (maîtres et professeurs contractuels) sont évaluées à 2 624 965 650 FCFA**.**

En savoir plus :

- *Voir : Inspection d'académie de Louga (Rapport annuel de performance 2021)*

Tableaux et Graphiques

Tableau n°X12 : Sources de financement de l'éducation et situation d'exécution budgétaire

Source de financement	Crédits alloués	Part (%)	Crédits exécutés
État (*)	2 909 058 050	60,78%	2 909 058 050
PTF (***)	523 454 958	10,94%	523 454 958
Ménages	708 500 231	14,80%	708 500 231
Secteur Privé (***)	16 588 000	0,35%	16 588 000
Collectivités territoriales (***)	199 187 190	4,16%	199 187 190
ONG/OSC (***)	427 443 946	8,93%	427 443 946
Autres (***)	2 000 000	0,04%	2 000 000
Total général	4 786 232 375	100%	4 786 232 375

Source : Inspection d'académie de Louga (Rapport annuel de performance 2021)

Tableau n° X13: Allocation Budgétaire globale par Nature de dépenses

Catégorie	Dotation LFI	Total actes modificatifs	Crédits Ouverts	Taux d'allocation
Dépenses de personnels	1 912 263 028	712 702 622	2 624 965 650	100%
Acquisition de biens et de services	40 013 200	0	40 013 200	100%
Transferts en capital	ND	ND	ND	ND
Investissements exécutés par l'État	ND	ND	ND	ND
Transferts en capital	ND	ND	ND	ND
Total général	1 952 276 228	712 702 622	2 664 978 850	100%

Source : Inspection d'académie de Louga (Rapport annuel de performance 2021)

Chapitre XI : CULTURE, LOISIRS, JEUNESSE ET SPORTS

XI.1 Culture et Loisirs

Les infrastructures culturelles jouent un rôle fondamental dans le développement, l'identité et le dynamisme d'une région. Elles sont des témoins de l'engagement d'une communauté, envers la préservation de son patrimoine, la promotion des arts, et la création d'espaces de rassemblement. En 2021, la région de Louga, 11 infrastructures culturelles reparties dans les différents départements sont dénombrées dans la région de Louga. Dans le département de Louga, il y a 6 infrastructures à savoir le Centre Culturel Régional Mademba DIOP, le Centre Culturel Communal Serigne Sam MBAYE, le Millionnaire Night-Club, Keur « Yaye Sokhna », l'hôtel Culturel "Casa" – FESFOP. Il est donc un foyer majeur d'activités culturelles et artistiques offrant un large éventail d'opportunités aux habitants de la région. Le département de Linguère en abrite 3, le CDEPS, l'Esplanade Mairie de Linguère et le Consep. Tandis que le département de Kébémer en compte 2, le CDEPS de Kébémer et le Centre socio- culturel de Ngéoul, démontrant ainsi une répartition inégale des infrastructures culturelles de la région.

Louga est un véritable trésor culturel, riche en patrimoine matériel et immatériel qui témoigne de son histoire, de sa diversité et de son identité. La région de Louge comporte un patrimoine culturel matériel et immatériel riche et varié avec 17 sites. Dans le département de Louga, la Gare Ferroviaire, la Poste, l'Ancienne Caserne, la Préfecture, Kadd Gui, et Toundou Diewol sont des bâtiments et des sites historiques qui rappellent des époques révolues, des moments clés de la région, et des traces architecturales de l'époque coloniale. Dans le département de Kébémer, des sites d'une grande valeur historique, tels que la Gare Ferroviaire de Ndande, le Puits de Kalom, la Tombe de Kocc Barma a Ndiogue Fall, les champs de bataille de Dekheule et de Loro, ainsi que le Quai de Kébémer, incarnent des vestiges du passé qui évoquent des chapitres mémorables de l'histoire, notamment des batailles décisives et l'importance cruciale des infrastructures de transport au sein de la région. Dans le département de Linguère, les Tatas de Yang Yang, les Vestiges de Poste militaire Faidherbe, la résidence royale de Yang Yang et du champ de bataille a Guille, se présentent comme témoins matérialisés du passe, porteurs d'histoires qui embrassent la richesse culturelle, les épisodes conflictuels, et les structures de gouvernance d'antan.

Les activités culturelles dans la région de Louga sont une manifestation vibrante de la créativité et de la diversité culturelle. Dans le département de Louga, des évènements comme le FESFOP, le FIRPI, NDIAMBOUR HIP-HOP, LOUGA VACANCE LOISIR, LA CREME DES ENFANTS et WANEMA offrent un espace pour la promotion des arts, de la musique de la danse et de la créativité en générale. Dans le département de Kébémer, des évènements comme la Nuit du Rire, le festival de Théâtre de Gueoul, le Festival de Thiolom, Les Journées culturelles de Kébémer et le Festival de Darou Mousty se définissent comme des manifestations festives de la créativité artistique, apportant une contribution précieuse à l'épanouissement culturel et artistique de la région. Enfin dans le département de Linguère, s'épanouissent des évènements splendides tels qu'Oscars des Vacances, la Nuit du Théâtre et Gomou Bamtare Lenool Fulbe.

Les activités religieuses dans les départements de Louga et de Kébémer sont une partie intégrante de la vie de la région. Elles incarnent la foi, la dévotion et la spiritualité qui animent la communauté locale. Ces célébrations sont des occasions de rassemblement, de réflexion et de prière qui renforcent le tissu social et culturel de la région. Le département de Louga en compte 4 (Ziarra Keur THIERNO BACHIR, Langui DANE DIEWAL, Ziarra de KOKI, 12 Aout 1985) et 7 pour celui de Kébémer (Magal de Darou Mousty, Gamou Ndjimbira, Gamou Mbacke, Gamou Andoulaye, Gamou Ngourane de Guéoul, Gamou Khadre de Guéoul, Gamou Thieanaba.

Tableaux et Graphiques

Tableau n° XI.1 : Infrastructures, patrimoine, et activités culturelles de la région de Louga

DESIGNATION	LOUGA	KEBEMER	LINGUERE
Infrastructures culturelles (11)	- Centre Culturel Régional Mademba DIOP - Centre Culturel Communal Serigne Sam MBAYE - Millionaire Nght Club -Keur « Yaye Sokhna » - Hotel Culturel"Casa" - FESFOP	- CDEPS de Kébémer - Centre socio- culturel de Ngéoul	- CDEPS - Esplanade Mairie de Linguère - CONSEP
Patrimoine Culturel (Matériel et Immatériel) (17)	- La Gare Ferroviaire - la Poste -Ancienne Caserne - La préfecture -Kaad gui - Toundou Diéwol	- Gare Ferroviaire de Ndande - Puits de Kalom - Tombe de Kocc Barma à Ndiogué FALL - Champ de bataille de Dékheulé - Champ de Bataille de LORO - Quai de Kébémer	-Tata de Yang Yang - Ruines Poste militaire Faidherbe - Résidence royale de Yang Yang - Stèle du Tata de Yang Yang - Stèle de champ de bataille à Guillé
Activités culturelles (15)	- FESFOP - FIRPI - NDIAMBOUR HIP-HOP - LOUGA VACANCE LOISIR - LA CREME DES ENFANTS - WANEMA	- Nuit du rire -Festival de théâtre de Guéoul - Festival de Thiolom - Journées Culturelles de Ndande - Journées Culturelles de Kébémer - Festival de Darou Mousty	- Oscars des vacances - Nuit du théâtre
Activités religieuses (11)	- Ziarra Keur THIERNO BACHIR - Langui DANE DIEWAL - Ziarra de KOKI	- Magal de Darou Mousty - Gamou Ndjimbira - Gamou Mbacke - Gamou Andoulaye - Gamou Ngourane de guéoul -Gamou Khadre de guéoul - Gamou Thiénaba	- Gamou Bantaré Lenool Fulbe

Source : Centre Culturel de Louga

XI.2 Jeunesse et Sports

La région de Louga compte, en 2020, quatre types d'infrastructures dédiées à la jeunesse à savoir : les Centres Départementaux d'Education Populaire et Sportive (CDEPS), les Espaces Jeunes (EJ), les Foyers des Jeunes (FJ) et le Centre Conseil Adolescents (CCA). Les Foyers des Jeunes sont les plus présentes dans la région avec 45% du total alors que de l'autre côté, il n'existe qu'un seul Centre Conseil Adolescents dans toute la localité. La région totalise onze (11) infrastructures dédiées à la jeunesse pour tous types confondus.

Au niveau départemental, il ressort que Linguère ne possède qu'une seule structure de jeunesse à savoir un CDEPS. Deux Espaces Jeunes de la région ainsi que trois foyers des jeunes sont implantés au sein du département de Kébémer. Le département de Louga, quant à elle possède l'unique CCA de la région.

En matière de regroupement de jeunes, il existe trois (3) principales types d'associations dans la région à savoir les mouvements de jeunes à caractère national, les associations affiliées au mouvement « Navétane » et les autres associations différentes des deux citées. Le nombre de ces associations, tous types confondus s'élève à 1518 en 2020 soit un de 7% par rapport à l'année précédente. Une variation due essentiellement aux augmentations de 5% et 8% par rapport à l'année d'avant notées respectivement au niveau des associations affiliées au mouvement « Navétane » et des autres associations déclarées. La moitié des associations de jeunesse de la région se retrouve dans le département de Louga soit 762 au total. Les départements de Linguère et Kébémer concentrent respectivement 26,6% et 23,1% des associations de jeunes. Il est aussi noté une évolution positive du nombre d'associations de jeunesse dans l'ensemble des trois départements.

Le volet sportif est bien présent au sein de la région de Louga. En effet, quelques 708 clubs, toutes disciplines confondues et répartis entre les structures de gestion, sont engagés officiellement pour les compétitions sportives en 2020, soit 3 clubs de plus que l'année d'avant. Une augmentation due à l'installation de la ligue régionale de boxe au mois de novembre 2020. Un grand nombre de disciplines sportives est pratiqué dans la localité, allant de l'athlétisme aux arts martiaux en passant par les randonnées pédestres, le scrabble ou encore les sports en équipes (football, basket, volleyball …) et tant d'autres. Il en ressort qu'un peu plus de 4 clubs sur 5, soit 83%, sont affiliés à la structure de gestion du sport de vacances (ORCAV) et au Comité Régional de Gestion et de Relance du Sport Scolaire (CRGR-SS) où sont pratiqués essentiellement des sports de vacances et scolaires. Il convient de souligner que pour le sport scolaire, le nombre de club (172) correspond au nombre d'établissements engagés.

Dans son ensemble, la région compte 94 infrastructures sportives en 2020. Ces infrastructures sont composées majoritairement de stades et terrains pour les sports en équipes tels que le football, le basketball, le volleyball, le handball… (60%), suivis des plateaux multifonctionnels (23%), et le reste constituant les dojos (salles pour arts martiaux), les hippodromes et les boulodromes. Le nombre de structures sportives n'a pas connu de variation entre 2019 et 2020. Les infrastructures les plus fréquentes restent les stades et terrains clôturés, les plateaux multifonctionnels et les terrains de football avec une légère prédominance dans le département de Louga.

La région de Louga ne compte ni stade national ni stade départemental. Cependant on peut noter l'existence d'un stade régional à Louga et de cinq (5) stades municipaux dont un à Kébémer et les autres restants répartis équitablement entre Linguère et Louga.

Le département de Louga compte en 2020, 1518 associations de jeunes légalement constituées.

En savoir plus :

En 2021, les données sur les associations de jeunes ne sont disponibles que pour le département de Louga. (Source : Inspection Régional de la Jeunesse de Louga)

Tableaux et Graphiques

Tableau n°XI.2 : Infrastructures de jeunesse selon le type, par département

DEPARTEMENTS	CDEPS	EJ	FJ	CCA	TOTAL
Louga	01	00	02	00	04
Kébémer	01	02	03	00	06
Linguère	01	00	00	00	01
Région	03	02	05	01	11

Source : SRJ de Louga

Tableau n° XI.3: Evolution du nombre d'associations de jeunes selon le type, par département en 2021

Départements	Mouvements de jeunes à caractère national	Associations affiliées au mouvement « navétane »	Autres associations déclarées	Total
Louga	05	182	575	762
Kébémer	04	145	202	351
Linguère	04	178	223	405
Région	13	505	1000	1518

Source : SRJ et SRS Louga

Tableau n° XI.4: Disciplines sportives, clubs et infrastructures sportives selon le type, par département

Discipline sportive	Structure de gestion	Nombre de clubs en 2020
Athlétisme	Ligue régionale	04
Football	Ligue régionale	15
Basket	Ligue régionale	09
Boxe	Ligue régionale	03
Handball	Ligue régionale	02
Volleyball	Ligue régionale	01
Karaté	Ligue régionale	17
Taekwondo	Ligue régionale	09
Sport Boules	Ligue régionale	03
Randonnée Pédestre	Ligue régionale	13
Scrabble	Ligue régionale	01
Sport travailliste	Ligue régionale	10
Courses hippiques	CRG	-
Sports de vacances	ORCAV	413
Sport scolaire	CRGR-SS[3]	[172]
Lutte	CRG	02
Ecoles de Football	CONEFS	34
Total	///	708

Source : SRS de Louga

Type d'infrastructures	Kébémer	Linguère	Louga	Région
Stade et terrain clôturés	13	1	12	26
Plateau multifonctionnel	7	3	12	22
Terrain de football	4	2	5	11
Terrain de basketball	1	1	3	5
Terrain de handball	1	1	4	6
Terrain de volleyball	0	0	2	2
Dojo	1	2	4	7
Hippodrome	1	1	1	3
Boulodrome	2	1	3	6
Stade régional	0	0	1	1
Stade municipal	1	2	2	5
Total	31	14	49	94

Source : SRS de Louga

SECTION E. ÉCONOMIE – FINANCES

CHAPITRE XIV : SITUATION DES MARCHES ET PRIX A LA CONSOMMATION

CHAPITRE XV : POSTE ET SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE

CHAPITRE XVI : FINANCES PUBLIQUES LOCALES

Chapitre XII : SITUATION DES MARCHES ET PRIX A LA CONSOMMATION

XII.1 Situation des marchés

Répartition des marchés par département et par type

Dans la région de Louga, il existe deux types de marchés : les marchés permanents et les marchés hebdomadaires.

Au total, il a été répertorié dans la région, 51 marchés dont 11 permanents (21,56%) et 40 hebdomadaires (78,43%).

Les départements de Louga et de Linguère concentrent chacun 35,29% des marchés de la région, tous types confondus. Le département de Kébémer abrite quant à lui 29,41% des marchés recensés dans la région.

Les marchés hebdomadaires sont localisés, pour une grande partie, dans le département de Linguère avec 40% contre 32,5% et 27,5 % respectivement pour les départements de Louga et Kébémer.

Niveau des stocks des principales denrées consommées

Pour un suivi et une maitrise de l'évolution des prix et stocks sur le marché intérieur, il a été créé le 29 janvier 2012, un comité interministériel de suivi des stocks et des prix.

Les services régionaux et départementaux du commerce procèdent chaque semaine aux relevés des stocks et prix exploités sous la forme de tableau récapitulant l'ensemble des stocks et des prix des produits de grande consommation existante sur le territoire national.

L'analyse comparative des quantités de stocks entre les années 2020 et 2021 montre une baisse de certains produits de consommation courante tels que le riz brisé non parfumé, l'oignon local et la pomme de terre locale. Les stocks de riz brisé parfumé ordinaire, du riz local, du sucre, du lait, de la farine, de l'oignon et de la pomme de terre importés ont connu une baisse entre 2020 et 2021. Les stocks de ciment et de gaz butane pour les formats de 6 kg et de 2,7 kg ont baissé sur la période.

Tableaux et Graphiques

Tableau n°XII.1 : Répartition des marchés par département et par type en 2021

Département	Marchés permanents	Marchés hebdomadaires	Total
Kébémer	04	09	13
Linguère	02	18	20
Louga	05	10	15
Total région	11	37	48

Source : Service régional du commerce

Tableau n°XII.2: Évolution des stocks des principales denrées consommées selon le produit, au niveau régional

Produits	Année 2020	Année 2021	Variation de stocks
Riz brisé parfumé	2473,9 T	2640 T	166,1 T
Riz brisé non parfumé	24226,8 T	18240 T	-5986,8 T
Riz local	7690,8 T	8600 T	909,2 T
Sucre en morceaux	128 T	252 T	124 T
Sucre Cristallisé	6084 T	8640 T	2556 T
Lait en Poudre en vrac de 25 Kg	1146 T	1488 T	342 T
Huile en bidon de 20 Litres	ND	3897,6 T	
Farine	3445 T	5520 T	2075 T
Oignon local	7172 T	3220 T	-3952 T
Oignon importé	998 T	2240 T	1242 T
Pomme de Terre locale	2200 T	1932 T	-268 T
Pomme de Terre importée	522 T	700 T	178 T
Ciment SOCOCIM	20306 T	15120 T	-5186 T
Ciment Dangote	6396 T	6960 T	564 T
Ciment du SAHEL	5616 T		-5616 T
Gaz Butane de 6 kg	195200 B	168000 B	- 27 B
Gaz Butane de 2,7 kg	56004 B	42240 B	- 13764 B

Source : Service régional du commerce

Chapitre XIII : POSTE ET SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE

XIII.1 Activités des SFD

La couverture en Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) dans la région de Louga n'a pas évolué entre 2020 et 2021. Il est dénombré 24 SFD dont 14 SFD affiliés, 9 Institutions Mutualistes Communautaires d'Epargne et de Crédit (IMCEC) et une (1) institution faitière.

Le nombre de sociétaires de ces structures est estimé à 158 585 en 2021 dont 42% d'hommes, 50% de femmes et 8% de personnes morales. Le nombre de sociétaires enregistré a connu une baisse de 12% entre 2020 et 2021.

Au niveau des institutions financières décentralisées de la région, le nombre d'épargnants s'élève à 34 969 personnes (physiques ou morales) en 2021. Comparativement à 2020, on note une dimunition de 21,0%. Le montant de l'épargne collecté par contre a connu une progression de 18,0% en passant de 9 360 780 017 FCFA à 11 050 182 665 FCFA.

Le nombre de crédits en cours a connu une variation de 21,0% passant de 18 528 crédits en cours en 2020 à 14 646 en 2021. Le nombre de crédits accordés a enregistré une baisse de 13,9% passant de 18 609 crédits accordés à 16016. L'encours de crédits constitué de crédit à court, moyen et long terme a connu une hausse de 23,2% passant de 13 879 188 029 FCFA à 17095245436 FCFA.

Concernant les types de désignation, le montant des encours de crédits sont plus conséquents que ceux encours d'épargne. Globalement, en 2021, les encours de crédits sont évalués à 17 095 245 436 FCFA et les encours d'épargne à 11 050 182 665 FCFA, soit respectivement 23% et 18% que l'année précédente. Pour les encours de crédits, ceux de type moyen terme ont été plus nombreux (39%), suivi des encours de court termes (32%). Seul 14%% des crédits sont en souffrance et les encours de crédit à long terme représentent 16% en 2021.

Dans la région de Louga, les secteurs d'activités bénéficiaires des crédits sont souvent l'immobilier, l'équipement, la consommation et la trésorerie. Pour l'année 2021, un montant total de 26 042 326 796 FCFA a été accordé contre 23 759 175 002 FCFA en 2020 soit une progression de 9%. Ces différents types de crédits ont été injectés dans des secteurs d'activités différentes dont la plus fréquente est celle du « commerce, restaurant et Hôtels » qui a concentré 79% du montant des crédits. En 2021, les industries manufacturées ont été les deuxième et troisième le secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche.

Définitions :

Dans la loi 2008-47, un système financier décentralisé (SFD) est une institution dont l'objet principal est d'offrir des services financiers a des personnes qui n'ont généralement pas accès aux opérations des banques et établissements financiers tels que définis par la loi portant règlementation bancaire et habilitée aux termes de la présente loi a fournir ces prestations, Elles sont autorisées à exercer des activités d'épargne, de crédit et d'opération d'engagement par signature sur le territoire national et dotée d'une personnalité,

En savoir plus :

Voir : https://drs-sfd.gouv.sn/

Tableaux et Graphiques

Tableau n°XIII.1 : Couverture en SFD de la région de Louga

Nature SFD	Nombre de SFD inscrits	
	2019	2020
Faitière	1	1
SFD affiliés	14	14
IMCEC isolées	9	9
Sociétés commerciales	0	0
Total	24	24

Source : Rapport d'activités DRS-SFD

Tableau n° XIII.2: Evolution du nombre d'épargnants, de crédits en cours et de crédits accordés selon la nature du sociétaire

	Nature du sociétaire	2020		2021		variation %
Nombre d'épargnants	Total	180408	1	158585	1	0%
	Homme	82143	46%	67226	42%	-7%
	Femme	84338	47%	78841	50%	6%
	Personnes morales	13927	8%	12518	8%	2%
Nombre de crédits en cours	Total	18528	100%	14646	100%	0%
	Hommes	9020	49%	6874	47%	-4%
	Femmes	8357	45%	6593	45%	0%
	Personnes morales	1152	6%	1179	8%	29%
Nombre de crédits accordes	Total	18609	100%	16016	100%	0%
	Hommes	9234	50%	7577	47%	-5%
	Femmes	7945	43%	6733	42%	-2%
	Personnes morales	1430	8%	1706	11%	39%

Source : Rapport d'activités DRS-SFD

Tableau n°XIII.3 : Evolution de la production de crédits selon la nature

Nature de crédits	2020		2021	
	Volume	Part (%)	Volume	Part (%)
Crédits immobiliers	314 624 612	1%	116 624 514	0%
Crédits d'équipement	2 837 760 850	12%	2 795 783 730	11%
Crédits à la consommation	149 684 497	1%	191 212 081	1%
Crédits de trésorerie	20 386 413 702	86%	22 898 309 518	88%
Autres	70 691 342	0%	40 396 955	0%

Source : Rapport d'activités DRS-SFD

Tableau n°XIII.4 : Evolution de la production de crédits le secteur d'activités

Secteur d'activités bénéficiaires des crédits accordés	2020		2021	
	Volume	Part (%)	Volume	Part (%)
Agriculture, sylviculture et pêche	3 295 114 290	14%	1 416 595 511	5%
Industries extractives	55 132	0%	4 948 919	0%
Industries manufacturées	668 217 088	3%	2 107 704 349	8%
Bâtiment et travaux publics	620 090 443	3%	469 601 011	2%
Commerce, restaurants, hôtels	16 014 045 373	67%	20 686 900 881	79%
Électricité, gaz, eau	185 151	0%	1 556 881	0%
Transports, entrepôts et communications	508 116 853	2%	605 295 826	2%
Assurances, services aux entreprises	1 010 406 403	4%	7 380 428	0%
Immobilier	254 293 299	1%	267 645 119	1%
Services divers	1 388 650 971	6%	474 697 872	2%

Source : Rapport d'activités DRS-SFD

XIII.2 Activités postales

Le nombre de bureaux de poste ouverts dans la Région de Louga (11) n'a pas varié au cours des trois dernières années. Ils sont inegalement repartis entre les trois departements. Le ldepatement de kebemer abrite plus de la moitie des bureaux de poste de la region (55%) soit un total de 6 unites. Le departement de linguere ne compte que deux (2) bureaux de poste et trois (3) pour le departement de louga. Les boîtes postales attribuées ont globalement augmenté de 74,0% passant de 308 unités en 2019 à 536 unités pour l'année 2020.

Le montant des mandats émis par la poste selon la structure de transfert d'argent a connu une baisse de 40,02% en termes relatifs passant de 7 033 949 414 FCFA en 2019 à 4 200 827 508 FCFA en 2020 soit 2 833 121 906 FCFA en valeur absolue.

Le montant de mandats émis en 2020 dans le departement de louga est estime à 1556 356 771 soit 37,0% (des mandats émis). Les contributions des départements de Kébémer et Linguère représentent respectivement 33,07% et 29,87% (42% et 49% respectivement en 2017).

La répartition du montant des mandats émis par la poste selon la structure de transfert d'argent montre que le « versement sur CCP » est le type de transfert le plus utilisé dans la Région de Louga avec 56,6% des émissions en 2020 (72,0% en 2019). Derrière cette structure de transfert, la Caisse Nationale d'Epargne et les wester union sont les types les plus fréquents en 2020 avec respectivement 27,9% et 9,3% des mandats émis.

Le montant global des mandats payés par la Poste au niveau de la Région de Louga est passé 12 741 607 225 de FCFA en 2019 à 9 879 614 109 FCFA en 2020 d'où une baisse de 2 861 993 116 FCFA en valeur absolue soit 22% en terme relatifs.

Le département de Louga concentre la plus grande proportion en termes de montant de mandats payés en 2020 quelle que soit la structure soit 43% contre 41% en 2019.

Les départements de Kébémer et Linguère ont contribué respectivement pour 33% et 24% des montants payés en 2020 (34% et 26% respectivement en 2019).

le RIA et le Western Union demeurent les structures de transfert d'argent les plus utilisées pour le paiement de mandats en 2020 avec respectivement 17% et 19%.

Tableaux et Graphiques

Tableau n°XIII.5 : Évolution du nombre de bureaux de poste et de boites postales par département

Département	Année	Bureaux de poste	Boites postales installées	Boites postales attribuées
Kébémer	2019	6	600	32
	2020	6	600	46
Linguère	2019	2	200	36
	2020	2	200	83
Louga	2019	3	900	240
	2020	3	900	407
Région	2019	11	1700	308
	2020	11	1700	536

Source : Bureau régional de la poste

Tableau n°XIII.6 : Évolution du montant des mandats émis selon la structure de transfert et le département

Structure de transfert d'argent	Kébémer		Linguère		Louga		Région	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Poste-One	5 412 000	13 103 200	20 536 860	22 985 800	42130150	26 810 050	68 079 010	62 899 050
Versement CCP	2 016 027 051	933 902 453	1 562 989 008	741 506 420	1 501 707 469	702 461 406	5 080 723 528	2 377 870 279
Versement CNE	369 282 728	323 929 616	174 709 939	241 106 055	901 189 444	607 503 801	1 445 182 111	1 172 539 472
WESTERN UNION	15 040 720	54 536 904	57 576 574	211 031 557	117 755 207	123 999 794	190 372 501	389 568 255
MONEYGRAM	3 599 668	11 409 625	8 691 152	10 426 800	20 596 395	14 704 400	32 887 215	36 540 825
INSCRIPTION ETUDIANT	7 765 000	6 255 000	7 965 000	7 845 000	11 510 000	8 585 000	27 240 000	22 685 000
F.SENELEC	32 626 942	0	78 680	0	19 054 795	0	51 760 417	0
RECHARGE P CASH	23 698 119	18 076 764	22 149 159	14 010 443	39 008 633	34 502 392	84 855 911	66 589 599
RIA	7 909 752	28 150 368	2 424 445	6 194 377	42 509 227	37 789 918	52 843 424	72 134 663
WOYOFAL	116 500	14 500	27 000	12 000	257 200	10 000	400 700	36 500
Small World	85000	0	0	0	0	0	85 000	0
Mandat IFS	120 500	0	0	0	0	0	120 500	0
Total	2 481 683 980	1 389 378 430	1 857 147 87	1 255 118 452	2 695 718 520	1 556 366 761	7 034 550 317	4 200 863 643

Source : Bureau régional de la poste

Tableau n° XIII.7: Évolution du montant (en FCFA) des mandats payés par la poste selon la structure de transfert d'argent, département (*Source : Bureau régional de la poste)*

Structure de transfert d'argent	Kébémer		Linguère		Louga		Région	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Poste One	49.964.445	36 704 480	89 904 939	53 313 433	226 183 810	130 225 448	366 053 194	220 243 361
Retrait CCP	692 633 931	564 348 217	787 544 507	542 098 098	1 329 854 867	1 220 501 831	2 810 033305	2 326 948 146
Retrait CNE	373 952 848	260 835 236	184 523 459	208 430 420	844 258 208	530 201 393	1 402 734 515	999 467 049
Western Union	1 006 384 014	881 867 916	819 547 329	539 116 804	634 293 995	492 341 644	2 460 225 338	1 913 326 364
Money Gram	313 540 038	269 869 685	229 204 578	146 825 905	306 116 049	197 902 542	848 860 665	614 598 132
EUROGIRO	65 595	145 621	0	0	330 600	421 843	396 195	567 464
CASH MINUTE	22 318 683	33 403 314	22 725 473	51 048 300	60 555 556	99 519 928	105 599 712	183 971 542
TRANSFAST	24 933 720	17 550 394	54 686 173	10 535 308	139 244 186	24 580 813	218 864 079	52 666 515
RIA	1 109 113 990	775 395 062	562 070 835	355 017 005	859 357 040	560 742 783	2 530 541 865	1 691 154 850
SMALL WORLD	148 580 416	154 882 164	125 990 975	161 717 039	556 205 324	517 957 743	830 776 715	834 556 946
BSF	323 705 000	329 125 000	421 300 000	248 905 000	268 200 000	295 225 000	1 013 205 000	873 255 000
BRED	0	0	0	0	9 210 392	8 904 322	9 210 392	8 904 322
IFS	78 059	0	0	0	4 330 649	4 071 413	4 408 708	4 071 413
SIGUE	23 767 141	0	407 978	0	14 950 409	94 254	39 125 528	94 254
JUBA EXPRESS	350 000	0	1 170 000	0	885 000	837 329	2 405 000	837 329
RETRAIT P CASH	20 400 963	36 727 300	24 662 850	25 942 548	46 948 433	55 848 870	92 012 246	118 154 718
WORLD REMIT	67 551	2 052 204	0	2 442 148	7 087 217	32 302 352	7 154 768	36 796 704
MT PAY	2 132 238	3 796 945	4 081 520	10 946 043	18 411 323	44 933 863	24 625 081	59 676 851
OMNEX	0	34 466 684	0	22 106 451	0	105 104 712	0	161 677 847
Programme d'Appui Sectoriel	0	1 237 500	0	0	0	10 315 880	0	11 552 380
AIDE COVID-19	0	7 177 500	0	8 910 000	0	990 000	0	17 077 500
BOURSES ETUDIANTS	0	21 835 000	0	14 135 000	0	33 285 000	0	69 255 000
TOTAL	4 111 988 632	3 431 743 489	3 327 820 616	2 401 489 502	5 326 656 007	4 365 955 672	12 766 465 255	10 199 188 663

SECTION F. SYSTEME PRODUCTIF

CHAPITRE XVII : ENTREPRISES

CHAPITRE XVIII: AGRICULTURE

CHAPITRE XIX : ELEVAGE, SYLVICULTURE ET PECHE

CHAPITRE XX : ENERGIE - MINES - CARRIERES

CHAPITRE XXI : COMMERCE - SERVICES

Chapitre XIV : ENTREPRISES

XIV.1 Formalisation des entreprises

La formalisation est cruciale pour établir la légalité et la structure d'une entreprise, Elle permet de définir la forme juridique d`obtenir des licences et autorisations nécessaires, de respecter les obligations fiscales et règlementaires, et de protéger les droits et intérêts des propriétaires et des parties prenantes, Pour l`année 2021, le total des entités répertoriées dans la région de Louga est de 1250, 17 de moins par rapport à l'année 2020, Une analyse par régime juridique montre que les entreprises individuelles sont les plus courantes avec 829 en 2020 et 953 en 2021, représentant près des deux tiers de toutes les entités soient 76,24%. Les opérateurs occasionnels, deuxième forme juridique la plus importante en 2021, avec 143 entités et troisième en 2020 avec 117 entités. Les groupements d'intérêts économiques (GIE) représentent moins de 10% des entités nouvellement créées en 2020 et 2021. Le nombres d'immatriculations de propriétés fonciers a considérablement baissé entre 2020 et 2021 passant de 212 à 10. Les créations d'associations de droit commun non commercial, d'établissements publics à caractère administratif, de coopératives, de sociétés unipersonnelles à responsabilités limitées (SUARL), de sociétés civiles, de sociétés par action simplifiées (SAS) sont moins courantes avec moins de 5% des nouvelles créations en 2021. Aucune société anonyme (SA), de professions libérales et autres associations et assimiles n'a été créée en 2021 dans la région de Louga,

La répartition suivant le secteur d`activité montre que celui du commerce en détail domine parmi les entités enregistrées en 2021, 752 nouvelles immatriculations soit 60,16%, suivi du secteur de l'agriculture/élevage avec 8% du total,

En 2021, le département de Louga a enregistré le plus grand nombre d'immatriculations, avec 896 entités soit environ 71,68% du total. Les départements de Kébémer et Linguère ont enregistré respectivement 221 (17,6%) et 133 nouvelles (10,6%) immatriculations.

Par rapport au sexe, 837 entités nouvellement immatriculées sont détenues par les hommes, ce qui équivaut à environ 75,6%.

Tableaux et Graphiques

Tableau n° XIV.1 : Répartition des immatriculations de 2020 et 2021 par forme juridique

FORME JURIDIQUE	2020	2021
ASSOCIATION DE DROIT COMMUN NON COMMERCIAL	3	10
AUTRES ASSOCIATIONS ET ASSIMILES	1	
COOPERATIVE	0	1
ENTREPRISE INDIVIDUELLE	829	953
ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE ADMINISTRATIF	0	1
GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE (GIE)	102	116
OPERATEUR OCCASIONNEL	117	143
PROFESSION LIBERALE	1	
PROPRIETAIRES FONCIERS	212	10
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE (SARL)	7	6
SOCIETE ANONYME (SA)	1	
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE	0	1
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES (SAS)	0	1
SOCIETE UNIPERSONNELLE A RESPONSABILITE LIMITEE (SUARL)	4	7
SOCIETE CIVILE	0	1
TOTAL	1277	1250

Source : ANSD/

Graphique n° XIV.1: Répartition des nouvelles immatriculations par sexe en 2021

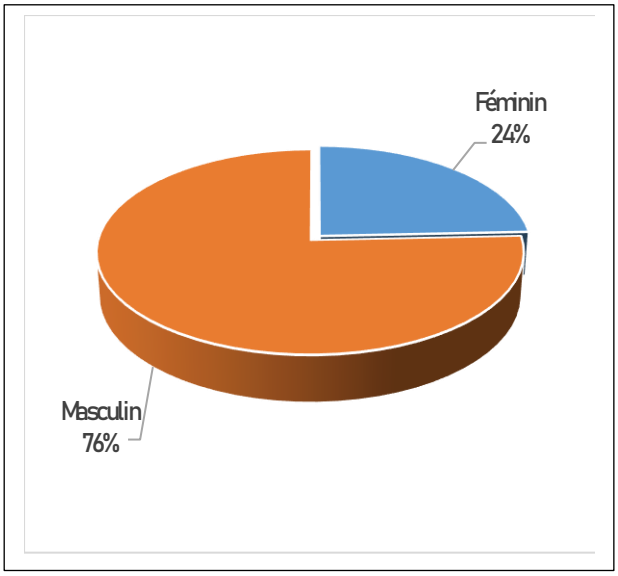

Graphique n° XIV.2 : Répartition des nouvelles immatriculations par département en 2021

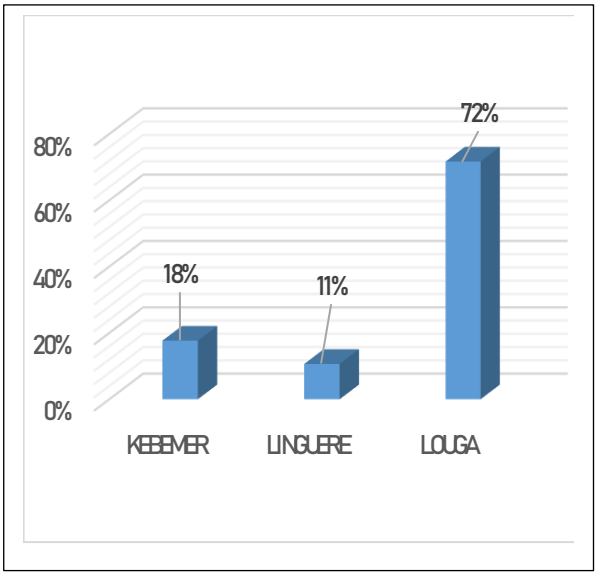

Source : ANSD/

XIV.2 Caractéristiques des entreprises

L`étude des entreprises revêt une importance cruciale dans le domaine de l'économie et de la gestion, Les entreprises qu'elles soient petites, moyennes ou grandes, forment le pilier de l`activité économique à l'échelle mondiale,

Dans la région de Louga, les très petites entreprises (49,1%) dominent largement le paysage entreprenarial, représentant plus de la moitié des entreprises. Cette situation s'explique par la forte présence d'entreprises individuelles, Les petites entreprises (40,9%) contribuent également une part importante du tissu économique de la région. Les moyennes entreprises représentent 7,6%, Les grandes entreprises représentent la plus petite proportion avec seulement 2,3%.

L`activité économique de la région est segmentée en quatre secteurs les BTP, le commerce, l`industrie et les services. Ces secteurs jouent un rôle essentiel dans l'économie, influençant la croissance, la création d`emploi et la stabilité financière. Les charges personnel, la valeur ajoutée le chiffre d`affaire et l`excèdent brut d`exploitationsont des indicateurs permettant de mesurer la performance de l'activité. Ces données fournissent un aperçu précieux sur la santé économique de chaque secteur.

Les charges de personnel sont un indicateur important de la gestion des ressources humaines au sein des entreprises. Le secteur du BTP affiche les charges de personnel les plus faibles 134,1 millions de FCFA, ce qui peut impliquer une main d`œuvre moins nombreuse, En revanche le secteur du commerce a des charges de personnel nettement plus élevées 443,7 millions de FCFA,

Le chiffre d'affaire est un élément clé de la performance financière, Le secteur du commerce domine avec un chiffre d`affaire substantiel 37 890 millions de francs CFA soit 80% du total des chiffres d`affaire pour l`ensemble des secteurs, ce qui suggère une forte activité économique dans la vente de biens et de services, Par contre les autres secteurs ont réalisés des chiffre d``affaire très faibles 5232,2million pour l'industrie, 3 990,4 millions pour les BTP, 1385,3 millions FCFA pour celui des services soit respectivement 10%, 8% et 2% du total des chiffres d'affaire,

La valeur ajoutée mesure la contribution d`une entreprise a l`économie, Le secteur du commerce se distingue avec une valeur ajoutée élevée 842,5 million de francs CFA, indiquant une forte capacité à transformer les ressources en produits de valeur, L`industrie bien qu'ils aient des charges de personnels faibles, affichent également une valeur ajoutée significative 790,1million de FCFA,

L`excédent brut d`exploitation (EBE) mesure la rentabilité opérationnelle, Le secteur de l'industrie se démarque ici avec 534 million de francs CFA descendent brut, ce qui peut refléter des marges bénéficiaires solides et une gestion efficace des couts, Les services malgré une valeur ajoutée inferieure, enregistrent un excédent brut d'exploitation relativement faible, suggérant des couts d'exploitation élevés,

Définitions :

-

En savoir plus :

Voir : ANSD/Banque de Données des Etats Financiers (BDEF)/Edition 2021

Tableaux et Graphiques

Graphique n° XIV. 3: Répartition des entreprises par taille en 2021

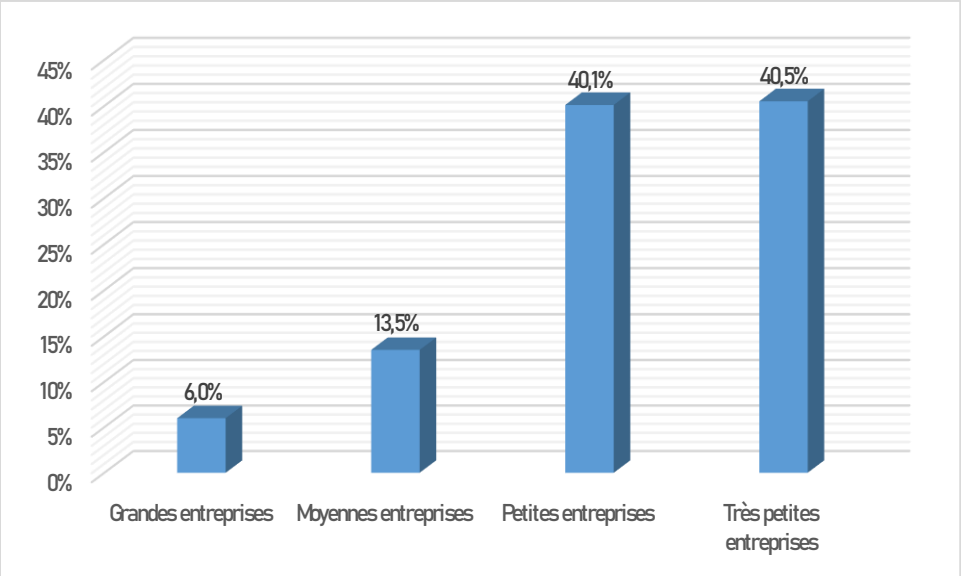

Source : ANSD/EDEF/Edition 2021

Tableau n° XIV.2 : Caractéristiques des entreprises formelles par secteur d'activité en 2021

SECTEUR	*En millions de FCFA*			
	Charges de personnel	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Excèdent Brut d'exploitation
BTP	190,8	3 288,5	351,5	160,7
COMMERCE	1 104,0	182 896,4	6 504,1	5 400,1
INDUSTRIE	295,4	8 156,8	299,1	3,7
SERVICES	944,0	4 344,8	1 481,3	537,3
TOTAL	2 534,1	198 686,5	8 635,9	6 101,8

Source : ANSD/EDEF/Edition 2021

Chapitre XV : AGRICULTURES

XV.1 Caractéristiques des exploitations

Caractéristiques sociodémographiques des ménages agricoles

La taille moyenne des ménages agricoles dans la région de Louga est de 8,3 contre 10 au niveau national,
Environ 10% des chefs de ménages agricoles sont des femmes,
La proportion d'hommes responsables de parcelles est supérieure à celle du niveau national (87,4% contre 80%),
Au niveau régional, l'indice d'entreprenariat féminin de 0,1 révèle le faible niveau de responsabilisation des femmes dans l'agriculture.

Caractéristiques des exploitations agricoles

Seul 6,3% des ménages agricoles enregistrent leurs activités (prix, ventes, production, intrants, etc,) dans des carnets ou registres, contre 8,4% pour le niveau national,

L'adhésion à une organisation de producteurs peut engendrer des avantages à plusieurs niveaux pour l'exploitation agricole (accès plus facile au crédit et aux intrants, meilleur encadrement, accès facilité au marché, etc,),

La proportion de ménages agricoles appartenant à une organisation (GIE, associations, coopératives) est de 4,3% à Louga contre 15,8% pour le niveau national,

La proportion de ménages ayant accès au crédit est très faible (1,7%) au niveau régional,

Concernant la méthode de production, seulement 5,6% des ménages utilisent de l'énergie (énergie électrique, combustibles pétroliers, énergie solaire, charbon, …),

La pratique de l'agriculture irriguée qui constitue pourtant une alternative à l'agriculture pluviale limitée dans le temps est très faible avec seulement 3,5% des ménages (contre 7,6% pour le niveau national), Parmi eux 56,2% effectue un paiement pour avoir accès à l'irrigation, En moyenne moins d'un Ha de superficie (0,9 Ha) est utilisé pour l'irrigation par les ménages agricoles,

La proportion de parcelles exploitée dans la région de Louga représente 7,9% des parcelles exploités dans le pays, Chaque chef de ménage détient en moyenne 2 parcelles,

La superficie moyenne emblavée est de 3,9 Ha par ménage, La répartition des superficies emblavées par ménage agricole selon la principale culture montre que rapport au niveau national, la région de Louga abrite 10,0% des parcelles d'arachides ; 4,7% des parcelles de céréales (mil, mais, riz, sorgho et fonio) et 38,6% des parcelles destinées à d'autre cultures (niébé, pastèque, manioc et bissap),

Définitions :

L'indice d'entreprenariat féminin est le ratio entre les responsables de parcelles de sexe féminin et ceux de sexe masculin, il permet de percevoir dans quelle mesure les femmes sont responsabilisées dans l'activité agricole par rapport aux hommes.

Niveau de modernisation des exploitations agricoles : l'enregistrement des activités agricoles est un des critères permettant d'évaluer le niveau de modernisation des exploitations agricoles de type familial.

En savoir plus :

Source : Données Enquête Agricole Annuelle (EAA) 2020-2021, DAPSA

Tableaux et Graphiques

Graphique n° XV.1 : Répartition (%) des responsables de parcelles selon le sexe

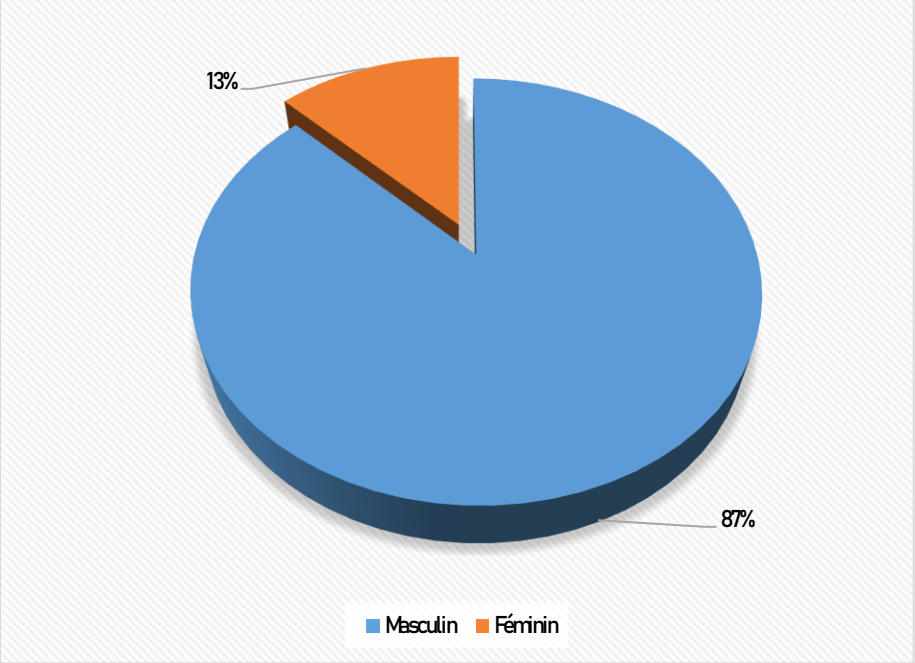

Source : Données Enquête Agricole Annuelle (EAA) 2020-2021, DAPSA

Graphique n° XV.2 : Répartition (%) des ménages selon le type d'activité agricole pratiqué

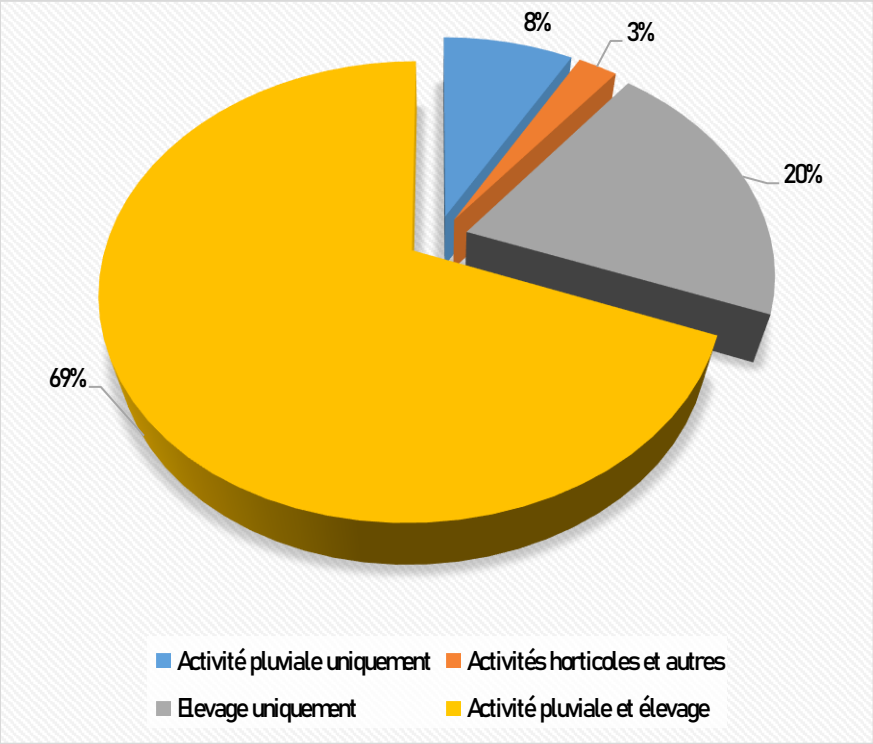

Source : Données Enquête Agricole Annuelle (EAA) 2020-2021, DAPSA

XV.2 Production

L'accès aux facteurs de production revêt un caractère essentiel dans la campagne agricole. Dans la région de Louga, l'agriculture à l'image du niveau national est essentiellement pluviale et saisonnière et repose essentiellement sur la culture de l'arachide et sur des cultures vivrières de subsistance.

En effet, la disponibilité des intrants (semences et engrais) en quantité et en qualité, favorise une bonne production.Conformément aux prévisions, durant la campagne 2020-2021, il a été mis en place et vendu 3322,8 tonnes de semences d'arachides (certifiés et écrémés), avec 71,2% répartis entre les départements de Louga et de Kébémer et 28,8% au département de Linguère.

Pour le niébé, 1626 tonnes de semences (certifiés et écrémés) ont été mises en place et réparties entre les 3 départements (Kébémer : 44,2% ; Louga : 34,4% et Linguère : 21,4%).
Pour le maïs et le sésame, 10 tonnes de semence sont mises en place dans le département de Linguère.
Plusieurs variétés d'engrais et autres ferlilisants sont mises en place : l'engrais organique solide (200 tonnes), l'engrais organique liquide Green (2700 litres), l'engrais organique liquide Biotech (1500 litres), l'engrais 15,10,10 (88,7 tonnes) et l'Urée (665 tonnes).

La région de Louga est la première région productrice de niébé au Sénégal. Durant la campagne agricole 2020/2021, la production de niébé a atteint 129 193 tonnes, sur une superficie de 150 284 hectares (ha), soit un rendement de 860 kg/ha. Cette production est en baisse de 20,4% par rapport à la campagne précédente, où elle était de 162 287 tonnes sur une superficie de 168 757 ha avec un rendement de 962 kg/ha.

La production de pastèques est la plus importante de la région malgrè une baisse de 23,4% enregistrée entre 2020 et 2021 avec respectivement une production de 334 184 tonnes et 255 938 tonnes.
La culture de l'arachide occupe une place importante dans l'agriculture au niveau de la région. En 2020, 108 974 tonnes d'arachides ont été produits, sur 104 638 hectares (ha), soit 1041 kg/ha. En 2021, la production d'arachide a diminué de 9,6% et passe à 114 683 tonnes sur une superficie de 128 271 ha, soit un rendement de 894 kg/ha.
Durant les campagnes agricoles 2019/2020 et 2020/2021, la filière céréalière reste dominée par le mil avec une production de 45 637 tonnes sur une superficie de 96 695 ha, soit un rendement de 472 kg/ha en 2020/2021 et 44 470 tonnes en 2019/2020 sur une superficie de 98265 ha, rendement 453 kg/ha.
La production des autres céréales tels que le maïs et le sorgho reste relativement faible avec 3307 tonnes et 1252 tonnes respectivement. Les rendements à l'hectare sont de 605kg/ha pour le maïs et de 469 kg/ha pour le sorgho, La production de sésame demeure faible dans la région avec seulement 17 tonnes sur une superficie de 30 hectares. Il faut noter que la production céréalière de la région a connu une baisse dans toutes ces composantes entre les deux campagnes agricoles.

Globalement, durant la campagne 2020/2021, 106 432 hectares de terres sont utilisés pour les cultures céréalières, soit une baisse de 1625 hectares par rapport à la campagne 2019/2020.

Les autres cultures vivrières telles que le manioc sont importantes dans la région avec des productions respectives de 129193 tonnes et de 92471 tonnes.

En savoir plus :

- Voir : https://senegal.opendataforafrica.org/ekihmme/superficie-rendement-et-production-agricoles?regionId=SN-LG

Tableaux et Graphiques

Graphique n° XV.3 : Répartition des responsables de parcelles selon le sexe

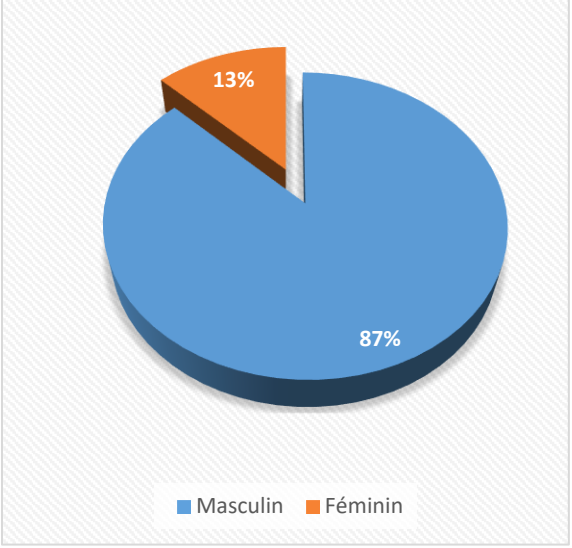

Graphique n° XV.4 : Répartition (%) des ménages selon le type d'activité agricole pratiqué

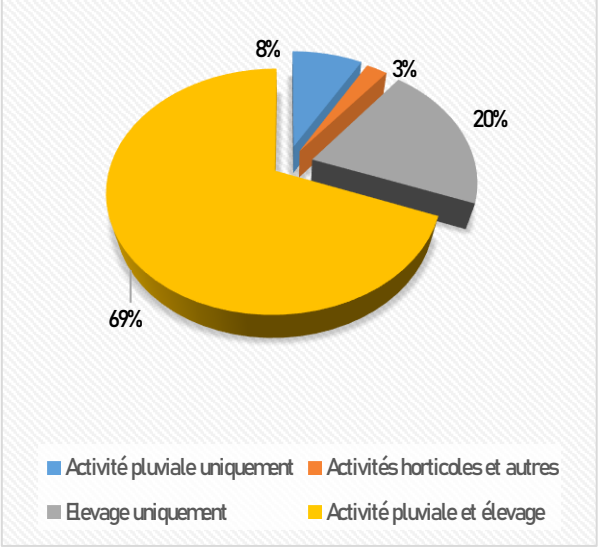

Source : DAPSA

Tableau n° XV.1 : Production agricole en quantités de 2019 à 2021

SPECULATION	INDICATEURS	UNTES	2019	2020	2021
Arachide	Superficie	ha	102759	104638	128271
	Production	tonne	61272	108974	114683
	Rendement	KG/HA	1750	1041	894
Niébé	Superficie	ha	161292	168757	150284
	Production	tonne	95377	162287	129193
	Rendement	KG/HA	1760	962	860
Manioc	Superficie	ha	5357	5471	5756
	Production	tonne	76530	88027	92471
	Rendement	KG/HA	33000	16090	16064
Pastèque	Superficie	ha	14750	22686	19782
	Production	tonne	157050	334184	255938
	Rendement	KG/HA	36000	14731	12938
Sésame	Superficie	ha	75	45	30
	Production	tonne	35	30	17
	Rendement	KG/HA	930	658	572
Mil	Superficie	ha	97616	96695	98265
	Production	tonne	26945	45637	44470
	Rendement	KG/HA	850	472	453
Maïs	Superficie	ha	5645	5989	5466
	Production	tonne	3387	3773	3307
	Rendement	KG/HA	600	630	605
Sorgho	Superficie	ha	2342	2078	2671
	Production	tonne	804	2030	1252
	Rendement	KG/HA	715	977	469

Source : DAPSA

Chapitre XVI : ELEVAGE, SYLVICULTURE ET PECHE

XVI.1 Elevage

Dans la période 2020-2021, l'effectif du cheptel et de la volaille dans la région de Louga a connu une diminution considérable. En effet, la comparaison faite entre 2020 et 2021 révèle, qu'au niveau régional seul l'effectif des équins a augmenté. L'effectif de la volaille a connu une baisse catastrophique de 27,6%.

L'évolution des données entre 2020 et 2021 dans la région de Louga indique une légère baisse de la part des ovins dans le cheptel, passant de 53,1% à 41,3% entre les deux années. Parallèlement, les caprins maintiennent leur prépondérance, dans le cheptel avec respectivement 47,3% et 37,0% de cheptel en 2020 et 2021. Les camelins demeurent peu nombreux, tandis que les porcins restent quasiment absents.

En 2020, 10 237 489 unités d'œufs ont été produit, avec une part de 70% pour le département de Louga, 18,2% pour Linguère et 11,9% pour Kébémer. Durant l'année 2021, la production d'œufs au niveau régionale, est de 180 500 plateaux avec 58,4% pour le département de Louga ; 32,7% pour Kébémer et 8,9% pour Linguère.

La production contrôlée de viande dans la région de Louga a connu une légère augmentation en 2021 comparativement à l'année 2020. Elle est ainsi passée de 217,2 tonnes en 2020 à 253,7 tonnes en 2021, soit une hausse de 16,8%.

La répartition de la production suivant l'espèce montre que la plus grande proportion vient de l'abattage de bovins, soit 77,4% en 2020 et 72,5% en 2021. Le département de Louga est le plus grand producteur de viande de la région toutes espèces confondues avec 48,3% de la production en 2020 et 44,5% en 2021. Il est suivi du département de Linguère avec 34,9% en 2020 et 27,2% en 2021. La contribution du département de Kébémer à la production régionale de viande s'élève à 20,6% en 2020 et 23,0% en 2021. Cette production est principalement composée de viande de bovins avec 72 % et de viande de petits ruminants qui occupe 26% de la production.

La production laitière contrôlée de la région de Louga est estimée 814 333 litres en 2020 contre 890 378 litres en 2021, soit une hausse de 8,5%. La répartition de la production de lait selon le département montre que Kébémer présente la plus importante contribution en 2021 soit 41,8% (contre 36,7% en 2020). Le département de Linguère fournit 34,3% du lait produit dans la région en 2021 (contre 39,6% en 2020). Le département de Louga ne contribue qu'à hauteur de 24,0% dans la production laitière de la région. Contrairement à la hausse de production laitière observée dans les départements de Louga et Kébémer, la production de lait a chuté de 5,0% en 2021 dans le département de Linguère comparativement à l'année 2020.

En savoir plus :

- Voir : Rapports annuels 2020 et 2021 du SREPA

Tableaux et Graphiques

Tableau n° XVI.1 : Evolution des effectifs du cheptel, de la volaille et des oeufs selon l'espèce par département

Espèces	Année	Département			Région
		Louga	Kébémer	Linguère	
Bovins	2020	146 283	57 240	247 134	450 658
	2021	126 630	213 745	49 722	390 097
Ovins	2020	290 922	432 670	652 039	1 375 631
	2021	191 725	449 448	298 836	940 009
Caprins	2020	256 099	388 996	579 030	1 224 125
	2021	167 998	402 830	270 794	841 622
Porcins	2020	0	0	0	0
	2021	0	0	0	0
Equins	2020	36 891	19 639	10 416	66 946
	2021	33 000	9 363	33 636	75 999
Asins	2020	7 377	4 110	14 438	25 925
	2021	6 808	13 258	3 794	23 860
Camelins	2020	3 060	158	0	3 218
	2021	2 806	0	32	2 838
Volaille familiale	2020	1 028 139	813 949	746 256	2 588 344
	2021	744 886	540 830	589 282	1 874 998

Source : Rapports SREPA de Louga 2020 et 2021

Tableau n° XVI.2 : Production contrôlée de lait (en litre) par département

Département	2020	2021	Variation
Kébémer	298 496	372 390	19,8%
Linguère	322 103	305 706	-5,4%
Louga	193 734	212 282	8,7%
Total	814 333	890 378	8,5%

Tableau n° XVI.3 : Production d'oeufs par département

Département	2020		2021	
	Oeufs de consommation (en plateaux)	Part (%)	Oeufs de consommation (en unité)	Part (%)
Louga	16 140	8,9%	10 237 439	70,0%
Linguère	105 369	58,4%	2 658 285	18,2%
Kébémer	58 991	32,7%	1 736 700	11,9%
Région	180 500	100,0%	14 632 424	100,0%

Rapports SREPA de Louga 2020 et 2021

Graphique n°XVI.1 : Quantité de viande rouge contrôlée par département en 2021

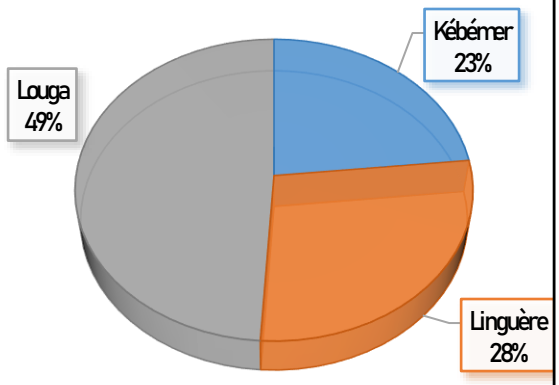

Graphique n° XVI.2 : Production d'abats par espèce

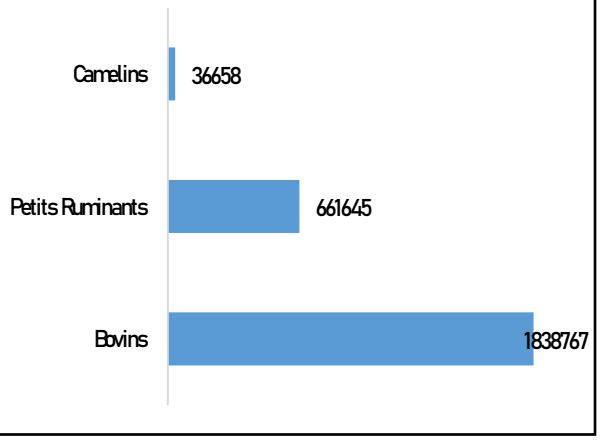

Source : Rapports SREPA de Louga 2020 et 2021

XVI.2 Sylviculture

Parmi les activités génératrices de revenus dans la région de Louga, on peut citer la sylviculture et l'exploitation forestière, à travers la commercialisation de produits forestiers et de cueillette. Les recettes découlant de cette activité sont évaluées à 24 258 195 FCFA au durant l'année 2021, et à 17 786 025 en 2020, soit une augmentation de 36,4%.

Tableaux et Graphiques

Graphique n° XVI.3 : Recettes issues de l'exploitation forestière

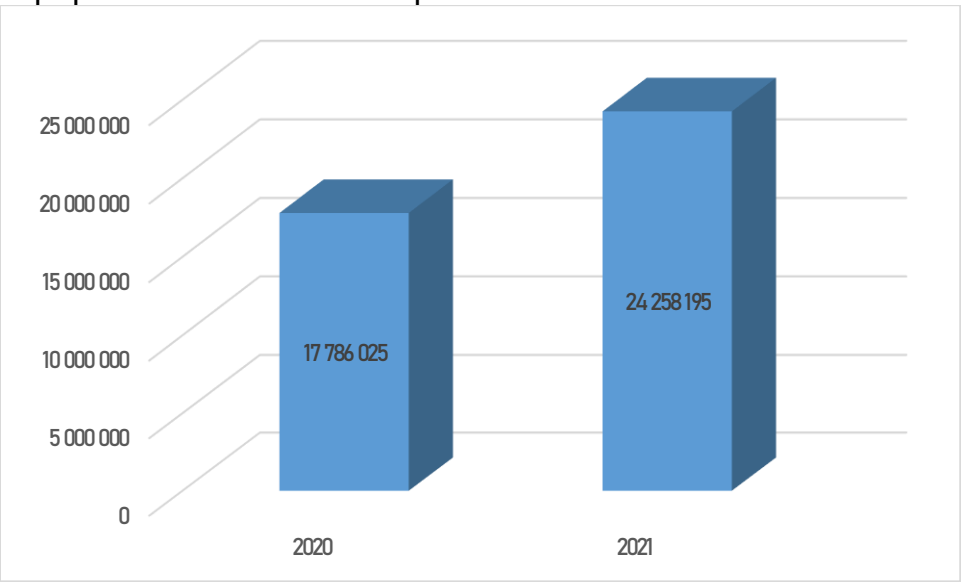

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts (IREF) de Louga

XVI.3 Pêche – Aquaculture

La pêche et l'aquaculture jouent un rôle essentiel dans l'économie de la région de Louga. La présence d'une façade maritime de 54 km et d'ouverture fluviales et lacustres d'environ 150 km offre un terrain propice au développement de la pêche maritime, de la pêche continentale et de l'aquaculture, contribuant ainsi de manière significative à la vitalité économique de la région.

La région de Louga comporte 3 sites de débarquements des produits de la pêche maritime dont 2 sont situés dans le département de Kébémer (Lompoul et Saré Dao) et un dans le département de Louga (Potou). Au total onze (11) villages de pêcheurs sont recensés dont neuf (9) dans le département de Louga (Taré, Gabar, Potou, Niayam 1, Niayam Rayet, Keur Malick FALL, Keur Amadou Mouna, Sague sathiel, Sague sayora) et deux (2) dans le département de Kébémer (Lompoul et Saré Dao).

En 2021, les débarquements de la pêche maritime artisanale dans la région de Louga s'élèvent à 924,411 tonnes pour une valeur commerciale estimée à 763,2 millions de FCFA, contre 1192,75 tonnes pour une valeur commerciale estimée à 842,8 millions de FCFA en 2020. Une diminution en volume et en valeur respectivement de 268,3 tonnes et de 61,6 millions de FCFA est notée par rapport à 2020, soit une baisse de 22,4% en volume et 7,3% en valeur.

Concernant la pêche maritime artisanale, en 2020, les débarquements représentent 82% des débarquements et sont constitués de poissons (91%), de crustacés (6,7%) et de mollusques (2,3%). En 2021, Les débarquements représentent 83% des débarquements et sont constitués de poissons (94,5%), crustacés (2,5%) et mollusques (3%).

Selon l'utilisation des quantités débarquées, en 2020, 59,7% des sont utilisées par les mareyeurs ; 26,8% est destiné à la transformation artisanale et 13,4% à la consommation locale. En 2021, l'essentiel des quantités débarquées (74,3%) sont utilisées par les mareyeurs ; 9,0% est destiné à la transformation artisanale et 16,0% à la consommation locale.

Par rapport au département, les débarquements de Kébémer pour les années 2020 et 2021 dépassent largement ceux de Louga, avec 82% du volume total. Dans le département de Kébémer les poissons représentent 92,1%, les crustacés 6,2%, et les mollusques 1,6%, alors que dans le département de Louga les poissons constituent 85,8%, les crustacés 9,0% et les mollusques 5,3%.

La pêche continentale dans la région de Louga est pratiquée dans le lac de Guiers et dans la vallée du bas Ferlo. En 2021, les débarquements de la pêche continentale s'élèvent à 190,6 tonnes. La valeur commerciale estimée des produits débarqués en 2021, s'élève à 139 millions de FCFA. Ces quantités débarquées représentent 17,0% de de la pêche maritime et sont constituées uniquement de poissons. Comparativement à 2020, les débarquements de la pêche continentale ont baissé, passant de 254,9 tonnes en 2020 à 190,6 tonnes en 2021, soit une baisse de 25%.

La région de Louga offre d'importantes opportunités inexploitées en aquaculture, principalement dans l'arrondissement de Keur Momar Sarr. Le réseau hydrographique de la région, caractérisé par une ouverture côtière sur l'océan atlantique, le lac de Guiers et le fleuve Gandiole, crée un environnement propice au développement de la pisciculture. En 2021, 700 kg de tilapia ont été produits contre 942 kg en 2020, soit une baisse de 25%.

En 2020, le parc piroguier est constitué de 324 pirogues répartis entre la pêche artisanale et celle maritime. En 2021, le nombre de pirogues est estime à 294 dont 131 pour la pêche maritime et 163 pour la pêche continentale.

Tableaux et Graphiques

Tableau n° XVI.4 : Répartition de la production selon la destination (utilisation)

Utilisation (en tonnes)	2021	Part (%)	2020	Part (%)
Consommation locale	129,8	16,0%	159,9	13,4%
Mareyage	581,1	74,3%	713,2	59,7%
Transformation artisanale	70,5	9,0%	320,4	26,8%
Total	924,4	100%	1192,75	100,0%

Source : Service Régional des pêches et de la surveillance de Louga

Tableau n° XVI.5 : Situation du parc de pirogues par catégorie de pêche

Catégorie	Effectifs des pirogues en 2020	Part (%)	Effectifs des pirogues en 2021	Part (%)
Pêche maritime artisanale	161	49,7%	131	44,6%
Pêche continentale	163	50,3%	163	55,4%
Total	324	100,0%	294	100,0%

Source : Service Régional des pêches et de la surveillance de Louga

Tableau n° XVI.6 : Production de la pêche continentale et aquaculture

	2020	2021
Production aquacole (en Kg)	942	700
Débarquements de la pêche maritime (en tonnes)	1192,75	924,411

Source : Service Régional des pêches et de la surveillance de Louga

Tableau n° XVI.7 : Débarquement de la pêche artisanale

DEPARTEMENTS	Année	Poissons	Crustacés	Mollusques
LOUGA	2020	184	19,32	11,17
	2021	143	14,97	8,66
	Variation (%)	-22%	-23%	-22%
KEBEMER	2020	900,78	60,6	16,67
	2021	698	46,99	12,9
	Variation (%)	-22%	-22%	-23%

Source : Service Régional des pêches et de la surveillance de Louga

Chapitre XVII : MINES - CARRIERES

XVII.1 Mines et carrières

Les mines et carrières représentent les joyaux économiques essentiels à l'infrastructure et à la croissance industrielle. En tant que sources inépuisables de matériaux de construction, de minerais et de ressources fondamentales, ces sites d'extraction jouent un rôle crucial dans la stimulation des économies locales et la satisfaction des besoins mondiaux en matières premières.

La région de Louga compte 2 carrières en 2021, le nombre n'a pas évolué entre 2020 et 2021. Ces carrières s'activent principalement dans l'extraction du sable et de la latérite. Au cours de l'année 2021, 44 708 m^3 de sable et 99 579 m^3 de latérite ont été extrait dans la région de Louga. Comparativement à l'année 2020, la production de sable a connu une diminution de 5% passant de 47 254 m^3 à 44 708 m^3. En revanche, la production de latrines a affiché une croissance considérable, passant de 17 600 m^3 en 2020 à 99 579 m^3 en 2021, représentant une augmentation de 466%.

Les recettes de l'exploitation minérale s'élèvent globalement pour l'année 2021 à 83 187 800 FCFA, par rapport à 2020 elles ont augmenté de 17,5%.

Tableaux et Graphiques

Graphique n° XVII.1 : Production de sable (en m³) en 2020 et 2021

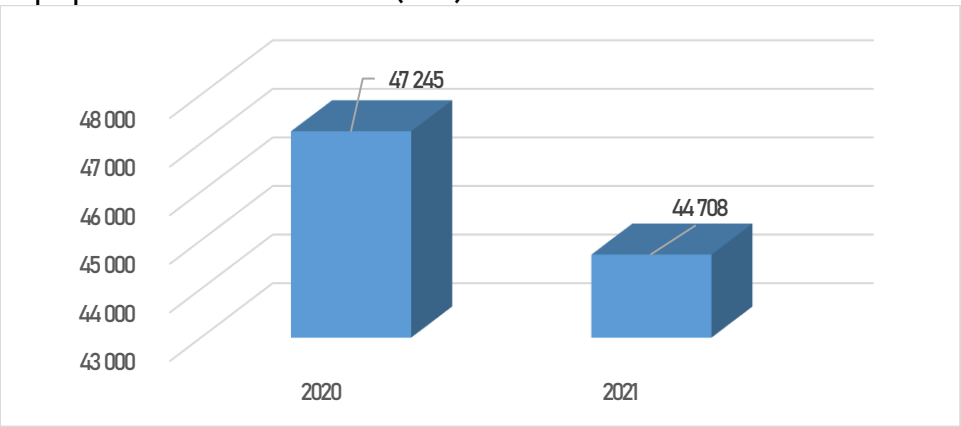

Source : Service Régional des mines et de la géologie de Louga

Graphique n°XVII.2 : Production de latérite (en m³) en 2020 et 2021

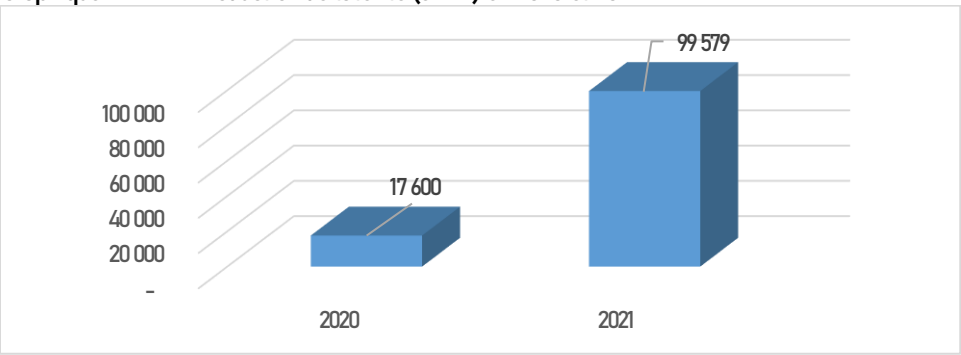

Source : Service Régional des mines et de la géologie de Louga

Chapitre XVIII : COMMERCE - SERVICES

XVIII.1 Commerce

Répartition des marchés par département et par type

Dans la région de Louga, il existe deux types de marchés : les marchés permanents et les marchés hebdomadaires.

Au total, il a été répertorié dans la région, 48 marchés dont 11 permanents (22,9%) et 37 hebdomadaires (77,1%).

La plus grande part (41,7%) des marchés se situe dans le département de Linguère avec 20 marchés dont 2 permanents et 18 hebdomadaires. Dans le département de Louga sont concentrés près d'un tiers (31,3%) des marchés de la région, soient 15 marchés, dont 5 permanents et 10 hebdomadaires. Le département de Kébémer abrite quant à lui 27,1% des marchés (4 permanents et 9 hebdomadaires) recensés dans la région.

Les marchés hebdomadaires sont localisés, pour une grande partie, dans le département de Linguère avec 40,0% contre 32,5% et 27,5 % respectivement pour les départements de Louga et Kébémer.

Niveau des stocks des principales denrées consommées

Pour un suivi et une maitrise de l'évolution des prix et stocks sur le marché intérieur, il a été créé le 29 janvier 2012, un comité interministériel de suivi des stocks et des prix.

Les services régionaux et départementaux du commerce procèdent chaque semaine aux relevés des stocks et prix exploités sous la forme de tableau récapitulant l'ensemble des stocks et des prix des produits de grande consommation existante sur le territoire national.

L'analyse comparative des quantités de stocks entre les années 2020 et 2021 montre une baisse de certains produits de consommation courante tels que le riz brisé non parfumé, l'oignon local et la pomme de terre locale. Les stocks de riz brisé parfumé ordinaire, du riz local, du sucre, du lait, de la farine, de l'oignon et de la pomme de terre importés ont connu une baisse entre 2020 et 2021. Les stocks de ciment et de gaz butane pour les formats de 6 kg et de 2,7 kg ont baissé sur la période.

Tableaux et Graphiques

Tableau n° XVIII.1 : Répartition des marchés par département et par type en 2021

Département	Marchés permanents	Marchés hebdomadaires	Total	Part(%)
Kébémer	04	09	13	27,1%
Linguère	02	18	20	41,7%
Louga	05	10	15	31,3%
Total région	11	37	48	
Part (%)	22,9%	77,1%	100%	

Source : Service régional du commerce

Tableau n°XVIII.2 : Évolution des stocks des principales denrées consommées selon le produit, au niveau régional

Produits	Année 2020	Année 2021	Variation de stocks
Riz brisé parfumé	2473,9 T	2640 T	166,1 T
Riz brisé non parfumé	24226,8 T	18240 T	-5986,8 T
Riz local	7690,8 T	8600 T	909,2 T
Sucre en morceaux	128 T	252 T	124 T
Sucre Cristallisé	6084 T	8640 T	2556 T
Lait en Poudre en vrac de 25 Kg	1146 T	1488 T	342 T
Huile en bidon de 20 Litres		3897,6 T	
Farine	3445 T	5520 T	2075 T
Oignon local	7172 T	3220 T	-3952 T
Oignon importé	998 T	2240 T	1242 T
Pomme de Terre locale	2200 T	1932 T	-268 T
Pomme de Terre importée	522 T	700 T	178 T
Ciment SOCOCIM	20306 T	15120 T	-5186 T
Ciment DANGOTE	6396 T	6960 T	564 T
Ciment du SAHEL	5616 T		-5616 T
Gaz Butane de 6 kg	195200 B	168000 B	- 27 B
Gaz Butane de 2,7 kg	56004 B	42240 B	- 13764 B

Source : Service régional du commerce

XVIII.2Transport

L'analyse du parc automobile de la région de Louga fait ressortir une diversité des types de véhicules. Le département de Louga est le mieux doté en moyens de transport, avec un parc plus diversifié.

Il est constitué de véhicules personnels, de transport en commun, de poids lourds, etc.

Les voitures particulières constituent le type de véhicules le plus utilisé dans l'ensemble des départements de la région. Entre 2020 et 2021, le nombre de véhicules particuliers (VPP) est passé de 9 142 à 10 296 (+ 12,6%) dans le département de Louga; de 1 187 à 1 354 (+14,1%) dans le département de Kébémer et de 372 à 425 (+14,2%) dans le département de Linguère.

Les transports en communs sont seulement disponibles dans le département de Louga avec 13 minibus.

Tableaux et Graphiques

Tableau n° XVIII.3 : Situation du parc automobile dans le département de Louga

CATEGORIE	2020	2021	Variation (%)
Autocar	689	725	5,2%
Camion	842	897	6,5%
Camionnette	2484	2757	11,0%
Minibus	13	13	0,0%
Motocycle	233	243	4,3%
Quadricycle	8	8	0,0%
Remorque	3	3	0,0%
Semi-remorque	637	718	12,7%
Tracteur	659	745	13,1%
Tricycle	3	3	0,0%
Véhicules Très Spécialisés de Transport	10	30	200,0%
Vélomoteur	416	418	0,5%
Voiture Particulière	9142	10296	12,6%
Véhicules Très Spécialisés à Usage Industriel	2	2	0,0%
Véhicules Très Spécialisés à Usage Sanitaire	1	2	100,0%

Source : Division régionale des transports de Louga

Tableau n° XVIII.4 : Situation du parc automobile dans le département de Kébémer

CATEGORIE	2020	2021	Variation (%)
Autocar	157	172	9,6%
Camion	117	120	2,6%
Camionnette	395	445	12,7%
Motocycle	20	21	5,0%
Semi-remorque	83	86	3,6%
Tracteur	81	88	8,6%
Véhicules Très Spécialisés de Transport.	1	1	0,0%
Vélomoteur	23	24	4,3%
Voiture Particulière	1187	1354	14,1%
Véhicules Très Spécialisés à Usage Industriel	1	1	0,0%

Source : Division régionale des transports de Louga

Tableau n° XVIII.5: Situation du parc automobile dans le département de Linguère

CATEGORIE	2020	2021	Variation (%)
Autocar	66	71	7,6%
Camion	55	59	7,3%
Camionnette	533	611	14,6%
Motocycle	3	3	0,0%
Semi-remorque	15	17	13,3%
Tracteur	24	28	16,7%
Vélomoteur	24	24	0,0%
Voiture Particulière	372	425	14,2%

Source : Division régionale des transports de Louga

XVIII.3Tourisme

La région de Louga, nichée au cœur du Sénégal, émerge comme une destination touristique prometteuse, dotée d'une diversité remarquable en matière d'hébergement. Louga capitalise 14 hôtels, 4 auberges, 10 campements et 2 résidences meublées, avec un total de 30 réceptifs, 513 chambres et 726 lits.

Le département de Louga, présente une offre touristique diversifiée avec des options plus grandes et modernes aux auberges plus petites et intimes. Au total, 7 réceptifs dont 4 hôtels d'une capacité de 81 chambres et 136 lits ; et 3 auberges d'une capacité de 22 chambres et 48 lits sont dénombrés dans le département.

Le département de Kébémer, fort de ses 15 réceptifs, offre une diversité de réceptifs avec la présence de 7 campements touristiques dans le désert de Lompoul, avec 190 tentes et 3 campements à Lompoul sur mer avec 58 tentes, marquant ainsi une orientation résolument axée sur une expérience immersive et naturelle pour les visiteurs. Les campements touristiques caractérisés par des tentes, offrent une communion étroite avec l'environnement naturel. L'existence de 3 hôtels d'une capacité de 78 chambres et 128 lits et de 2 résidences meublées souligne la volonté d'offrir des alternatives d'hébergement tout en conservant une connexion avec la nature.

Le département de Linguère compte 8 réceptifs dont 4 hôtels d'une capacité de 55 chambres et 102 lits ; et 3 auberges d'une capacité de 17 chambres et 28 lits.

A cela s'ajoute la construction d'un hôtel balnéaire presque terminé d'une capacité de 100 chambres à Lompoul sur Mer qui aura amélioré sensiblement l'offre d'hébergement de la région de Louga, une fois parachevé.

Durant l'année 2021, un total de 6520 entrées de touristes est enregistré sur le territoire régional. Ce chiffre est en parfaite hausse par rapport à 2020 avec seulement 1 024 entrées. La baisse du nombre de visiteurs en 2020 est attribué de manière direct a l'impact dévastateur de la pandémie de COVID-19. Les mesures de confinement, les restrictions de déplacement, la fermeture des frontières ont créé un contexte défavorable pour l'industrie touristique.

En savoir plus :

- Le Plan Sénégal Emergent (PSE), s'est résolument engagé dans une dynamique de valorisation rationnelle du potentiel touristique. Ce qui justifie la création de 6 pôles de tourisme intégrés dont le pôle nord qui regroupe les régions de Saint-Louis, Louga et Matam. Cette politique a pour objectif principale de faire de chaque région un vecteur de croissance et un moteur de création de richesse d'où le classement du tourisme parmi les secteurs prioritaires devant booster la croissance économique du Sénégal a deux chiffres.
- A l'exception des réceptifs se trouvant sur la frange maritime, les 07 campements qui se trouvent sur le Désert de Lompoul sur 240 ha et 4 Km environ dans la concession minière de GCO.SA, accordée par Décret 2007- N° 1326 du 02 Novembre 2007 , vont être déplacés après indemnisation dans le cadre du Projet de Lompoul Project Crossing (LPC) par la Société GCO.S A, et ils seront recasés dans l'Oasis Touristique de Diourmel avec un accompagnement pour leur déplacement pour maintenir l'activité touristique en que 2ième secteur de l'économie ,pourvoyeur de devises après la pêche.

Tableaux et Graphiques

Tableau n°XVIII.6: Répartition des réceptifs par types et par département

Département	Hôtels	Auberges	Campements touristiques	Autres (résidences meublées, centres)	Total réceptifs
Louga	4	3	0	0	7
Linguère	4	3	0	1	8
Kébémer	2	0	11	2	15
Région	10	6	11	3	30

Source : Service Régional du Tourisme de Saint-Louis – Louga – Matam

Tableau n°XVIII.7: Répartition des chambres par type de réceptifs et par département

Département	Nombre de chambres d'hôtel	Nombre de chambres d'auberge	Nombre de chambres d'autres réceptifs	Total chambres
Louga	81	22	0	103
Linguère	55	17	14	72
Kébémer	78	0	4	78
Région	214	39	18	253

Source : Service Régional du Tourisme de Saint-Louis – Louga – Matam

Tableau n°XVIII.8: Répartition des lits par type de réceptifs et par département

Département	Nombre de lits d'hôtels	Nombre de lits d'auberges	Nombre de lits d'autres réceptifs	Total lits
Louga	136	48	0	184
Linguère	102	28	28	158
Kébémer	128	0	8	136
Région	366	76	36	478

Source : Service Régional du Tourisme de Saint-Louis – Louga – Matam

SECTION G. ANNEXES

CHAPITRE XXIV : GLOSSAIRES

CHAPITRE XXV: INDEX MOTS CLES

Chapitre XIX : GLOSSAIRES

- **Aides familiaux** : Ce sont par définition des personnes non salariées qui travaillent dans les activités productrices des ménages. Cette absence de rémunération fait qu'ils ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'emploi ;
- **Aquaculture :** ensemble des activités de culture de plantes et d'élevage d'animaux en eau continentale ou marine en vue d'en améliorer la production, impliquant la possession individuelle ou juridique du stock en élevage ;
- **Budget :** document qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses d'une structure publique pour une année. Ce document est approuvé par l'assemblée délibérative de la collectivité ou de l'organisme en cause. Le budget est constitué par l'ensemble des comptes qui décrivent, pour une année financière, toutes les ressources et charges permanentes de la structure publique ;
- **Chômeur** : Au sens du Bureau international du Travail (BIT)**, l**es chômeurs comprennent toutes les personnes en âge de travailler qui au cours de la période de référence étaient sans travail, disponibles pour travailler durant une période de deux semaines et à la recherche d'un travail sur la période des quatre semaines ayant précédé la date de collecte. Le taux de chômage est obtenu en rapportant le nombre de chômeurs à la population active âgée de 10 ans ou plus. Toutefois, cette définition s'avère restrictive pour le Sénégal eu égard au marché du travail qui est peu structuré pour la recherche de travail. À cet effet, les personnes sans emploi, qui sont disponibles, mais ne recherchent pas un emploi pour des raisons jugées indépendantes de leur volonté sont comptées parmi les chômeurs et pris ainsi en compte dans la détermination du niveau de chômage dans le pays ;
- **Circonscription administrative** : l'administration territoriale de la République du Sénégal est assurée par les circonscriptions administratives et les Collectivités locales. Elle est organisée de manière à favoriser, notamment, le rapprochement de l'Administration des usagers, la qualité du service public et la promotion du développement local dans le respect du principe de la libre administration des Collectivités locales. Les colls administratives comprennent : la région, le département et l'arrondissement ;
- **Conflit collectif** : désaccord entre les travailleurs organisés ou non en syndicat et leur(s) employeur (s) appartenant ou non à une organisation patronale portant sur une ou plusieurs questions relatives à l'intérêt collectif des travailleurs sur leurs lieux de travail ;
- **Contrat collectif :** aussi appelé contrat groupe, est une forme de contrat d'assurances. Il est en général souscrit par un employeur au profit de ses employés ou par une association pour le compte de ses membres. Le contrat collectif peut être obligatoire ou facultatif ;
- **Contrat individuel de travail** : contrat par lequel le travailleur s'engage, pour une durée déterminée ou indéterminée, à travailler à temps plein ou à temps partiel au service de l'employeur et celui-ci à payer un salaire fixé d'après le temps ou le travail fourni ;
- **Collectivité territoriale :** ou collectivité locale est une personne morale de droit public qui exerce sur son territoire certaines compétences qui lui sont dévolues par l'État dans un processus de décentralisation **;**
- **Culture** : c'est l'ensemble des connaissances, des savoir-faire, des traditions, des coutumes, propres à un groupe humain, à une civilisation. On distingue généralement trois grandes formes de manifestation de la culture : l'art, le langage et la technique ;
- **Densité de population** sert à mesurer l'importance de l'occupation d'un territoire par les hommes. C'est l'indicateur par excellence de mesure du niveau de concentration des individus dans un territoire donné. Elle est représentée par un nombre d'habitants par kilomètre carré ;
- **Encours** : montant total et global des crédits souscrits par un emprunteur ou Co-emprunteur calculé à un moment précis et donné. Il représente donc le montant global à l'instant T des crédits en cours, en fonction des échéances sur des clients ou sur

des fournisseurs. En d'autres termes, l'encours est le montant total des crédits émis par une ou des institutions financières à une date donnée et non remboursés ;

- **Immatriculation** est une série de caractères (chiffres et lettres) qui permet d'identifier un véhicule. L'inscription de ce dernier s'effectue dans un registre public et est rendue obligatoire par la loi ;
- **Indice synthétique de fécondité (ISF)** réfère au nombre d'enfants qu'aurait hypothétiquement une femme au cours de sa vie reproductive si elle connaissait les taux de fécondité par âge observés au cours d'une année civile donnée. En général, « l'ISF» est calculé pour les femmes de 15 à 49 ans. Il s'agit de la fourchette d'âge pour laquelle les taux de fécondité par âge sont généralement calculés, étant donné la très petite proportion de naissances chez les femmes en dehors de cette fourchette d'âge ;
- **Lotissement** est une opération d'aménagement par laquelle le lotisseur acquiert une parcelle non viabilisée, réalise les travaux de voirie et réseaux divers nécessaires pour desservir les terrains et étend les réseaux publics pour les raccorder en eau et en électricité ;
- **Migration** : tout mouvement de personnes quittant leur lieu de résidence habituelle, soit à l'intérieur d'un même pays, soit par-delà une frontière internationale ;
- **Patrimoine culturel :** il désigne les artefacts, les monuments, les groupes de bâtiments et sites, les musées qui se distinguent par leurs valeurs diverses, y compris leurs significations symboliques, historiques, artistiques, esthétiques, ethnologiques ou anthropologiques, scientifiques et sociales. Il comprend le patrimoine matériel (mobilier, immobilier et immergé), le patrimoine culturel immatériel (PCI) intégré dans la culture et les artefacts, sites ou monuments du patrimoine naturel ;
- **Pêche artisanale** consiste en diverses pratiques de pêche à petite échelle, à faible technologie et à faible capital, entreprises par des ménages de pêcheurs individuels ;
- **Pêche continentale** est définie comme « toute activité conduite pour extraire des poissons et d'autres organismes aquatiques des eaux continentales » ;
- **Population en âge de travailler** : elle comprend toutes les personnes considérées comme ayant un âge minimum requis pour pouvoir participer à l'activité de production économique telle que définie par le système de comptabilité nationale des Nations Unies (SCN). Dans le cas du Sénégal, cette population est constituée d'individus âgés de 15 ans ou plus, tous sexes confondus ;
- **Population en emploi :** elle comprend toutes les personnes participant à la production de biens et de services en contrepartie d'une rémunération (bénéfice ou salaire), ne serait-ce que pour une heure, pendant une brève période de référence (les sept derniers jours qui précédent le jour de l'interview), et toutes les personnes pourvues normalement d'un emploi, mais absentes de leur lieu de travail ;
- **Population active :** les chômeurs et les personnes occupées constituent la population active. Les personnes occupées sont celles qui exercent un emploi ou qui exploitent une entreprise ;
- **Projections de population** : fournit une image de ce que pourraient être la taille et la structure à venir de la population par sexe et âge. Elle s'appuie sur la connaissance du passé, et, pour le futur, sur des hypothèses pour trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations. Différentes hypothèses d'évolution sont faites pour chaque composante, constituant différents scénarios. Les projections servent de base à la réflexion de long terme, notamment en termes d'aménagements collectifs. Elles permettent d'analyser l'évolution de la population si les hypothèses se vérifiaient, mais ne sont pas des prévisions. Les projections démographiques sont réalisées à partir des résultats du recensement de la population et des données d'état civil. Elles peuvent être réalisées sur l'ensemble du territoire ou sur toute zone composée de plusieurs communes. Il peut s'agir de département, pays, aire urbaine, grandes agglomérations… ou de tout territoire ad hoc ;

- **Programmes de santé :** C'est un ensemble organisé, cohérent et intégré d'activités et de services réalisés simultanément ou successivement avec les ressources nécessaires dans le but d'atteindre des objectifs déterminés en rapport avec des problèmes de santé précis et ce pour une population définie. Ce sont des programmes qui visent à assurer l'accès de l'ensemble de la population à un minimum de soins. On y retrouve les programmes de prise en charge intégrée de l'enfant, de lutte contre le paludisme, les IST-SIDA, la tuberculose, les infections respiratoires aigües, les programmes de promotion de la maternité sans risque, etc. ;
- **Pyramide des âges :** répartition par sexe et âge de la population à un instant donné. Elle est constituée de deux histogrammes, un pour chaque sexe (par convention, les hommes à gauche et les femmes à droite), où les effectifs sont portés horizontalement et les âges verticalement. Les effectifs par sexe et âge dépendent des interactions passées de la fécondité, de la mortalité et des migrations. Mais la forme de la pyramide et les variations de celles-ci avec les années sont avant tout tributaires des variations de la fécondité ;
- **Ratio de dépendance démographique :** le ratio de dépendance démographique désigne le rapport du nombre d'individus supposés « dépendre » des autres pour leur vie quotidienne – moins de 15 ans et 65 ans et plus – au nombre d'individus âgés de 15 à 64 ans ;
- **Rapport de masculinité :** Le rapport de masculinité dans une population ou un groupe d'âges est le rapport de l'effectif masculin à l'effectif féminin, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes. Ainsi, une valeur du rapport inférieure à 100 indique que les femmes sont plus nombreuses que les hommes ;
- **Réceptif (hôtelière) : hôtel, auberge, campement :** C'est un établissement d'hébergement qui offre des chambres ou des appartements meublés en location. Soit à une clientèle de passage soit à une clientèle qui effectue un séjour caractérisé par une location à la semaine ou un mois qui sauf, exception, n'y élit pas domicile ;
- **Ressources forestières :** Ce sont les éléments qui proviennent des forêts et peuvent être utilisés pour satisfaire certains besoins humains. Elles peuvent être consommées directement (comme dans le cas des fruits) ou ils peuvent passer par un processus de production pour obtenir un dérivé, comme c'est le cas avec le bois ;
- **Ressources fauniques :** les ressources fauniques sont divisées en quatre groupes : la grande faune, la petite faune, les animaux à fourrure et les oiseaux forestiers. La grande faune, ou gros gibier, est composée des grands mammifères chassés par l'homme ; la petite faune, ou petit gibier, se compose principalement des petits mammifères et des oiseaux ;
- **Système Financier Décentralisé :** Institution dont l'objet principal est d'offrir des services financiers à des personnes qui n'ont généralement pas accès aux opérations des banques et établissements financiers tels que définis par la loi portant réglementation bancaire et habilitée aux termes de la présente loi à fournir ces prestations ;
- **Taux d'abandon** est calculé en faisant le rapport entre le nombre d'individus n'ayant pas terminé un cycle scolaire donné et le nombre d'individus l'ayant démarré ;
- **Taux d'achèvement du cycle primaire :** c'est le nombre total d'enfants qui achèvent avec succès la dernière année du primaire exprimé en pourcentage du nombre total d'enfants de l'âge théorique correspond à cette dernière année ;
- **Taux de redoublement :** pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans un niveau, qui y sont à nouveau inscrits l'année n ;
- **Taux d'urbanisation :** C'est le pourcentage de la population vivant dans les zones urbaines (définies selon les critères nationaux appliqués lors du dernier recensement de la population). Cet indicateur montre la concentration des populations dans les villes ;

- **Taux brut de scolarisation** : c'est le nombre total des inscriptions dans un niveau spécifique d'éducation, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée ;
- **Tourisme** : phénomène social, culturel et économique qui suppose des mouvements de personnes vers des pays ou des lieux situés en dehors de leur environnement habituel intervenant pour des motifs personnels ou pour affaires et motifs professionnels. Ces personnes sont appelées visiteurs et peuvent être des touristes ou des excursionnistes; des résidents ou des non-résidents; le tourisme englobe leurs activités, dont certaines impliquent des dépenses touristiques ;
- **Transport routier** est un mode de transport utilisant les véhicules suivants : les automobiles, les véhicules utilitaires (légers et lourds) et les deux-roues ;
- **Taux de fécondité** à un âge donné (ou pour une tranche d'âges) est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge. Par extension, le taux de fécondité est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à l'ensemble de la population féminine en âge de procréer (nombre moyen des femmes de 15 à 50 ans sur l'année) ;
- **Taux de mortalité** est le rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année ;

Chapitre XX : INDEX MOTS CLES

A	
Accroissement	14, 74, 76, 77, 83
Administratif- ve	3, 10, 16,17, 58, 96, 97, 124
Agriculture	14, 32, 34, 35, 39, 40, 90, 91, 96, 100, 101, 103
Agropastorale	14
Aides familiaux	35, 39, 40, 124
Analyse financière	67, 78
Aquaculture	110, 111, 124
Assainissement	4, 43, 49, 52
Assistance	4, 8, 56, 57, 58, 59, 60
B	
Budget	67, 124
C	
Carrière	5, 112, 113
Chômage	3, 8, 41, 42, 124
Circonscription administrative	124
Collectivité territoriale	67, 78, 79, 124
Commerce	5, 14, 34, 35, 40, 87, 90, 91, 94, 96, 98, 99, 115, 116
Conflit collectif	3, 8, 36, 37, 124
Contrat	3, 6, 8, 36, 37, 124
Culture	4, 80, 81, 82
D	
Densité de population	8, 10, 14, 21, 22, 124
Discipline	8, 83, 84
E	
Economie	14, 32, 85, 98, 110, 113, 120
Elémentaire	8, 72, 73, 76
Elevage	7, 14, 25, 27, 96, 124
Emploi	8, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 39, 41, 60, 98, 124, 125
Encours	90, 124, 125
Energie	4, 49, 54, 101
Entreprise	4, 44, 45, 52, 63, 76, 90, 91
F	
Fécondité	3, 7, 23, 125, 126, 127
Financement	8, 67, 68, 78, 79
Forêt	8, 27, 126
Formation	25, 32, 33, 76, 77, 110, 111
I	
Immatriculation	8, 9, 10, 36, 37, 96, 97
Internet	4, 47, 48
J	
Jeunesse	4, 10, 44, 45, 46
L	
Logement	4, 10, 43, 45, 46
Lotissement	25, 26, 125
M	
Marché	4, 8, 9, 32, 41, 86, 87, 88, 101, 116, 117, 124
Ménage	4, 6, 10, 34, 44, 45, 46, 50, 53, 54, 55, 60, 61, 67, 78, 79, 101, 102, 104, 124, 125

Migration	3, 19, 23, 125, 126
Mines	5, 94, 112, 113
Mortalité	3, 19, 23, 125, 126, 127
P	
Patrimoine	8, 27, 50, 81, 82, 125
Pêche	5, 9, 14, 90, 91, 105, 110, 111, 120, 125
Personnel	4, 8, 34, 58, 63, 64, 65, 76, 78, 79, 98, 99, 118, 127
Poste	4, 7, 9, 29, 63, 64, 81, 82, 85, 89, 92, 93
Préscolaire	70
Production	5, 7, 9, 10, 25, 28, 39, 63, 91, 101, 103, 104, 106, 107, 111, 113, 114, 124, 125, 126
Programmes de santé	4, 7, 8, 60, 63, 65, 66, 93, 126
Projections de population	14, 15, 19, 20, 21, 125
Pyramide des âges	10, 19, 20, 63, 126
R	
Rapport de dépendance	19
Rapport de masculinité	8, 19, 20, 126
Réceptif	9, 120, 121, 126
Redoublement	72, 73, 74, 75, 126
Ressources	14, 27, 67, 78, 98, 113, 124, 126
S	
Santé	6, 7, 8, 23, 41, 60, 63, 64, 65, 66, 67, 98, 126
Scolarisation	7, 8, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 127
Secondaire	4, 8, 14, 33,35, 40, 42, 74, 75, 76
Service	2, 5, 7, 14, 34, 35, 39, 40, 56, 58, 60, 63, 64, 76, 79, 87, 88, 90, 91, 94, 98, 99, 111, 114, 115, 116, 117, 121, 124, 125, 126
Sport	4, 5, 6, 8, 14, 52, 56, 60, 80, 81, 83, 84, 91, 118, 119, 127
Sylviculture	5, 90, 91, 94, 105, 108
Sylvopastorale	14, 25
T	
Tourisme	5, 120, 121, 127,
Transport	5, 14, 52, 60, 81, 91, 118, 119, 127
Travail	3, 6, 8, 19, 30, 32, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 48, 124
U	
Urbanisation	126